TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 650 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 14 JUILLET 1982

LE PROJET MODIFIANT LE MODE DE SCRUTIN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ADOPTÉ PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Les cas de Marseille et de Paris seront traités ultérieurement

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Vers un bonapartisme islamique en Iran ?

C'est à l'unanimité des voix que le Conseil de sécurité a *adopté* lundi soir 12 juillet une résolution invitant l'Irak et l'Iran à observer un *cessez-le-feu* et à retirer leurs troupes respectives, ou ce qu'il en reste, « *jusqu'aux frontières internationalement reconnues* ». Le premier ministre iranien a aussitôt rejeté cet appel ajoutant : « même si le Conseil de sécurité adopte dix autres résolutions comme celle-ci nous continuerons à réclamer nos droits légitimes. »

Le gouvernement de Bagdad, qui avait annoncé le 20 juin l'arrêt unilatéral des hostilités et l'évacuation de ses troupes dans un délai de dix jours, s'est tout naturellement rallié à la décision du Conseil, dont Téhéran, avant même la réunion, avait contesté l'impartialité. Le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, a eu beau jeu de rappeler que le Conseil s'était abstenu, en septembre 1980, de condamner l'agression irakienne. Et qu'il n'avait pas jugé utile de demander un cessez-le-feu ou le retrait des armées pendant les vingt et un mois qu'a duré l'occupation du territoire iranien par les troupes du président Saddam Hussein, qui ne se cachaient pas de surcroît de vouloir renverser le régime khomeiniste.

Le Conseil de sécurité n'a manifestement pas joué en l'occurrence le rôle qui lui revenait. Il n'en reste pas moins que M. Velayati se met en travers de la légalité internationale et tente de justifier à l'avance un acte identique à celui qu'il reproche à M. Saddam Hussein. Il a laissé entendre que les forces islamiques envahiraient sous peu le territoire voisin « pour aider le peuple irakien à se libérer du régime baasiste ». L'argument n'est pas plus soutenable aujourd'hui qu'il ne l'était il y a deux ans quand Bagdad prétendait débarrasser les Iraniens de la « dictature des mollahs ». Si la communauté internationale avait manifesté quelque complaisance à l'égard de l'Irak, elle est beaucoup moins disposée aujourd'hui, surtout après l'invasion du Liban, à laisser les États du Proche-Orient s'ériger en justiciers, au risque de mettre en péril la paix régionale.

Abstraction faite de *considérations juridiques*, il *paraît* évident que les dirigeants de Téhéran prendraient un gros risque s'ils devaient comme le donne à penser le style de leur réplique au Conseil de sécurité, mettre leur menace à exécution. Quels que soient les sentiments qu'ils nourrissent à l'égard de leur gouvernement, la plupart des Irakiens n'apprécieraient guère qu'une armée étrangère vienne les « libérer ». Un sursaut nationaliste, analogue à celui qui a animé les Iraniens après l'invasion irakienne, pourrait consolider le régime de M. Saddam Hussein. D'une manière plus générale, les Arabes, y compris ceux qui sympathisent avec la révolution khomeiniste, seront sans doute tentés de voir dans l'équipée militaire de Téhéran une manifestation de l'« impérialisme persan », ou pour le moins une ingérence inadmissible dans les affaires d'un pays voisin.

Enfin, il faut voir comment les Arabes, de droite ou de gauche, qui donnent la priorité à la lutte contre l'« occupant sioniste », réagiraient à une entreprise affaiblissant de manière si évidente le « front » arabe contre Israël.

Toute armée victorieuse est tentée de poursuivre ses conquêtes. Si celle d'Iran devait ne pas faire exception, un bonapartisme islamique pourrait bien se substituer rapidement à la révolution khomeiniste.

Les rapports franco-israéliens continuent de se dégrader

Le sixième cessez-le-feu depuis l'invasion du Liban, décrété dimanche soir après une journée de duels d'artillerie particulièrement violents, était observé ce mardi 13 juillet en fin de matinée. Trois soldats israéliens ont cependant été blessés lundi après-midi à la suite d'un accrochage à l'arme légère avec des soldats syriens à l'est de Beyrouth.

Israël ne cesse cependant de manifester son impatience devant la lenteur des négociations engagées pour parvenir à un accord sur l'évacuation des Palestiniens assiégés dans la capitale libanaise. « *Le temps presse* », a déclaré lundi le ministre de la défense, M. Sharon, ajoutant que les forces israéliennes sauraient « *au besoin* » obliger les fedayin à partir.

Un sommet arabe consacré au Liban pourrait se tenir jeudi en Tunisie à l'initiative du président Bourguiba. Dix pays et l'O.L.P. ont accepté d'y participer. A Taëf, l'Arabie Saoudite et ses cinq alliés du Conseil de coopération du Golfe ont demandé ce mardi aux États-Unis et aux quatre membres permanents du Conseil de sécurité d'« *imposer des sanctions économiques à Israël* ».

L'évolution de la crise libanaise accentue la dégradation des relations franco-israéliennes, comme le rapporte notre correspondant à Jérusalem.

M. Mitterrand n'est plus un « ami »

De notre correspondant

Jérusalem. — L'allusion à Oradour et les protestations virulentes que celle-ci provoque à Jérusalem marquent la fin d'une époque dans les relations franco-israéliennes. On en est d'autant plus convaincu, en Israël, que cette fois, M. Mitterrand lui-même est mis en cause.

La victoire de ce dernier, en mai 1981, avait apporté aux Israéliens un espoir qui était à la mesure de leur isolement et des difficultés rencontrées pendant de longues années avec les prédécesseurs de M. Mitterrand, plus particulièrement durant le septennat de M. Giscard d'Estaing. Cet espoir s'attachait à la personne même du nouveau président de la République. Rarement le titre d'« *ami d'Israël* » avait eu autant de signification. On mettait en valeur le profond attachement qu'avait depuis toujours M. Mitterrand pour l'État et le peuple juifs. On a vite constaté que l'attitude de Paris envers Jérusalem était en train de changer. On a noté que M. Mitterrand, peu après son élection, avait tempéré les réactions françaises au raid israélien sur le centre nucléaire irakien de Tamouz et au bombardement de Beyrouth, en juin et en juillet 1981, et que la France incitait à la modération au sein de l'Europe des Dix. On a vivement apprécié que, même après l'annexion du Golan, M. Mitterrand maintienne ses promesses et, malgré quelques hésitations, fasse le voyage de Jérusalem, tant cette visite était importante. On en oubliait presque son plaidoyer devant la Knesset pour un État palestinien.

Mais déjà certains Israéliens devinaient les embarras et les craintes que devait éprouver M. Mitterrand car celui-ci pouvait se rendre compte qu'il n'y avait guère d'entente possible avec M. Begin, ce dernier ne voyant manifestement aucun intérêt ni dans la politique « équilibrée » du président français entre Israël et le monde arabe ni dans le rôle que la France entendait jouer au Proche-Orient.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

M. Mauroy compte sur toutes les catégories sociales pour soutenir sa politique des prix et des revenus

L'Assemblée nationale a repoussé, lundi 12 juillet, en fin de journée, la motion de censure que l'opposition avait déposée, en deuxième comme en première lecture, contre le projet de loi portant blocage des prix et des revenus.

M. Pierre Mauroy, qui a donné l'impression de vouloir faire du succès de ce projet et de cette politique son affaire personnelle, a confirmé son désir d'obtenir le concours de toutes les catégories sociales et il a déclaré : « Pour gagner la bataille de l'inflation nous devrons, au-delà de la période de blocage, prolonger notre effort pendant dix-huit mois. »

Le premier ministre aura l'occasion de préciser une nouvelle fois sa position devant les partenaires sociaux (organisations patronales et syndicats), qu'il réunit jeudi 15 juillet à l'hôtel Matignon. Il sait qu'il aura à faire face à un mécontentement général. Celui-ci s'est exprimé lundi à la fois par des manifestations d'agriculteurs dans plus de soixante-dix départements, et par la violente intervention de sidérurgistes des Ardennes qui ont mis le feu au château de Buchères où est logée la direction générale de la société des aciers spéciaux de la Chiers.

Du bon usage de la rigueur

I. — L'État n'est pas fait pour produire

par MICHEL ROCARD (*)

Le Parlement vient d'adopter le projet de loi portant réforme de la planification. C'est donc maintenant que s'engage véritablement la préparation du IX° Plan. Il s'engage, chacun le sait, dans des conditions très difficiles.

Le IX° Plan couvrira les années 1984 à 1988 : son contenu et sa mise en œuvre représentent donc, pour le succès de l'entreprise qui a commencé le 10 mai 1981, et en fait bien avant, un enjeu considérable.

Les socialistes, la gauche en général, ont toujours accordé beaucoup de vertu à la planification. Cette vertu n'est rien sans la volonté politique.

Les moyens d'une planification qui soit l'immense creuset démocratique et décentralisé du dialogue et du compromis social sont désormais acquis. Reste la volonté politique. Elle aura à s'employer : mais elle n'est rien à son tour sans la lucidité. Aussi, je veux, pour ma part, dire ici ce que sont les réalités auxquelles la France devra faire face et les vraies questions qu'elle ne pourra éluder.

De plus en plus nombreux, en effet, sont ceux qui commencent à se rendre compte que la crise des sociétés industrielles est profonde et durable, qu'elle atteint les mécanismes mêmes du progrès économique et social. Il ne suffira pas de quelques rééquilibrages tempérés par la patience et la durée pour s'en sortir. Les réformes de structures nécessaires pour juguler l'inflation, relancer la production et la croissance afin de restaurer un meilleur niveau d'emploi, maintenir les garanties sociales dignes d'un pays de vieille civilisation sont autant d'interventions chirurgicales. Il faut avoir le courage de dire qu'elles n'iront pas sans sacrifices ni sans efforts.

Pour la gauche au pouvoir, cette crise représente aussi un considérable défi, l'exigence d'une mutation intellectuelle et culturelle qui est, au sens copernicien du terme, une révolution.

Les valeurs de risque

Si la gauche est souvent mal comprise — et d'abord par les siens — lorsqu'elle parle de rigueur, ce n'est pas uniquement parce que vingt-trois ans d'opposition l'ont plus habituée à la contestation et à la revendication qu'à la gestion de l'État et aux responsabilités du pouvoir central. C'est surtout parce que la gauche — et cela remonte à deux siècles — a toujours appréhendé les problèmes économiques en termes de redistribution plutôt qu'en termes de production de la richesse. C'est enfin parce que la rigueur n'est ni de droite ni de gauche, mais qu'il n'y a de rigueur qu'appliquée à une politique parfaitement définie.

Or la principale caractéristique de ce qu'on appelle la crise — et qui est en fait le passage à un nouvel état du monde — est l'amenuisement progressif, quand ce n'est pas la disparition, des surplus de richesse dégagés par la croissance. Autrement dit, nous nous retrouvons face à ces deux vérités d'évidence qu'on ne distribue que la richesse produite et qu'aucune société ne peut vivre durablement au-dessus de ses moyens.

Seul le retour à la croissance économique permettra d'assurer de manière décisive de nouveaux progrès sociaux. C'est donc en termes de productivité et d'accroissement de la production que doit désormais raisonner la gauche, elle qui est née, autant à travers ses organisations syndicales que politiques, du besoin de défense et de protection des salariés contre la violence sauvage du capitalisme industriel à ses débuts : ses valeurs ont donc toujours été fortement marquées par l'exigence de sécurité.

Mais désormais confrontée, pour pouvoir réussir, aux problèmes de la production des richesses, il lui faut assumer aujourd'hui les valeurs de risque, d'initiative et d'imagination.

Cette révolution intellectuelle est d'autant plus nécessaire que les réponses les plus répandues sont celles du néolibéralisme tel qu'il est pratiqué en Angleterre ou aux États-Unis. Dans une période où les avantages à partager diminuent, où il faut accepter des sacrifices, les néolibéraux considèrent que la politique la plus adéquate est de laisser jouer, par une réduction généralisée de l'intervention étatique, les forces invisibles et anonymes du marché : ils espèrent ainsi rendre les sacrifices et les dommages plus tolérables en persuadant la société que nul n'est responsable de ces ajustements douloureux, qu'ils résultent simplement de forces insaisissables sur lesquelles personne n'a prise.

(Lire la suite page 7.)

(*) Ministre d'État, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

Le quarantième anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv'

(Lire page 9 les témoignages recueillis par CHRISTIAN COLOMBANI.)

Une nation et sa fête

par ANDRÉ FONTAINE

La France aurait pu choisir, pour se souhaiter sa fête, l'anniversaire de sa naissance, autrement dit le couronnement d'Hugues Capet. Ou celui de l'avènement d'une de ses nombreuses Républiques. Mais son gouvernement, en l'an de grâce 1880, a décidé que ce serait le 14 juillet. Cette date est si ancrée dans la conscience populaire que personne n'oserait la remettre en question. Au-delà de l'événement, somme toute mineur, qu'il commémore — la prise d'assaut d'une prison presque vide — le 14 juillet est devenu une fête nationale au sens propre du terme, c'est-à-dire la fête non d'un régime mais d'une nation soudain révélée à elle-même. D'où son côté bon enfant, que mieux que quiconque a chanté René Clair, la gaîté de ses bals de carrefour et la foule qui se masse au passage de son armée. Le pouvoir actuel est resté fidèle à l'esprit de cette commémoration en l'inscrivant, cette année, dans la tradition de la fête de la fédération qui, le 14 juillet 1790, célébra au Champ de Mars l'éphémère union de la nation et de son roi.

La nation, bien sûr, n'est pas « née » par miracle un beau jour de 1789. Elle est avant tout le fruit d'une volonté : celle d'une dynastie acharnée à poursuivre, par la guerre, l'argent, les mariages ou la ruse, l'œuvre de l'unité d'une France que la diversité de ses ethnies et de ses climats ne prédisposait pas nécessairement à s'assembler. Mais les Capétiens ne seraient pas arrivés à leurs fins si le peuple, dès Bouvines, n'avait pas ratifié leur dessein. Si Jeanne d'Arc, en ramassant les tronçons du glaive, n'avait pas réveillé le sentiment patriotique. Si catholiques et protestants ne s'étaient pas trouvés d'accord avec Henri IV pour surmonter la guerre civile.

Trop souvent, cependant, le roi, parce que tel était son bon plaisir, parce qu'il était lui-même l'État, avait signifié à la nation qu'elle n'avait qu'à se taire et à obéir, au point que le mot même de nation, à l'époque de Louis XIV, était pratiquement ignoré. Or ce que la nation vient de découvrir, en juillet 1789, c'est, selon la fière réponse de Bailly, le futur maire de la capitale, à Louis XVI, quelques jours plus tôt devant les états généraux, que, « *assemblée, elle n'a pas à recevoir d'ordres* ». En acceptant, la Bastille tombée, de porter la « cocarde » tricolore, où le blanc des Bourbons se mêle au rouge et au bleu de la ville de Paris, bastion séculaire de la résistance à l'arbitraire du pouvoir central, le fils de Saint Louis prend en quelque sorte acte de l'existence de la nation et du droit de celle-ci à dire son mot.

(Lire la suite page 2.)

Page 8

UNE POLITIQUE NAVALE POUR L'AN 2000

par JACQUES ISNARD

AU JOUR LE JOUR

DIRECT

Combien étaient-ils à regarder le « Mundial » de football, les Terriens ? Plus d'un milliard, toutes races et classes sociales confondues. Résultat : la violence y fut feutrée, le coup bas discret, le racisme voilé, la torture morale et le tir au but pacifique.

On comprend mieux pourquoi l'espace est truffé de satellites d'observation : c'est pour mieux prévenir les guerres en menaçant de les téléviser « en direct ». Les « Grands » ont retenu la leçon : si tu veux la paix, prépare les caméras !

HENRI MONTANT.

LES DOUZIÈMES RENCONTRES D'ARLES

Photographie sonore

Arles sera toujours Arles, et, pour le visiteur qui y revient chaque été, elle ressemblera toujours plus à une ville de poupée, à un décor de théâtre. Et les Rencontres internationales de la photographie seront toujours, si on ne fait rien pour aller à l'encontre de ce processus, parade, quand ce n'est pas pavane, des spécialistes, et quémandage inquiet des amateurs, leur carton à photos sous le bras.

Désertent de plus en plus les professions qui vivent de la photographie. Si Jacques-Henri Lartigue, Willy Ronis ou Gisèle Freund restent fidèles au rendez-vous, c'est davantage comme références. Il est significatif que les propriétaires de galerie, les responsables pour la photographie dans les différentes administrations et aussi les journalistes se fassent tirer l'oreille pour venir passer ces quelques jours à Arles, car il ne faut pas exagérer, ce n'est tout de même pas une torture.

On a réduit cette année (manque d'argent ou simple habileté à résoudre ces courants de lassitude) à cinq le nombre des soirées publiques, mais on n'a pas résolu certains problèmes, sempiternels : si le générique qui ouvre ces projections nocturnes (dû à Bruno Heitz) est vraiment très joli et très rodé, il y a presque toujours ensuite une minute de malédiction qui fait tomber le projecteur en panne, coupe le sifflet à un micro ou le lance bande son qui n'est pas adéquat.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

Être français

Le 14 juillet, comme le rappelle André Fontaine, est la fête de la nation non d'un régime. Et c'est ce qui permet à deux hommes aussi différents que Jean-Denis Bredin et Olivier Guichard de dire à cette occasion leurs recettes pour la France. Pour l'un, seul le socialisme peut réaliser l'union nationale. Pour l'autre, vieux gaulliste, rien ne peut être fait si l'on ne donne pas priorité au « dessein » capable d'assurer la fierté et l'éclat du pays. Encore faut-il, nous dit Pierre Lefranc, ne pas mettre le gaullisme à toutes les sauces...

Un jour de vraie ferveur

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

En cette presque fin de siècle, l'exaltation du sentiment national paraît bien dominer le destin des peuples. Ici l'idée de patrie porte l'espoir de liberté. Ailleurs elle est le moyen de l'asservissement. Tantôt la fierté nationale revendique la dignité. Tantôt elle facilite l'humiliation. Partout dans le monde la guerre rassemble les énergies, suspend les révoltes. Les pouvoirs fragiles y prennent la force. Les usurpateurs y cherchent la légitimité. Et la sinistre vertu de la guerre ne cesse de trouver ses prêtres. *« Elle hausse tout au ton du sublime »*, admirait Proudhon. *« Elle fait l'homme plus grand que nature. »* Elle simplifie tragiquement les destins en les dramatisant. La faim, la servitude, créent d'éphémères solidarités, qu'abolit vite la nation en guerre. Ce qu'observait Steen Sternhell : ce siècle pourrait avoir fait la preuve que le moteur de l'histoire n'est pas la classe, mais la nation.

Et la France ? En son 14 juillet 1982, elle est fidèle à ses rituels. Soldats au pas cadencé, armes modernes, avions au ciel : la France continue de prendre son armée pour mesure. Et le discours barrésien, même oublié, même exécré, n'a pas vraiment cessé de bercer la mémoire de ce peuple. *« Une nation, c'est la possession en commun d'un antique cimetière... C'est un long passé d'efforts, de sacrifices, de dévouements. »* C'est un *« héritage indivis »* : que les rites exaltent, que les pouvoirs entretiennent et que l'armée défend.

Faut-il y regarder de plus près, se demander ce qu'est en France, en 1982, le sentiment national ? Si le 14 juillet est mieux qu'un jour férié, *un congé prolongé ? Pour quelques-uns, la distraction d'une armée qui défile ? S'il est pour les Français la fête d'une communauté vécue ? Un jour de vraie ferveur ?*

Apparemment, le sentiment national s'est renforcé : en tout cas il n'est plus violemment contesté. Jaurès avait-il vraiment cru que les prolétaires, français et allemands, briseraient leur fusil ? En trois jours du mois d'août 1914, l'union sacrée avait dissipé cette utopie fraternelle, et les prolétaires des deux pays montèrent au front pour s'entre-tuer. Depuis lors, la gauche française, autant que la droite, fut dépositaire du sentiment national. Elle l'est devenue davantage quand le patriotisme s'est confondu avec le combat contre le facisme, quand une partie de la droite, reniant son idéologie, s'est engagée dans la trahison. Il n'y a plus, aujourd'hui, si l'on excepte quelques voix sans audience, de Français pour excommunier la France.

« La guerre fait la patrie »

Mais il se pourrait que cette unanimité tranquille masquât beaucoup d'indifférence. « La guerre fait la patrie », constatait de Gaulle. Pour ceux qui connurent l'ennemi, la souffrance, le combat, la patrie n'a sans doute pas cessé de mériter ferveur. Mais ceux-là s'en vont, ou vieillissent. Que représente aujourd'hui la patrie pour deux générations venues depuis la dernière guerre mondiale ? La France leur paraît-elle une culture ancestrale, un paysage familier, un livre d'histoire ou le cadre abstrait des affaires de l'Etat ? Ces générations n'ont pas rencontré d'ennemi. Elles n'ont pas vécu d'humiliation nationale, si l'on excepte pour quelques-uns le prolongement des guerres coloniales. Elles ont aisément franchi les frontières, elles ont parcouru le monde. Elles ont trouvé l'Europe trop petite. Elles n'ont été prisonnières ni d'un territoire, ni des images, ni des musiques, ni des mœurs d'un pays. Elles n'attendent nulle exaltation de la guerre et savent bien que, sous tous ses déguisements, elle n'est jamais que destruction. Ne rêvent-elles *pas aujourd'hui de communautés* plus étroites que la patrie, plus immédiates — un lieu hospitalier, quelques personnes aimées, une société chaleureuse — ou, au contraire, de solidarités plus vastes, à l'échelle du *monde, du monde souffrant, et qui* aboliraient toute frontière ? Et si les symptômes de la patrie ne sont pour les jeunes Français qu'un service militaire incompris, un passeport, un droit de vote, une langue usuelle, les couleurs d'une compétition sportive, la rendent-ils perceptible ?

Nous aurions eu tort de nous réfugier dans le respect des rites pour éluder ces questions, de nous persuader, au prix d'une litanies mythique, qu'entre la France et les Français le lien serait spontané et immuable. Ni la piété du souvenir, ni la beauté des cérémonies, ni les sacrifices consentis à la force de frappe, ni même l'accouplement du sport et de la nation ne suffiront à donner vigueur au patriotisme dans les générations qui risquent de s'en détourner : pour qui la patrie, non plus que Dieu, ne sont pas forcément des vérités éternelles.

∴

Que l'on puisse avoir, à vingt ans, raison et fierté de se sentir français ? Les chemins ne sont pas ceux d'une nation nostalgique, contemplant, aux jours de fête, les restes de sa force et les gloires de son passé. Il s'agit au contraire de proposer à un peuple jeune les chances d'une patrie vivante. Cette tâche ne pouvait être *conçue quand une caste dirigeait les* Français, qui confondait le plus souvent l'intérêt national et le sien. Le socialisme a les chances de *la légitimité patriotique*, d'un large assentiment populaire, de la sympathie — *mesurée — des jeunes générations*, et, s'il le veut bien, du temps des patientes entreprises. Il peut s'efforcer de donner plein sens et vigueur à la communauté nationale. Ce qui n'est pas œuvre facile. Cela oblige, dans *nos frontières, à la longue pédagogie* d'une vraie fraternité : maîtrisant les forteresses qui protègent les privilèges et droits acquis, triomphant des fanatismes, des exclusions qui déchirent sûrement le tissu d'un peuple et *rendraient bientôt dérisoire*, si l'on y prenait garde, tout discours sur la patrie. Cela oblige à la restauration du « civisme », vertu au nom désuet : manière d'être ensemble et de respecter spontanément *la* règle commune, sans quoi la cité n'est au mieux qu'un équilibre d'égoïsmes rivaux.

Cela oblige à un grand dessein éducatif et culturel : qui ouvre à tous, dès l'école, la familiarité des choses belles, les larges espaces de pensée. Surtout, cela oblige à regarder très au-delà des frontières de la France, à rejeter le vieux principe nationaliste, encore si pesant chez nous, qui fait dépendre tout comportement français du seul intérêt national. C'est au contraire l'universel qui doit devenir la préoccupation nationale. Telle est la perspective du discours de Cancun. Il est probable qu'en France, aujourd'hui, *l'idée de patrie ne peut retrouver force, avenir, que si elle aide à fonder une communauté ouverte*, solidaire de l'espèce humaine tout entière : et d'abord des exclus, des opprimés, des affamés d'ici et d'ailleurs. *Cette patrie ne serait pas un « antique cimetière ».* Ni seulement un « héritage individis ». Ni seulement une force de défense. Ni le moteur d'expéditions guerrières ou de nouveaux exploits. Ni une image illustrée de l'Etat. *Mais une nation qui* parle au monde de liberté, de dignité, de paix, et qui les porte. Et ce généreux détour serait le meilleur chemin pour ramener tous les Français à la France.

(*) Professeur à l'université Paris-I.

Une nation et sa fête

(Suite de la première page)

Pour Michelet, qui tenait que *« les nations peuvent se classer comme les animaux (...), la France est le pays du monde où la nationalité, où la personnalité nationale, se rapproche le plus de la personnalité individuelle)*. C'est ce qui explique que si Napoléon, selon Taine, l'a aimée *comme un cheval*, tant d'hommes, qui n'étaient pas tous Français, l'aient aimée comme une femme, voyant en elle, selon les cas, leur mère, leur maîtresse, ou la dame de leurs pensées.

Ce portrait romantique, pourtant, gardons-nous de nous en satisfaire. Ne l'accrochons pas au-dessus de nos autels. Ne le prenons pas pour emblème. N'idéalisons pas une nation qui n'a pas plus que les autres échappé à la rapacité. N'oublions pas de quel prix de souffrances a été payée la splendeur de Versailles et la cruauté des jeux qui se déroulaient sous ses lambris. Ne laissons pas l'exquise douceur ou la passion généreuse de tant de ses poètes, de ses peintres, de ses musiciens, masquer la réalité des dragonnades et des ratonades. La terre de la liberté, où tant de proscrits ont trouvé refuge,a été aussi celle de l'impérialisme le plus cru. La France n'a pas été impunément, sous Louis XIV, sous Napoléon, au lendemain de la première guerre mondiale encore, la première puissance du monde : elle n'a pas laissé que de bons souvenirs. Et pas seulement à l'extérieur de ses frontières : dans plus d'une de ses provinces, soumises à un centralisme uniformisateur que Robespierre et le « petit Caporal » ont hérité en droite ligne de Philippe le Bel et de Richelieu. Aussi doit-elle y regarder à deux fois avant de donner des leçons, comme elle a si facilement, quels que soient les maîtres du moment, tendance à le faire. On n'aime guère les gens qui se croient supérieurs, et, quand ils n'ont pas les moyens de leur prétention, on se moque d'eux.

Des moyens dramatiquement diminués

Or les moyens de la France ont dramatiquement diminué. C'était, en 1789, le pays le plus peuplé du continent, à tel point qu'on l'appelait « la Chine de l'Europe ». Elle avait environ 25 millions d'habitants, contre 8 à la Grande-Bretagne, 15 à l'Italie, 20 à l'Allemagne, 20 peut-être à la Russie. La Chine elle-même n'avait alors que 200 millions d'habitants, *les Etats-Unis pas plus* de 3. Toute l'Amérique du Sud n'en avait pas 15.

L'exubérance de la natalité française contribue à expliquer l'esprit conquérant de la Révolution et de l'Empire. L'énorme saignée des guerres napoléoniennes et du premier conflit mondial ne pouvait pas ne pas appauvrir sa vitalité alors que les progrès de la santé publique faisaient se multiplier les populations d'outre-mer. En 1789, un homme sur 32 était Français. En 1982, on n'en compte plus qu'un sur 80. Quatorze pays, dont le Bangladesh ou le Nigéria, sont plus peuplés que le nôtre. Le marché national est devenu trop petit, face aux géants américain, japonais, soviétique, pour permettre le développement isolé d'industries nationales compétitives. Or la pauvreté de ses resssources énergétiques suffit à elle seule à interdire à la France, sauf à retourner à l'âge pré-industriel, toute politique d'autarcie. Enfin la dimension de l'espace français — 550 000 km² par rapport aux 22 millions de l'U.R.S.S., aux 9 millions des Etats-Unis et de la Chine — constitue, à l'époque des vols supersoniques et des armes de destruction massive, un énorme handicap pour la sécurité nationale.

Ces données d'une triste banalité ne doivent rien à la crise économique mondiale. Elles commandent toute réflexion sur ce que peut ou doit être le rôle de la France dans le monde d'aujourd'hui. Rien d'étonnant si elles conduisent certains à douter de la possibilité pour leur pays de maintenir une existence autonome. A préconiser donc une fusion au sein du monde libre ou de cette république socialiste universelle qui, prédite par Lénine, finira bien par voir le jour. Le raccourcissement des distances, la mondialisation des échanges, n'imposent-ils pas, de toute manière, l'avènement d'un gouvernement planétaire ?

Un seul regard sur le monde d'aujourd'hui *devrait suffire* à détourner de ces tentations. Aucun protectorat n'est désintéressé. S'en remettre à celui de l'une ou de l'autre des grandes puissances de ce temps serait se résigner à la dépendance, à la *servitude*, au *sous-développement*. Partout d'ailleurs, sur la planète, l'évidente crise des empires et des idéologies pousse les communautés humaines à affirmer leur identité, et d'abord leur identité culturelle, et à s'appuyer sur des structures à elles, enracinées dans leur sol.

Avec les atouts dont elle dispose, ses industries de pointe, la richesse fabuleuse de sa terre, son statut de membre du club nucléaire, le rayon*nement de sa langue et de la culture* qu'elle exprime, la richesse d'apports étrangers continuels, qui ont fait d'elle, depuis longtemps, une nation assimilatrice, et donc une nation métisse, la France n'a pas plus de raison qu'en 1420, lorsqu'elle fut cédée à l'Angleterre, ou qu'en 1940, lorsqu'elle fut submergée par l'Allemagne, de désespérer de son destin.

Encore faut-il, si elle veut continuer longtemps à se gouverner elle-même, *qu'elle en paye le prix*. Qu'elle sorte de la guerre civile permanente où elle épuise des énergies qui seraient mieux employées à la défense de ses idées et de son économie. Qu'elle sache qu'aux yeux de tous elle cesse d'être elle-même le jour où elle abandonne le combat pour les droits de l'homme et pour la liberté. Qu'elle comprenne qu'en ce siècle dominé par le spectre des pénuries et de la mort atomique, on ne *peut pas se sauver sans un immense* effort de solidarité européenne et planétaire. Et qu'enfin elle se persuade une bonne fois que, même à l'âge de la robotique, on n'obtient rien sans effort. Car à défaut le « déclin » serait inévitable, dont Jacques Delors a confié, peu de temps après Valéry Giscard d'Estaing, qu'il avait la « hantise ». Et comment ne pas voir que le déclin de la nation aurait toutes chances d'entraîner, pour chacun de ceux qui la constituent, un déclin personnel ?

ANDRÉ FONTAINE.

RÉPLIQUE A... MICHEL AURILLAC

Le gaullisme existe-t-il ?

par PIERRE LEFRANC (*)

M. AURILLAC, ancien député R.P.R., a choisi la date du 18 juin pour déclarer (1) : *« Le gaullisme n'est pas une philosophie politique »* et expliquer ensuite longuement ce qu'est et n'est pas le gaullisme.

Il semble qu'il y ait quelques contradictions dans cet article. En effet, ou le gaullisme existe ou il n'existe pas. S'il existe après la disparition de celui qui l'a inspiré, c'est qu'il constitue un ensemble d'idées, un faisceau de principes, une gerbe de règles de conduite dont la somme ressemble fort à une philosophie politique. Ou il n'existe pas, et alors l'écrit de M. Aurillac n'a aucune raison d'être.

De surcroît M. Aurillac, important porte-parole du R.P.R., affirme que ce parti est « le principal héritier du gaullisme ». N'est-ce pas reconnaître que le gaullisme est une réalité ? Nouvelle antilogie.

En vérité, les hommes politiques se fabriquent un gaullisme sur mesure pour l'adapter à leurs besoins.

Je ne crois pas que le général de Gaulle eût accepté que l'on se serve de son nom pour couvrir, depuis 1969, nombre d'opérations inspirées par des considérations politiciennes et certainement personne n'aurait osé se risquer à de semblables usurpations s'il avait été toujours là pour les dénoncer.

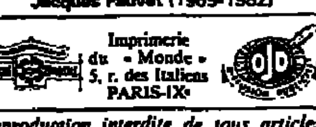
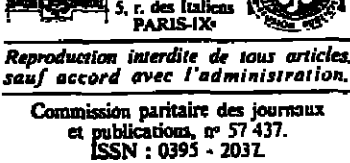
Pour s'assurer que le gaullisme existe en tant que philosophie politique, il n'est que d'arrêter le premier passant rencontré et de lui demander si telle ou telle décision est gaulliste. La réponse jaillira sans aucune hésitation. Ce n'était pas gaulliste de céder, aux Américains en 1972 à Nairobi, sur la convertibilité du dollar, ce n'était pas gaulliste de laisser entrer la Grande-Bretagne dans le Marché commun sans qu'elle en est accepté les conditions, la politique de M. Giscard d'Estaing n'était pas gaulliste et il est bien regrettable, oh ! combien, que le parti de M. Aurillac, qui s'est constamment prétendu gaulliste, l'ait soutenu pendant sept années : ce n'est pas gaulliste de prévoir des budgets en catastrophique déséquilibre ; ce n'est pas gaulliste de faire passer des préoccupations de partis avant la défense de la collectivité ; ce n'est pas gaulliste enfin, d'accepter et d'entretenir la coupure de la France en deux.

Oui, chacun sait discerner ce qui se trouve en opposition avec la ligne tracée par le fondateur de la Vᵉ République et que l'analyse et le jugement soit possible démontrent amplement que le désir de chaque parti d'assaisonner le gaullisme à sa manière se heurte et se heurtera à la clairvoyance des Françaises et des Français. Sans doute est-ce pour avoir cru que l'on pouvait faire passer des vessies pour des lanternes que l'ancienne majorité a perdu le pouvoir. Elle ne le reprendra certainement pas si elle continue de croire que l'on peut impunément utiliser le gaullisme pour le seul service d'entreprises partisanes.

(1) *Le Monde* du 18 juin 1982.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ


Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Un dessein pour le pays

par OLIVIER GUICHARD (*)

TANT qu'il y aura des hommes qui s'en réclameront, il sera toujours temps de parler du gaullisme. Et pourquoi ne pas s'en réclamer quand on est de ceux qui n'ont, encore aujourd'hui, d'autres convictions politiques que celles qui leur ont été inspirées par l'enseignement et l'exemple du général ?

La politique n'est pas une technologie, où tout progrès implique l'obsolescence des techniques qui l'ont précédé. C'est une façon d'user du pouvoir selon des *« principes en un certain ordre assemblés »*. L'ordre peut varier avec les conceptions politiques, mais le propre des grands maîtres de la politique est de s'en tenir à peu de principes et à une stricte hiérarchie entre eux. Celle de Lénine n'est pas celle de de Gaulle, celle de Saint Louis n'est pas celle de Machiavel, mais tous quatre étaient à leur façon des simples : quelques principes et un ordre qui leur donne cohérence et efficacité.

Pourquoi ne pas témoigner que les principes et l'ordre du général, tels que je les ai compris, me suffisent encore à fixer le devoir de l'Etat, à juger la conduite de ceux qui en ont la charge, à guider la mienne pour autant que j'y ai part.

Ce *serait* absurde si le gaullisme était une sociologie, ou un modèle économique, ou une doctrine constitutionnelle. Mais il n'a rien de si essentiellement lié aux circonstances au travers desquelles il s'est déployé au temps du général. *Les circonstances* ont changé, la méthode demeure : mais on s'est jusqu'ici assez peu préoccupé de la définir.

Bref, je refuse d'éliminer le gaullisme en l'enfermant dans les circonstances et les formulations d'hier. Mais il y a une autre façon d'éliminer l'originalité du gaullisme, en le noyant dans son succès. Tout est gaullisme ? Tout le monde se réclame du gaullisme ? C'est prendre les apparences pour la réalité.

La crédibilité nationale

1) Le gaullisme, ce n'est pas les institutions. Il fallait *ces* institutions pour pouvoir mener une politique digne de la nation française. Mais on peut, avec ces institutions, mener une politique destructrice de la nation : on le voit.

Il fallait ces institutions pour avoir une chance de subordonner les partis. Mais on peut aussi livrer ces institutions aux partis : on le voit.

M. Mitterrand se plaît à dire : *« Ces institutions me conviennent »*. Nous préférerions qu'il convienne, lui, aux institutions. Et que, le jour où cette convenance n'existerait plus, on se sépare de M. Mitterrand parce qu'il n'y a plus sa place, plutôt que des institutions parce qu'elles ne lui agréent plus.

Le gaullisme n'est pas les institutions, tout simplement parce que le gaullisme est une action, action dont les institutions ne sont que les cadres.

2) Le gaullisme, ce n'est pas non plus la bombe atomique ni la liberté d'allures de notre diplomatie. Il est certes spectatulaire que l'ennemi acharné de la force de frappe, élu président, s'en fasse l'avocat. Cela fait toujours plaisir de voir l'histoire manier l'ironie. Mais la dissuasion, c'est une affaire de crédibilité. Il y a la crédibilité personnelle de celui qui a l'usage du bouton. Mais il y a aussi la crédibilité nationale. Quand la France se ruine, quand elle glisse dans la dépendance économique, cette crédibilité peut-elle durer longtemps ? Quant à l'indépendance de la politique extérieure, elle n'est pas qu'affaire de style. Peut-être « suit-on la ligne » ; mais on s'y essouffle. L'indépendance ne peut être que le résultat d'un effort soutenu. C'est une récompense.

∴

Dans la France d'aujourd'hui, le champ de la politique tend à se réduire au champ social, social et économique bien sûr.

Tout s'ordonne autour du formidable débat intellectuel sur la nature et le modèle de la société industrielle, un débat qui a bientôt deux cents ans et n'est pas tranché. Et le système parlementaire et partisan en prend le relais. Intellectuellement, la société ne cesse de s'interroger sur elle—même. Électoralement, elle ne s'intéresse qu'à ce qui se passe au sein d'elle-même.

Or, pour le gaullisme, le champ de la politique, c'est d'abord, c'est essentiellement, la vie de la nation. *La* France n'est pas un lieu, parmi d'autres, où s'exercent les forces sociales. Elle est d'abord, elle est essentiellement une « personne » - c'est-à-dire une unité, une durée, une histoire.

Dès lors, certains mots ont priorité sur d'autres. Des mots étranges dans le vocabulaire politique dominant. Des mots qui gênent parce qu'on ne sait qu'en faire, ou dont on se débarrasse en n'y voyant que fleurs de rhétorique. Pour le gaullisme, ces mots sont le cœur même d'un langage politique vrai : l'unité, la grandeur, le destin, le rassemblement, l'effort, la participation, l'État, l'indépendance - je cite en vrac.

Ce vrac n'est pas un bric—à—brac désuet. Il s'ordonne dès qu'on le met en rapport avec la *« certaine idée de la France »* qui, toujours, habite l'action gaulliste.

Il s'ordonne en termes d'objectifs : ceux d'une nation qui se sente et se veuille une communauté venue d'une si longue histoire, obligée à un grand destin. Ceux d'un État qui sache incarner cette durée, cette mission. D'une nation et d'un État qui se veuillent une clarté dans le monde à la dérive, où tous les hommes puissent reconnaître leur chemin, car cette mission de la France, elle est, mystérieusement, de témoigner pour tous qu'une communauté d'hommes peut—être fière et forte sans être conquérante, et pacifique sans être soumise : et que les hommes peuvent y trouver, dans l'ordre, la paix et l'unité, les chemins divers de leur liberté.

Ces mots s'ordonnent aussi en termes de moyens : le dessein, qui oblige l'État, toujours tenté par la dispersion, à hiérarchiser son action ; l'effort, parce que l'histoire, si elle donne une mission, ne fait pas de cadeaux ; la participation aussi. Certains s'étonneront que je la range au nombre des moyens plutôt que des fins. Mais la fin qu'elle sert, c'est l'unité nationale et sociale. Cela explique, me semble-t-il, que le général y ait si constamment pensé et l'ait assez peu imposée. L'unité sociale était son véritable objectif, et il avait pour y atteindre d'autres moyens plus disponibles que la participation : *son propre personnage*, les desseins qui s'appelaient tour à tour libération, victoire, restauration de l'État, conquête de l'indépendance.

∴

Les deux façons, nationale et sociale, de définir le champ de la politique se croisent. Elles se rencontrent, tantôt pour en découdre, tantôt pour s'accorder... La rencontre est normale : la France est aussi une société ; et notre société s'appelle la France.

Seulement, même quand la rencontre est heureuse, le gaullisme et le socialisme (ou le libéralisme) se distinguent par leurs priorités. Et personne n'avait plus que le général le sens des priorités.

Des raisons de vivre

Le gaullisme ne refuse pas la société ; il la prend telle qu'elle est, comme un réseau de circonstances. Mais il est infiniment moins intéressé par sa nature que par sa vie. Il préfère l'hygiène à l'anatomie. Il a cette conception simplifiante que, pour vivre, une société n'a pas besoin de connaître ses secrets biologiques ni de se manipuler elle—même, mais d'avoir des choses à faire ensemble, des *raisons de vivre*.

Dans cette France, dont c'est la fête, le gaullisme n'a pas plus de difficultés à trouver sa place aujourd'hui qu'hier.

Le général et le gaullisme y ont toujours occupé une place précaire, fragile - et non sans compromis. Compromis dont la première expression aura été l'existence même d'un rassemblement gaulliste.

Aujourd'hui, le R.P.R. est un parti ; Mais en son sein l'esprit gaulliste, le sens des priorités dont j'ai parlé, n'est pas étouffé. Il est même assez remarquablement vivant. Il continuera de vivre, là et ailleurs, sous le nom ou sans le nom de gaullisme.

Peut—être, nous qui considérons la France comme une personne, sommes-nous condamnés à l'idéalisme ; mais nous ne pouvons accepter d'être confondus avec ceux qui ne se préoccupent pas d'abord de sa fierté et de son éclat.

(*) Ancien ministre, député R.P.R. de la Loire-Atlantique

étranger

La guerre du Liban et ses répercussions diplomatiques

Le sommet arabe sur le Liban, proposé samedi par le président Bourguiba, paraît avoir toutes les chances de se tenir comme prévu le 15 juillet à Monastir. Ce mardi matin 13 juillet, dix membres de la Ligue arabe — plus la Tunisie — avaient donné leur accord : la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Libye, le Koweït, la Syrie, le Yémen du Sud, le Yémen du Nord, les Emirats arabes unis et l'O.L.P.

On ignore encore toutefois, nous câble notre correspondant à Tunis, si tous les pays qui ont accepté et accepteront l'invitation de M. Bourguiba seront représentés par leur chef d'Etat. Un autre problème paraît résider dans le silence observé jusqu'ici par Ryad. Les dirigeants saoudiens, dont les relations avec la Libye continuent d'être tendues, n'auraient pas apprécié le fait que l'initiative tunisienne ait suivi de quelques heures une visite inopinée du colonel Kadhafi à Tunis. Il se pourrait également que les Saoudiens redoutent des mesures qui seraient prises à l'encontre des Etats-Unis. C'est probablement pour dissiper ces réticences que le gouvernement tunisien a dépêché lundi à Taef l'un de ses plus habiles diplomates en la personne du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Mahmoud Mestiri.

● A BEYROUTH, M. Hani El Hassan, conseiller de M. Yasser Arafat, s'est déclaré, dans une interview au journal « Al Nahar », satisfait de l'attitude de Paris qui « en dénonçant l'invasion israélienne est désormais l'Etat apte à assurer la tâche de désengagement des forces à Beyrouth ». Il a, par ailleurs, exprimé l'espoir que l'U.R.S.S. soutiendra l'initiative française d'envoyer des troupes au Liban, dans le cadre d'une force internationale, car « ne pas soutenir cette initiative nuirait aux intérêts des peuples libanais et palestinien ». « Les Palestiniens, a encore indiqué M. Hassan, se sont déclarés disposés à quitter Beyrouth si, après leur départ, des forces internationales amies assurent, aux côtés de l'armée libanaise, la sécurité des camps de réfugiés palestiniens et des patriotes libanais. »

Hani El Hassan a, d'autre part, affirmé que l'O.L.P. « est convenue avec l'Etat libanais d'une solution pour la ville de Beyrouth, qui prévoit un retrait israélien de la capitale et de la route internationale Beyrouth-Damas, et le déploiement de forces internationales pour assurer le désengagement des troupes et les tâches de sécurité à l'intérieur des camps de réfugiés, aux côtés de l'armée libanaise ». « Nous sommes également convenus, a-t-il ajouté, d'organiser la présence politique de l'O.L.P. au Liban avec des garanties humaines et syndicales pour les Palestiniens qui sont dans ce pays depuis 1948. Nous avons également discuté d'une présence militaire symbolique palestinienne en dehors de Beyrouth. »

● AU CAIRE, M. Saïd Kamal, membre du Conseil national palestinien, a affirmé que les Palestiniens étaient « disposés à accepter les propositions égyptiennes de création au Caire d'un gouvernement en exil, à condition qu'ils obtiennent des garanties assurant la reconnaissance par les Etats-Unis de ce gouvernement ». Quant au transfert hors de Beyrouth-Ouest du commandement de l'O.L.P., M. Kamal a estimé que Tunis serait « le lieu le plus indiqué ». « Tunis, a-t-il déclaré, c'est le siège de la Ligue arabe, et la Tunisie est l'un des pays qui ne se sont pas ingérés dans les affaires intérieures palestiniennes. »

● A WASHINGTON, plusieurs membres du Congrès ont émis lundi des doutes sur l'opportunité d'un envoi de troupes américaines au Liban. Le chef de la majorité républicaine du Sénat, M. Howard Baker, a dit qu'il espérait que le président Reagan ne prendrait pas cette décision. Le sénateur John Melcher (démocrate du Montana) a estimé que « l'attaque israélienne avait duré trop longtemps ». « Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, devraient parler aux Israéliens un langage très direct et brutal : retirez-vous tout de suite et laissez les sauveteurs faire leur travail. » M. Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, s'est déclaré favorable à une réduction de l'aide américaine à Israël. « Nous ne pouvons pas maintenir plus longtemps le niveau de notre aide à Israël, spécialement quand cela met en danger la position des Etats-Unis en tant que médiateur et artisan de la paix au Proche-Orient. » Il a assuré que « beaucoup de ses collègues » partageaient ses vues et qu' « Israël doit être maintenant réaliste. L'attitude du monde, l'attitude américaine sont en train de changer ». — (A.F.P.)

Qui piège qui ?

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Sortie tout hébétée du déluge qui s'est abattu dimanche sur ses quartiers, Beyrouth s'est accordé une journée d'inventaire et s'est recroquevillée dans sa nuit, broyant du noir et maudissant l'avenir. Quinze heures de canonnade n'ont pas seulement ajouté ruines aux ruines. Elles ont aussi — surtout — fait table rase des vagues espoirs et relents d'optimisme qui, raisonnables ou non, faisaient hier office d'oxygène dans les touffeurs du siège.

Dès l'aube, les Beyrouthins ont fait le ménage, entassant çà et là les gravats sur les tonnes d'ordures qui s'accumulent aux carrefours, et sont allés très vite acheter à prix d'or fruits et légumes qui échappent encore — bakchich aidant — aux rigueurs du blocus. Sur le coup de midi, la capitale était de nouveau déserte, abandonnée aux miliciens en quête d'un coin d'ombre.

A Baabda aussi on a nettoyé le plus gros, balayé décombres et bris de verre dans un palais présidentiel frappé par la tornade. Signe des temps ? Le plus bel obus a dévasté la salle où s'est réuni un jour — pas si lointain, mais ici c'est déjà jadis — un « comité de salut national » qui prétendait sauver Beyrouth et recoller les morceaux d'un Liban éclaté...

Ménage fait, le petit ballet des tractations a repris au ralenti, sans que nul, d'évidence, ne se berce d'illusions...

Le paradoxe, dès lors, n'est qu'apparent, qui voit les assiégés crier presque victoire quand, l'orage passé, ils se targuent haut et fort de leur « résistance farouche » et des « pertes infligées à l'ennemi ». En point d'orgue à la canonnade, voilà Wafa, l'agence palestinienne, qui se lance prestement dans l'analyse détaillée de l' « échec israélien ». Israël, dit-elle en substance, loin de détruire militairement l'O.L.P. s'enlise dans une guerre d'usure qu'il voulait à tout prix éviter. Politiquement, la centrale palestinienne est « plus près que jamais d'une reconnaissance internationale. Le front intérieur israélien est divisé ainsi que les communautés juives dans le monde. Enfin, Israël a perdu pour toujours son image de petit David face au Goliath arabe. »

L'inefficacité des pilonnages

« On repart de zéro » titre en manchette, ce mardi matin l'Orient - le Jour. Comme si un mois de palabres et de navettes incessantes, ponctuées de temps à autre d'un jour ou d'une nuit de blitz, n'avait au bout du compte servi à rien. Réalisme morose : il faut aujourd'hui, pour se refaire un brin de moral, quelques petites phrases de M. Philip Habib, cet émissaire réputé muet de M. Reagan, au chevet du Liban. « Il ne faut pas désespérer, aurait confié le valeureux diplomate. Impasse ou pas, il n'est pas question d'abandonner. J'ai pour mission de trouver une solution politique, non une solution militaire. Je reste et j'y parviendrai, vaille que vaille !... »

La tâche sera bien rude tant tout paraît gelé. Rien, strictement rien, n'a changé sur le terrain militaire sinon qu'Israël a pu mesurer dimanche l'inefficacité de ses pilonnages, aussi sévères soient-ils. Les experts occidentaux, présents dans la capitale assiégée, ont pu constater que les lignes de défense palestino-progressistes n'avaient pas été le moins du monde affectées par les bombardements. Ils suggèrent même que l'assaillant s'est, çà et là, montré un peu présomptueux, s'installant souvent à portée des armes à tir court et omettant parfois de protéger une logistique elle-même trop « rapprochée ».

La guerre des propagandes ne donne jamais dans la nuance et le moral des combattants a besoin de solides assurances. Mais, sur le fond, il est aujourd'hui plus d'un diplomate à Beyrouth pour reconnaître que, dans leur nasse, les Palestiniens ont marqué quelques sérieux points. « Qui piège qui dans cette affaire, se risque même à demander l'un d'eux, les Israéliens sont là depuis un mois, Beyrouth à leurs pieds, et ne semblent plus trop savoir qu'en faire ! »

Les impatiences du général Sharon

Mais les fedayin, chaque jour plus convaincus que l'ennemi « n'osera pas » se lancer dans un assaut aventureux, pourraient aussi pécher par excès de confiance. Les Beyrouthins, eux, ne prennent pas tous à la légère les impatiences présentes du général Sharon et ils savent mieux que d'autres la négociation totalement bloquée sur deux « détails »... essentiels : la mise en place d'une force internationale entre les belligérants et le refus syrien d'accueillir les combattants palestiniens.

Rien ne semblait, ce mardi matin, pouvoir concilier les thèses contraires sur la nature et le rôle de cette force internationale, même si le principe de son intervention reste encore acquis. Doit-elle, comme l'entendent ensemble Américains et Israéliens, se contenter de superviser l'évacuation des fedayin et s'en aller bien vite, aussitôt fait ? Ou s'interposer entre les lignes adverses, veiller au désengagement mutuel, voire rester le temps qu'il faudra pour assurer la reconstruction sans heurt d'un Etat libanais ? C'est cette version que défendent fermement les dirigeants de l'O.L.P. et leurs alliés libanais, leaders musulmans et partis de gauche confondus.

Le refus opposé par la Syrie à l'accueil des Palestiniens est d'un autre ordre, même s'il affecte, à son aboutissement hâtivement programmé, cette négociation en panne. Damas, en fait, hausse les enchères pour reprendre place dans ces tractations qui, depuis un mois, la tiennent en superbe ignorance. Le général Assad pense-t-il ainsi tenir l'occasion rêvée de négocier le maintien de ses troupes dans une partie du Liban, au Nord et dans la Bekaa ? Ou s'est-il seulement promis — comme on le susurre ici dans des demi-sourires — de faire payer à prix d'or et à qui de droit (l'Arabie Saoudite) la charge nouvelle qui lui est demandée ?

Il est clair, en tout cas, que plus rien ou presque sur ces deux points ne se négocie vraiment dans la capitale libanaise. Son destin se joue plus que jamais ailleurs. A Washington d'abord, affirme-t-on dans les états-majors, où le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, se rend ce mardi en compagnie de son homologue saoudien, le prince Saoud El Fayçal. Et Beyrouth, déjà, d'accrocher un nouvel et fragile espoir aux rumeurs qui viennent d'Amérique. De souligner, pour mieux conjurer le sort, tous les indices d'une détérioration des rapports entre Jérusalem et l'administration de M. Reagan. Le président américain n'aurait-il pas menacé si les canons ne cessaient de gêner M. Habib, de discuter bientôt directement avec l'O.L.P. ? M. Caspar Weinberger, secrétaire d'Etat à la défense, de son côté, n'exige-t-il pas dix jours au moins pour négocier au calme ? Et le jour n'approche-t-il pas où M. Shultz va s'installer dans le fauteuil de M. Haig, faisant souffler, jure-t-on ici, sur le Département d'Etat, un vent plus favorable aux thèses arabes ? Du coup Beyrouth aimerait presque oublier les menaces de M. Sharon. Lui, ne rappelait-il pas, hier, au détour d'une conversation, que ses avions n'avaient pas « visité » depuis longtemps — trop longtemps ? — le ciel immaculé de la capitale assiégée ?

DOMINIQUE POUCHIN.

L'AMBASSADE DE FRANCE A ÉTÉ SÉVÈREMENT ENDOMMAGÉE

Beyrouth (Reuter, A.F.P.). — L'ambassadeur de France au Liban, M. Paul-Marc Henry, a fait visiter lundi 12 juillet aux correspondants de la presse étrangère son ambassade sévèrement endommagée par des bombardements. En effet 13 ou 14 obus israéliens avaient explosé la veille dans les jardins de la mission située dans la partie ouest de la capitale libanaise.

L'ambassade elle-même, résidence de type oriental construite en 1919, est un des plus beaux immeubles de Beyrouth. Mais sa façade de pierres de taille couleur sable est désormais marquée d'éclats d'obus dont certains ont fracassé les fenêtres et causé d'importants dégâts à l'intérieur du bâtiment.

Les bombardements ont également ouvert un trou béant dans le mur d'enceinte du périmètre. Les jardins ont particulièrement souffert.

L'ambassade de France se trouve dans la partie « palestinienne » de la capitale libanaise à proximité d'un champ de courses qui est régulièrement pris pour cible par les Israéliens qui soupçonnent l'O.L.P. d'y avoir installé un camp d'entraînement.

« Je ne sais pas si le gouvernement français va élever ou non une protestation », ajoute-t-il sèchement en mettant de côté un éclat d'obus ramassé sur le tapis de son bureau. Il ajoute : « Il s'agit de bombardements sans discrimination. Le gouvernement israélien était parfaitement au courant de la localisation de la « résidence des pins ». Je suppose que les Israéliens savaient ce qu'ils faisaient. »

● *Une subvention de la Ville de Paris pour l'Association culturelle franco-libanaise.* — Sur la proposition de MM. Pierre Bas (R.P.R.) et Christian de La Malène (R.P.R.), adjoints au maire, le Conseil de Paris a voté à l'unanimité, le 12 juillet, une subvention exceptionnelle de 100 000 francs à l'Association culturelle franco-libanaise, dont le siège est situé à la Maison du Liban, 9, boulevard Jourdan, dans le quatorzième arrondissement. Après avoir affirmé qu'il était favorable à cette initiative, M. Henri Meillat (P.C.) a regretté « le silence de la Ville devant ce qui se passe au Liban. Ce n'est pas cette modeste subvention qui peut constituer la solidarité nécessaire qui devrait se manifester face à l'agression israélienne contre les Palestiniens et les Libanais de Beyrouth ».

M. Roger Romani (R.P.R.), qui présidait alors la séance du Conseil de Paris, a répondu : « Lorsque nous connaîtrons exactement les besoins de la ville de Beyrouth, la Ville de Paris agira. »

LA FRANCE NOMMERAIT UN AMBASSADEUR A TÉHÉRAN

Le gouvernement français a l'intention de nommer un nouvel ambassadeur à Téhéran, où le poste est vacant depuis le rappel, début août 1981, de M. Guy Georgy. L'ambassadeur avait été rappelé en consultation à la suite de manifestations aux abords de l'ambassade contre la décision française d'accorder le refuge à l'ancien président iranien M. Bani Sadr. Quelques jours plus tard, l'arraisonnement d'une vedette, vendue par la France à l'Iran, par des dissidents qui se sont ensuite réfugiés à Toulon, avait encore envenimé les relations entre les deux pays.

Le personnel de l'ambassade avait alors été réduit et sa direction confiée à un gérant, M. Jean-Pierre Guinhut. Depuis, les effectifs ont été ramenés à un niveau normal et un chargé d'affaires, M. Jean Perrin, a été nommé il y a deux mois. le gouvernement français aurait pressenti M. José Paoli pour l'ambassade de Téhéran.

M. Mitterrand n'est plus un « ami d'Israël »

(Suite de la première page.)

On n'ignorait pas en Israël que la guerre du Liban ne pouvait que tendre les rapports avec Paris. Toutefois on a accueilli ici avec satisfaction, et même parfois avec surprise, le fait que la visite de M. Shamir en France, au mois de juin, n'ait pas été annulée, et l'on a souligné ensuite que, si les entretiens entre le ministre israélien des affaires étrangères et M. Cheysson ont été « peu cordiaux », l'accueil réservé à l'Elysée par M. Mitterrand était nettement plus chaleureux. Cette visite avait relativement rassuré les Israéliens, mais cette impression a été vite annulée par les prises de position du gouvernement français en faveur de l'O.L.P. assiégée à Beyrouth. Les Israéliens ont compris que cette initiative était menée par M. Mitterrand lui-même, et non pas seulement par le ministre des relations extérieures, dont l'attitude a toujours été considérée comme beaucoup moins amicale envers Israël, pour ne pas dire hostile. Ainsi que le faisait observer un journaliste israélien, « le président français semble avoir atteint les limites de sa compréhension à l'égard d'Israël. »

A leur tour, les Israéliens ont été déçus et ont manifesté leur irritation. Hommes politiques et éditorialistes ont dénoncé avec colère les démarches françaises au sujet du Liban. A Jérusalem, l'envoyé spécial du gouvernement français, M. Francis, Gutmann, secrétaire général du Quai d'Orsay, a été fort mal reçu au début de ce mois. « La France tente de réparer aux yeux des Arabes et des Palestiniens le mauvais effet produit par la visite de M Mitterrand en Israël » ; tel a été le ton de la plupart des commentaires israéliens, ces jours derniers. L'allusion à Oradour n'a fait que détériorer davantage le climat. Les Israéliens ont trouvé l'occasion d'exprimer leur désappointement, comme en témoignent la très vive protestation élevée par le président de l'Etat, M. Itzhak Navon (le Monde du 13 juillet) et celle du gouvernement transmise deux fois par l'ambassadeur d'Israël à Paris et confirmée à l'ambassadeur de France à Tel-Aviv (lire ci-contre). Certains Israéliens ont compris que les propos du président français étaient peut-être le signe d'un « dépit » et d'une « grande amertume ». « Pendant un an, quelles que soient leurs préventions, Israéliens et Français se sont sans doute fait encore trop d'illusions sur leur amitié, nous a déclaré un ancien diplomate israélien. De part et d'autre, on a été déçu quant au résultat escompté. Chacun a essayé de circonvenir l'autre. L'amitié n'est pas impossible, mais elle ne peut surmonter toutes les divergences d'intérêt et de principe. »

FRANCIS CORNU.

Après l'allusion du chef de l'Etat à Oradour

PARIS JUGE « IRRECEVABLE » UNE DÉMARCHE DE L'AMBASSADEUR ISRAÉLIEN

L'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Rosenne, a fait lundi après-midi 12 juillet, une démarche de protestation auprès du Quai d'Orsay, à la suite des déclarations de M. Mitterrand à Budapest sur l'éventualité d'un « Oradour » à Beyrouth (le Monde des 11-12 et 13 juillet).

Cette démarche a été jugée « irrecevable » par les autorités françaises, indique-t-on de source autorisée. M. Rosenne a été invité à se référer à la mise au point publiée quelques heures plus tôt par l'Elysée. (Voir nos dernières éditions du 13 juillet.)

∴

Par ailleurs, en rendant compte des délibérations du conseil des ministres de ce mardi, M. Jacques Attali, conseiller spécial de M. François Mitterrand, a indiqué que le chef de l'Etat avait évoqué certaines réactions à ses déclarations de Budapest. M. Attali a déclaré : « Il s'agit là d'une interprétation fausse, désolante et provocatrice de la pensée du président en isolant une partie d'une phrase sans faire référence à la question posée. Le président a rappelé au conseil à ce propos qu'il n'a évidemment jamais accusé Israël d'avoir commis un acte de cette nature au Liban. Il a simplement souligné, en réponse à une question, que toute guerre identifiée à une résistance nationale expose les belligérants à commettre des violences contre les populations civiles comme cela a été le cas dans de nombreux conflits récents, en Afghanistan, au Salvador ou ailleurs. »

● *L'Association amicale des magistrats résistants*, que préside M. Maurice Rolland, demande dans un communiqué, « qu'on ne prononce pas à la légère le nom d'Oradour dont elle rappelle que le sort tragique fut celui d'une petite commune de France dont les paisibles habitants furent sans aucun motif massacrés, après avoir été enfermés dans leur église, lorsqu'il est traité d'une situation totalement différente qui est celle du combat entre le peuple israélien et une organisation terroriste puissamment armée et dont le but affirmé est et reste la destruction de l'Etat d'Israël ».

La France a choisi la cause des Palestiniens au détriment de celle du Liban

déclare le représentant à Paris de M. Gemayel

« *La France a choisi la cause des Palestiniens au détriment de celle du Liban (...). Elle fait passer la dignité de l'O.L.P. avant les intérêts légitimes du Liban. Lorsque je parle aujourd'hui de la France, j'éprouve un serrement de cœur...* » Invité de l'Association de la presse diplomatique française, lundi 12 juillet, le commandant Fouad Malek, représentant à Paris des Forces libanaises (1) de M. Béchir Gemayel, les milices phalangistes, ne s'embarrasse ni de formules, ni de nuances pour condamner la politique du gouvernement français au Proche-Orient.

Selon lui, les initiatives diplomatiques de Paris visant à « *sauver les Palestiniens ne font qu'encourager leur intransigeance* ». « *Les Palestiniens*, ajoute-t-il, *cherchent à gagner du temps. Ils en ont l'habitude. Ils ont réalisé avec la population civile de Beyrouth-Ouest la plus grande prise d'otages qui soit et ils en font un élément de leurs tractations au risque de provoquer son massacre alors qu'ils auraient dû déclarer Beyrouth ville ouverte.* »

Il reproche également à la presse française d'être « *partiale* ». Il regrette par exemple qu'elle ait mis en vedette le bon accueil réservé par quelques chrétiens aux troupes israéliennes alors que, affirme-t-il, « *les Israéliens ont été mieux accueillis par les druzes de M. Walid Jumblatt, par les chiites de Nabatieh et par les sunnites de Saïda que par les chrétiens de Baabda* ».

Comme on lui fait remarquer qu'il simplifie à l'excès et que le gouvernement français entend préserver la souveraineté et l'intégrité du Liban, mais que cela suppose, entre autres, que l'on trouve une solution au problème des Palestiniens, notamment ceux qui vivent au Liban, il répond : « *Le Liban ne peut lier la solution de son problème à celui des Palestiniens.* »

Et d'ajouter : « *Les Palestiniens non armés pourront rester. Mais tous les Palestiniens armés et leur direction politique doivent partir. Où iront-ils si personne ne veut les accueillir ? C'est la responsabilité de la communauté internationale. Nous ne pouvons être plus arabes que les autres pays arabes. Comment traitent-ils les Palestiniens ? Aucun d'entre eux n'accepte qu'ils soient armés et qu'ils constituent un Etat dans l'Etat.* »

Les forces libanaises ne craignent-elles pas de se trouver isolées par rapport aux autres courants du pays et par rapport au monde arabe en défendant des thèses aussi proches de celles des Israéliens et en s'installant dans les points occupés par ces derniers ? Le commandant Malek répond sans ambages : « *Les intérêts d'Israël consistant à éliminer les Palestiniens correspondent aux nôtres qui sont de nous en débarrasser. C'est pourquoi*, précise-il encore, *les propositions américaines vont plus dans le sens de nos revendications que les initiatives françaises.* » La formule pouvant paraître brutale, il ajoute tout de même : « *Mais les Israéliens devront partir, tout comme les forces syriennes et palestiniennes... sinon nous leur ferons sans aucun doute la guerre.* »

Son mouvement est-il favorable à la conclusion d'une paix avec Israël ? Il évite de répondre directement : « *Il reviendra au peuple libanais de se prononcer par la voix de son Parlement et de son gouvernement. Après tout, le plus grand des pays arabes — l'Egypte — a signé la paix. Qui dit d'ailleurs que le Liban ne sera pas déclaré pays neutre ? Que toutes les troupes étrangères quittent notre pays et nous nous arrangerons entre nous (...).* »

Qu'en est-il de la candidature de M. Béchir Gemayel à la prochaine élection présidentielle ? « *Béchir est un homme fort et nous souhaitons un gouvernement fort pour le bien du peuple libanais* », répond le commandant Malek qui se demande cependant si la consultation pourra avoir lieu « *Mais on peut*, précise-t-il, *imaginer un intérim, la convocation d'une Constituante ou d'autres solutions.* » Il admet enfin que « *les institutions du Liban devront être revues pour tenir compte de l'évolution numérique des différentes communautés* ».

PAUL BALTA.

(1) En France, le mouvement a pris le nom d'Alliance libanaise. Ses responsables nous ont précisé que M. Gemayel n'a pas adressé de lettre à M. Claude Cheysson et que le texte publié par certains journaux français et qui aurait été remis à l'ambassadeur de France à Beyrouth, M. Paul-Marc Henry, émanerait de l'Union des ligues maronites. Les reproches formulés à l'égard de la politique française sont toutefois les mêmes que ceux exprimés par le commandant Malek.

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

Rabat annonce la reprise de l'exploitation des phosphates de Bou-Craa, interrompue depuis six ans

Dans un message adressé lundi 12 juillet au chef de l'Etat kényan, M. Daniel Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A., le roi Hassan II du Maroc expose les conditions dont la satisfaction peut, à ses yeux, faciliter la tenue du sommet de l'Organisation début août à Tripoli. Le souverain se déclare favorable à la convocation d'un sommet des présidents des sept pays du comité de mise en œuvre des résolutions de Nairobi (Kenya, Nigéria, Mali, Sierra-Leone, Guinée, Tanzanie et Soudan). Le roi demande que cette réunion réaffirme que les décisions prises par le sommet de Nairobi en juin 1981 concernant, notamment, l'organisation d'un référendum, sont « définitives et irrévocables », *qu'il dise que* « l'admission de la République arabe sahraouie démocratique au sein de l'O.U.A. est nulle et, par voie de conséquence, inexistante », *qu'il précise enfin que* « la question du Sahara ne sera, à aucun titre, inscrite » *à l'ordre du jour du sommet de Tripoli.*

De notre correspondant

Rabat. — Interrompue depuis le début de la guerre du Sahara occidental en 1975-1976, à la suite des attaques du Front Polisario, l'exploitation des mines de phosphates de Bou-Craa, au sud-est d'El Aïoun, a repris samedi 10 juillet. La nouvelle a été annoncée officiellement lundi dans un message adressé au roi Hassan II par M. Mohamed Karim Lamrani, président-directeur général de l'Office chérifien des phosphates.

« *L'extraction du phosphate, son transport jusqu'aux usines de traitement, les opérations de stockage au port d'El Aïoun et l'exploitation, se déroulent dans les meilleure sconditions* », assure ce message. La nouvelle prouve l'efficacité du « *mur* » de défense dont l'achèvement avait été annoncé par le général Dlimi, commandant du secteur sud, en mai dernier et confirmée un mois plus tard.

Le « *mur* » qui s'étend sans discontinuer du massif de l'Ouarkziz au nord-est jusqu'à la ville de Boujdour, sur la côte atlantique, englobe le « *Sahara utile* », dont fait partie le site de Bou-Craa. Celui-ci semble jouir d'une sécurité suffisante pour que les activités économiques puissent y reprendre, même si une partie importante de la province d'El Aïoun et surtout de celle de Dakhla (ex-Villa-Cisneros) peuvent encore être utilisées par le Polisario pour lancer ses attaques.

Les guérilleros sont cependant exposés, pendant la longue progression qu'ils doivent mener depuis la frontière algérienne, à l'observation et aux attaques de l'aviation marocaine. C'est ce qui explique que l'attaque lancée le 3 juillet contre le mur au nord-est de la ville de Smara ait pu être brisée. Toutefois, lors de cette opération, — la première depuis janvier — le Front Polisario n'avait mis en œuvre que des moyens limités à deux bataillons. Actuellement, le Front semble faire porter l'essentiel de son effort sur le terrain diplomatique afin de préparer le sommet de l'O.U.A. à Tripoli.

ROLAND DELCOUR.

ASIE

Le H.C.R. a élaboré un plan de « sauvetage des demandeurs d'asile en mer »

De notre correspondante

Genève. — Alors que le millionième réfugié indochinois officiellement recensé est arrivé en Thaïlande (*le Monde* daté 11-12 juillet), une réunion internationale vient de se tenir à Genève, du 5 au 7 juillet, sous l'égide du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), pour élaborer un plan de « *sauvegarde des demandeurs d'asile en mer* ». Appelé « *Disero* », il prévoit le débarquement en Asie du Sud-Est de réfugiés moyennant des offres fermes de réinstallation faites par un ensemble de pays d'asile permanents, *dans les cas où l'on ne saurait envisager l'accueil dans les pays dont les navires qui ont procédé au sauvetage battent pavillon.* Ces cas sont d'autant plus fréquents qu'une grande partie de la flotte marchande du monde navigue sous pavillon de complaisance.

Le H.C.R. a souligné l'obligation humanitaire fondamentale de porter secours aux embarcations en détresse, prévue par les conventions internationales. Le représentant des Philippines, parlant au nom des pays de l'ASEAN, a néanmoins indiqué que les demandeurs d'asile ne pouvaient accéder aux centres de triage que s'ils bénéficient d'une garantie de réinstallation permanente dans un autre Etat. Il a précisé que « *le fardeau des cas résiduels n'était pas acceptable* ».

Faut-il conclure que les gens en détresse doivent être rejetés à la *mer ? Il ressort des diverses suggestions avancées que*, normalement, tous les demandeurs d'asile en mer devraient être acceptés, *ne serait-ce que temporairement*, par les pays côtiers mais que le fardeau matériel ne devrait pas leur incomber en totalité. Un plan de financement a été prévu à cet effet. — I.V.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE HO-CHI-MINH-VILLE VA ROUVRIR SES PORTES

L'Institut français de Ho-Chi-*Minh-Ville* (*anciennement* Saigon) va être réactivé dans le nouvelles conditions. Aux termes d'un protocole d'accord signé lundi 12 juillet à Hanoï par M. Ivan Bastouil, ambassadeur de France au Vietnam, et MM. Ha Van Lau, vice-ministre des affaires étrangères, l'Institut, qui avait été mis en sommeil après la prise de Saigon en 1975, devient l'Institut d'échanges culturels avec la France et passe sous propriété vietnamienne ; le Vietnam en assurera la direction, la gestion et l'entretien.

L'Institut, qui était l'un des plus importants du monde avant 1975 — *il disposait d'équipements très* complets, bibliothèque, photothèque, filmothèque, salles de projection et de réunion, matériel audiovisuel, — sera exclusivement consacré à la coopération culturelle franco-vietnamienne, précise-t-on de source française à Hanoï. Il dispensera à nouveau des cours de français et abritera un centre de documentation économique, juridique, scientifique et technique. Un « comité mixte des programmes » se réunira deux *fois par an* et un attaché culturel sera prochainement nommé à Ho-Chi-Minh-Ville. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

LIBÉRANT LES DERNIERS PRISONNIERS ARGENTINS

Londres considère que Buenos-Aires a accepté la fin des hostilités aux Malouines

Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Juan Ramon Aguirre Lanari, a démenti, lundi 12 juillet, à Buenos-Aires, que son pays ait accepté une cessation officielle des hostilités avec la Grande-Bretagne dans l'Atlantique sud. Rappelant que le gouvernement argentin reconnait la cessation de fait des combats, M. Lanari a souligné que son pays subordonnait son acceptation à la fin du blocus imposé par la Grande-Bretagne aux Malouines.

De leur côté, les Etats-Unis ont levé lundi l'embargo sur les échanges commerciaux avec Buenos-Aires, embargo que les partenaires européens de la Grande-Bretagne avaient abandonné dès le lendemain de la reprise de Port-Stanley. Le ministre argentin des affaires étrangères s'est félicité de cette annonce : « Justice est faite », a-t-il déclaré.

De notre correspondant

Londres. — Cent deux jours *après l'invasion des îles Malouines* par les troupes argentines, Londres et Buenos-Aires ont accepté une cessation de *fait* des *hostilités*. Ainsi prend fin une guerre qui n'avait *jamais été déclarée*. Le Foreign Office a annoncé, lundi, que le gouvernement britannique considérait, « *sur la base des preuves disponibles, que le gouvernement argentin acceptait la fin des hostilités* ».

Les cinq cent quatre-vingt-treize prisonniers argentins — essentiellement des officiers — encore détenus par les Britanniques seront rapatriés dans les prochains jours. Cependant, la zone d'exclusion totale de 200 milles *autour des Malouines*, ainsi que la zone d'interdiction de 12 milles à partir des côtes de l'Argentine, pour tous les bâtiments de guerre, seront maintenues, en même temps que les sanctions économiques, jusqu'à nouvel examen.

Après sa victoire dans les Malouines, le gouvernement de Londres avait demandé à l'Argentine une déclaration formelle de cessez-le-feu. Mais il avait peu à *peu assoupli sa position*. Indiquant qu'il se contenterait d'« *indications positives* » dans ce sens. Ces indications sont venues avec la réponse argentine à un message de *Londres* (*le Monde* du 13 juillet) : « *Le gouvernement argentin propose* — indique ce texte, publié par le Foreign Office — *au vu du présent état de la cessation* de facto *des hostilités, en conformité avec les déclarations de l'Argentine et la pratique observée précédemment pour le retour des prisonniers, que les arrangements nécessaires à la réception dans le port argentin de Madryn des prisonniers de guerre, encore détenus dans de dures conditions par le gouvernement britannique, puissent être pris, avec la participation de la Croix-Rouge internationale.* »

On estime à Londres que, outre des considérations de politique intérieure, le refus du gouvernement argentin de signer un document formel est destiné à obliger la Grande-Bretagne à maintenir aux Malouines une garnison importante. — D. V.

Haïti

M. JEAN-CLAUDE DUVALIER A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Le président Duvalier a réaffirmé lundi 12 juillet, en donnant l'investiture au nouveau gouvernement Haïtien son « *engagement ferme à œuvrer a l'assainissement des finances* » et à améliorer la gestion fiscale « *conformément aux accords signés avec les organismes internationaux*.

Le président Haïtien a estimé d'autre part que le remaniement ministériel était « *inévitable* » pour parvenir à « *un équilibre politique satisfaisant ainsi qu'à la cohésion et à l'harmonie au sein du gouvernement* ».

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Présidence, informations et relations publiques : M. Jean-Marie Chanoine ; *intérieur et défense nationale* : M. Roger Lafontant ; *affaires étrangères* : M. Jean-Robert Estimé ; *finances et affaires économiques* : M. Frantz Merceron ; *commerce et industrie* : M. Jacques Siméon ; *plan* : M. Claude Weil ; *travaux publics, transports et communications* : M. Alix Cineas ; *mines et ressources énergétiques* : M. Jean E. Pierre ; *agriculture, ressources naturelles et développement rural* : M. Remillot Leveille ; *éducation nationale* : M. Frank Saint-Victor ; *jeunesse et sport* : M. Henri Remy ; *justice* : M. Bertholand Edouard ; *santé publique* : M. Remy-Joseph ; *affaires sociales* : M. Théodore Achille.

DIPLOMATIE

M. Cheysson va se rendre à Pékin Séoul et New-Delhi

M. Cheysson, *ministre des relations extérieures*, partira le 29 juillet pour une visite en Asie qui le conduira à Pékin, Séoul et New-Delhi.

C'est l'étape de Séoul qui risque d'être la plus délicate : le gouvernement français n'a jamais dissimulé son intention de reconnaître au moment *opportun le gouvernement* de Pyongyang (où M. Mitterrand est allé en visite peu avant son élection) et d'établir des relations diplomatiques avec la Corée du Nord. Le 6 juillet, M. Cheysson a déclaré devant l'Assemblée nationale : « *La Corée du Nord ? Ce pays existe et nous devrons avoir un jour des rapports normaux avec lui. Des pays aussi révolutionnaires que la Suisse ou le Danemark ont établi des relations avec les deux Corées.* »

L'intention initiale du gouvernement français était, pour normaliser *la situation*, d'œuvrer à la reconnaissance internationale simultanée des deux Corées, à l'image de ce qui s'est produit pour les deux Allemagnes. *Mais les gouvernements communistes*, et particulièrement celui de Pyongyang, ne se sont pas prêtés à ce marché et refusent toujours de reconnaître *le gouvernement* de Séoul.

Les Coréens du Sud ne cachent pas qu'une reconnaissance isolée, par la France, du régime de Pyongyang aurait de graves répercussions sur les relations entre Paris et Séoul et compromettrait gravement leurs échanges commerciaux. Les conversations pour d'importants contrats (notamment l'achat par la Corée du Sud d'un T.G.V.) seraient certainement suspendues. La position française *définitive* ne sera arrêtée qu'après la « *franche explication* »

EUROPE

Pologne

Le journal de l'armée lance un appel aux « militants raisonnables » de Solidarité

Varsovie *(A.F.P.)*. — Le journal de l'armée polonaise, *Zolnierz Wolnossi*, qui avait publié des attaques très dures contre Solidarité, a lancé, lundi 12 juillet — à trois jours de l'ouverture du *neuvième plénum du comité central* — un appel aux « *militants raisonnables et patriotes* » du syndicat de M. Lech Walesa.

Ceux-ci, de même que « *les membres des anciennes directions centrale et régionales* » de Solidarité, sont invités « *à se démarquer clairement et fermement* » des partisans de la « *confrontation* », à « *rompre avec les visées anti-Etat et anti socialistes* » et à « *s'engager à respecter les lois de l'Etat socialiste* ».

Ainsi, estime l'auteur de l'article, « *les soi-disant dirigeants de la prétendue organisation clandestine de Solidarité se trouveraient dépouillés du droit qu'ils se sont arrogé d'agir au nom du syndicat tout entier* », et l'état de siège pourrait être plus rapidement levé.

Plus de cinquante mille membres ont été exclus du parti ouvrier unifié polonais (POUP) au cours des mois d'avril et de mai, a, d'autre part, rapporté lundi *Trybuna Ludu*, organe du comité central. Quarante-sept mille trois cents d'entre eux ont simplement été rayés des registres pour « *indifférence à l'égard de la vie du parti* », chiffre qui inclut par conséquent, dans une proportion non précisée, ceux qui ont rendu leur carte et ont cessé de payer leur cotisation. S'y ajoutent trois mille cent un membres, formellement exclus du parti en raison de leur « *attitude morale* », de leur « *incapacité à s'acquitter de leurs devoirs professionnels* » ou encore pour avoir « *violé la discipline du parti* ».

La purge du parti polonais, après la proclamation de l'état de siège en décembre dernier, avait déjà coûté leur adhésion à près de quarante-neuf mille membres en mars. Ce qui porte à quelque cent mille le nombre des exclusions *prononcées en trois mois*.

● *A Paris, le Comité international contre la répression (1)* a publié une déclaration. Il indique qu'il « *continue à recevoir chaque jour des dizaines de prises de position* » contre les internements en Pologne, qui « *annoncent des procès politiques truqués* », et pour la libération de MM. Walesa, Baluka, Kuron et Michnik.

(1) 61, rue Beaubourg, 75139 Paris Cedex 03, tél. : 271-24-25.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● UNE ORGANISATION CLANDESTINE déclarant lutter contre « la bourgeoisie » a revendiqué l'enlèvement de Mme Gloria Lara de Etcheverri, membre de la direction du parti libéral au pouvoir en Colombie. L'organisation, inconnue jusqu'alors, a fait parvenir à la presse un communiqué qui ne contient aucune exigence et une photo montrant Mme Etcheverri près d'un homme en cagoule brandissant une mitraillette. *Cette* méthode est semblable à celle utilisée par le Mouvement du 19 avril (M-19). L'organisation affirme cependant n'avoir aucun lien avec les groupes révolutionnaires armés du pays. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● M. SHULTZ ET LE GROUPE BECHTEL. — Le secrétaire d'Etat désigné, qui doit être confirmé par le Sénat dans une dizaine de jours, a annoncé vendredi 9 juillet qu'il n'avait plus aucune *activité dans la* société de construction Bechtel, et qu'il allait confier à un cabinet de gestion, sur lequel il n'aurait aucun contrôle (« blind trust »), les actions qu'il possède dans cette compagnie. M. Shultz a, d'autre part, indiqué qu'il avait gagné 881 940 dollars de janvier 1981 à juin 1982 comme président de Bechtel. La loi américaine fait obligation aux ministres et aux hauts fonctionnaires de ne plus gérer eux-mêmes leur portefeuille boursier. — *(A.F.P.)*

● DEBUT DE DISCUSSION DE L'AMENDEMENT SUR L'EQUILIBRE DU BUDGET. — Le Sénat a commencé lundi 12 juillet l'examen du projet d'amendement à la Constitution rendant obligatoire (sauf en cas de guerre) l'équilibre du budget fédéral. Proposé par des sénateurs républicains, cet amendement a l'aval entier du président Reagan. Pour qu'il soit *adopté*, il faut qu'il soit voté par les deux tiers des sénateurs et représentants, puis ratifié par les trois quarts (soit 38) des cinquante Etats. — *(A.F.P.)*

Gambie

● *PROROGATION DE L'ETAT* D'URGENCE. — L'état d'urgence proclamé en Gambie le 2 août 1981 à la suite d'un putsch *avorté* contre le président Dawda Jawara a été prorogé mercredi 7 juillet de six mois — *(Reuter.)*

Philippines

● LA FILLE DU PRESIDENT MARCOS, Imee, a été nommée *membre observateur du* comité du cabinet exécutif, désigné pour « *succéder collectivement* » au chef de l'Etat en cas d'empêchement, a déclaré dimanche 11 juillet le premier ministre, M. Virata. Mlle Marcos, âgée de vingt-six ans, déjà présidente de l'Organisation nationale de la jeunesse des villages (K.B.), et du Centre du film de Manille, participera aux réunions gouvernementales, sans droit de vote. *Cette* mesure intervient à la suite de la décision de M. Marcos d'associer davantage les jeunes dirigeants aux réunions du cabinet. — *(A.F.P.)*

République Dominicaine

● RUMEURS DE COUP D'ETAT. — *M. Majluta, qui assure l'intérim* de la présidence depuis le « suicide » du président Guzman, a dû s'adresser au pays à la télévision accompagné du ministre de la défense, le général Imbert McGregor, pour affirmer que « *la démocratie et la liberté continueront d'être respectées* ». Ces assurances de M. Majluta, qui doit remettre le 16 août la présidence à M. Jorge Blanco, vainqueur des élections de mai dernier, n'ont pas mis fin aux rumeurs de coup d'Etat militaire. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● L'ARRESTATION POUR ESPIONNAGE de la secrétaire d'un officier de l'armée de l'air ouest-allemande, a été annoncée par le procureur fédéral lundi 12 juillet à Karlsruhe. Agissant pour le compte de la R.D.A. depuis janvier 1982, la jeune femme était employée à la base aérienne de Memmingen. *(A.P.)*

AMÉRIQUES

Le Nicaragua dans l'œil du cyclone

II. — CUBA MOINS CINQ ?

Trois ans après la victoire sur la dictature Somoza, les sandinistes affrontent de graves difficultés internes et font face à une menace permanente d'agression extérieure. Le désenchantement grandit dans la population, alors que la controverse sur le thème de l'alignement procubain se durcit. (« le Monde » du 13 juillet).

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

Managua. — Un poster géant de Sandino est plaqué contre la façade béante de la cathédrale en ruines de Managua. Le petit guérillero qui osa défier, et qui mit en échec, les troupes américaines débarquées au Nicaragua dans les années 30 apparaît botté, voûté, un large chapeau de brousse cachant la moitié de son visage triste et maigre.

Sandino encore au fronton du Palais national, célèbre depuis le coup de main spectaculaire, en août 1978, du commandant « Zero », alias commandant Eden Pastora, ancien vice-ministre de la défense du premier gouvernement sandiniste, et pourfendeur aujourd'hui des « déviations » et des « trahisons » de l'idéal sandiniste par les chefs de la révolution au pouvoir.

C'est au nom de Sandino que les adversaires du régime accusent les dirigeants de vouloir bâtir un « *totalitarisme à la cubaine* », et que ceux-ci reprochent aux opposants d'être « *les valets de l'impérialisme américain* ». Le culte de la personnalité n'est pratiqué, avec discrétion, que dans certains bureaux de ministres, où les neuf commandants de la direction nationale du Front sandiniste voisinent dans des cadres rigoureusement identiques. Il faut remonter plus haut encore dans la hiérarchie pour trouver un portrait de Fidel Castro ou de « Che » Guevara.

L'armement soviétique

Les dirigeants, qui ne font pas mystère de leur amitié — voire de leur très grande admiration — pour Fidel Castro et la révolution cubaine, — continuent, trois ans après leur victoire sur le chef du clan pro-américain qui avait fait assassiner Sandino en 1934, de s'accrocher à leurs symboles nationalistes. Ils jurent qu'ils n'ont pas changé d'un iota la ligne définie en juillet 1979 : pluralisme, économie mixte, non-alignement. Ils ergotent même volontiers pour tenter de prouver que leurs prises de position sur la Pologne ou l'Afghanistan, alignées sur celles de l'U.R.S.S., ne remettent pas fondamentalement en cause les promesses d'une victoire qui avait été saluée par la quasi-unanimité des Nicaraguayens, toutes classes et toutes générations fraternellement mêlées.

« *Nous ne copions aucun modèle*, dit un membre de la junte de gouvernement. *Pour nous, il ne s'agit pas de s'aligner ou non sur l'Est, mais de mener à bien notre expérience. La démocratie ? Il faut commencer à l'apprendre et à la pratiquer. Le secteur privé ? Nous répondons avec des faits : 65 % des crédits de l'Etat sont allés au secteur privé en 1981.* » Un membre de la direction du Front ajoute : « *Près de la moitié des coopérants au Nicaragua viennent du tiers-monde, les autres se partagent également entre pays de l'Est et pays de l'Ouest...* »

Interrogés sur les raisons du malaise grandissant dans le pays, malaise alimenté d'abord par les mesures d'austérité et de pénurie, le chômage, l'inflation, les difficultés dans le transport, les restrictions diverses, les dirigeants l'expliquent plus volontiers par les « *menaces extérieures, de plus en plus graves et pressantes, d'agression* » (1) et par la « *difficulté de parvenir à un accord avec les Etats-Unis* ».

L'armement lourd, de type soviétique, qui se trouve au Nicaragua ? « *Il ne provient ni de l'U.R.S.S., ni de Cuba, mais de pays africains amis.* » Les dépenses militaires jugées excessives par l'opposition ? « *Le budget de la défense vient en quatrième position, après celui de la santé, de l'éducation, et des travaux publics...* »

Tous les dirigeants admettent qu'il y a des marxistes et des marxistes-léninistes dans le Front sandiniste, ainsi, précisent-ils, que de très nombreux chrétiens, mais ils nient tout « dérapage » malgré une radicalisation évidente et accélérée depuis quelques mois (de grandes propriétés rentables, selon les critères de la réforme agraire et selon les experts étrangers, ont été expropriées), malgré le durcissement de la lutte contre l'opposition, malgré la « politisation » des grandes décisions économiques depuis l'élimination de M. Alfredo Cesar, ancien gouverneur de la Banque centrale du Nicaragua, l'homme qui tenait en main l'économie du pays et qui avait dirigé, avec bonheur, toutes les négociations sur la lourde dette extérieure du pays avec les organismes de financement internationaux.

Dans sa lettre de démission, M. Alfredo Cesar a mis en cause, au sein de l'équipe dirigeante, le ministre du plan, M. Henry Ruiz. Il lui reproche d'avoir choisi et imposé aux autres membres du directoire sandiniste une « *révision brutale* », mettant en échec sa propre politique « *basée sur une réduction des dépenses publiques et des mesures d'encouragement au secteur privé* », et approuvée jusqu'alors par le gouvernement.

Pour 69 %, l'économie nicaraguayenne est encore, il est vrai, contrôlée par ce secteur privé qui nourrit cependant moins d'illusions sur son sort depuis le départ en exil, en mai dernier, de M. Robelo, ancien membre de la junte de gouvernement, président du Mouvement démocratique, regroupant les petites formations d'opposition libérales, social-démocrates et modérées, et principal porte-parole du Cosep, le patronat local.

« *Nous ne sommes pas encore en régime totalitaire*, affirme l'un des lieutenants de M. Robelo. *Mais il existe des symptômes inquiétants qui prouvent que nous y allons. Il est question d'élections en 1985 seulement, et qui ne sauraient être de toute manière, selon la formule du gouvernement, des « élections bourgeoises ». Humberto Ortega a dit au moins une fois que « le sandinisme sans marxisme-léninisme ne pouvait être révolutionnaire ». Sandino, lui, n'était pas communiste. Il avait même expulsé des rangs de son mouvement nationaliste et anti-américain Farabundo Marti, le communiste salvadorien...* »

Il ajoute : « *Tous les projets sur les partis montrent que le gouvernement souhaite renforcer et légaliser le parti d'avant-garde, le Front sandiniste, et limiter le rôle des autres, considérés comme des comparses. Les projets de statut politique nient toute possibilité d'alternance démocratique. Lorsque nous avons voulu organiser des meetings, ils nous ont envoyé les casseurs de manifestations. Le siège du Mouvement démocratique a été détruit deux fois, et le journal* la Prensa *a été interdit cinq fois en 1981.* »

Des slogans nouveaux

Des slogans nouveaux sont apparus sur les murs de Managua, illustrant une nouvelle escalade pas toujours verbale entre les sandinistes et leurs adversaires. Aux « *Sandino, hier, aujourd'hui et demain* » et « *Le peuple uni ne sera jamais vaincu* », les « classiques » depuis juillet 1979, se sont ajoutées plus récemment des proclamations révélatrices, comme par exemple « *Contre la dictature hier, contre la droite aujourd'hui* » ou « *Défendre la révolution pour la construction du socialisme* ».

Le commandant Bayardo Arce, cigare et barbe à la Castro, l'un des neuf de la direction collégiale du Front, a tenu à préciser que ce slogan ne reflétait pas la position du gouvernement « *pour le moment* », tout en affirmant que « *les ouvriers eux aussi avaient le droit d'exprimer leur point de vue dans la perspective d'une lutte idéologique au sein d'une société pluraliste* ». Mais le 1er mai, le même commandant Bayardo Arce, l'un des hommes forts de la direction sandiniste avec les frères Ortega et M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur, déclarait que « *le Front sandiniste était l'interprète des intérêts historiques de la classe ouvrière* ». Le commandant Tomas Borge, responsable de la sécurité interne et externe, axait, ce jour-là, son allocution sur une critique des idéaux de la Révolution française de 1789 !

« *Le Nicaragua de 1982*, affirme en forme de boutade un coopérant d'un pays occidental, *c'est Cuba moins cinq. Je veux dire par-là que la révolution sandiniste n'est pas encore une copie conforme du modèle cubain. Il reste du chemin à parcourir, mais la direction est prise.* » Il ajoute : « *Tout ce que l'Occident peut encore tenter de faire, c'est d'éviter que ce pays ne s'intègre dans le bloc soviétique. Pour le reste, c'est sans doute trop tard.* »

Le divorce entre le régime et la hiérarchie catholique n'est sans doute pas un facteur positif pour les sandinistes dans un Nicaragua qui reste apparemment très imprégné de ferveur religieuse (bien plus que dans le Cuba d'après Batista). Il est vrai que de nombreux prêtres, surtout étrangers (dans la proportion de 90 % selon les opposants), et les membres des communautés ecclésiastiques de base travaillent la main dans la main avec les sandinistes. Mais il est vrai aussi que le prestige de Mgr Obando y Bravo, archevêque de Managua, reste grand dans la capitale où les petits commerçants protestent contre les tracasseries. L'attitude de réserve, pour ne pas dire plus, de l'Eglise officielle risque d'aggraver bien des malentendus.

« *Il n'y a plus de libertés*, affirme péremptoirement un évêque de Managua. *Le gouvernement gouverne à coups de décrets. Au moins un par jour depuis juillet 1979. Le climat de délation s'aggrave, chacun se méfie des comités de défense et des milices sandinistes. L'Eglise est calomniée, attaquée. Mais il n'y a jamais eu autant d'affluence dans les églises... Nous sommes dans un engrenage détestable, mais je ne perds pas espoir.* »

Hommes d'Eglise, porte-parole autorisés des milieux d'affaires et des tendances politiques (tous en rupture de ban avec le sandinisme, après avoir participé, à leur place, à la lutte contre Somoza), se refusent encore avec ensemble à admettre que « *tout est perdu* ». Même ceux qui estiment que les chances sont « *faibles* » laissent entendre que le processus n'est peut-être « *pas irréversible* ».

Ils emploient aussi les mêmes arguments. Le sandinisme, disent-ils, n'a pas de « *vrai leader charismatique* » comparable « *même de très loin à Fidel Castro* » ; la guerre civile a détruit les villes, l'économie du pays a été affaiblie, et de nombreux « *hommes de talent et d'expérience* » sont partis. Il n'est pas possible, selon eux, de reconstruire et de relancer l'économie sans tenir compte de la place prépondérante du secteur privé, sauf à admettre une dépendance totale à l'égard de l'Est, ce qui « *serait une folie* ». L'U.R.S.S. dépense 3 milliards de dollars par an pour aider Cuba (2) ; il est exclu, disent les opposants, que Moscou soit disposé à consentir un effort analogue pour le petit Nicaragua. Cuba est une île ; en revanche la situation continentale du Nicaragua modifie radicalement les « *perspectives stratégiques en Amérique centrale* ». Ils ajoutent encore que des secteurs importants de la société nicaraguayenne sont résolument hostiles à tout projet marxiste-léniniste (des syndicats, l'Eglise, des médias, des formations politiques, soit, selon eux, près de 65 % de l'opinion).

La dynamique propre du sandinisme (qui se considère non sans raison comme le mouvement ayant fait l'essentiel de la tâche contre Somoza) le pousse naturellement à une certaine radicalisation. Mais il est vrai aussi que la politique, agressive et ambiguë, de l'administration Reagan encourage les « faucons » du Front sandiniste qui semblent estimer aujourd'hui que la rupture totale avec les Etats-Unis est « *jouable* » et de toute manière « *inéluctable* ». Seuls des accords de coopération et de non-agression du Nicaragua avec ses voisins d'Amérique centrale (et avec les Etats-Unis) pourraient permettre d'infléchir un mouvement largement amorcé. C'est dire que tout, et de loin, ne dépend pas seulement de Managua...

FIN

(1) Le gouvernement sandiniste a annoncé le lundi 12 juillet que plus de « mille contre-révolutionnaires bien armés » sont aux prises avec les milices gouvernementales sur la côte atlantique du Nicaragua. Onze soldats auraient été tués au nord de Puerto-Cabezas.

(2) Les Etats-Unis dépensent trois fois plus pour l'aide à Porto-Rico.

LA VISITE DE M. DANIEL ORTEGA EN FRANCE

M. Mitterrand insiste sur la nécessité d'un « non-alignement authentique » de Managua

La France accordera une nouvelle aide financière de 100 millions de francs au Nicaragua et elle livrera le matériel militaire promis depuis la signature de l'accord de décembre 1981. Telles sont les deux principales conclusions de la visite officielle en France de M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte du Nicaragua, reçu pendant trois heures à l'Elysée, le lundi 12 juillet, par M. Mitterrand.

La nouvelle assistance financière fera prochainement l'objet d'un protocole financier. Cette aide servira au financement de plusieurs projets industriels et à un équilibre de la balance des paiements du Nicaragua. Parmi ces projets, on cite le développement d'un centre géothermique (1), une cartonnerie et l'extension de coopératives de culture de cacao.

On estime dans les milieux autorisés que la France a manifesté solennellement son soutien au Nicaragua sandiniste à l'occasion de la visite de M. Daniel Ortega. Au cours de l'entretien à l'Elysée, M. Mitterrand a insisté sur « *la nécessité de sauvegarder l'originalité de la démarche sandiniste* » et sur la « *nécessité d'un non-alignement authentique du Nicaragua* ».

On estime à Paris que le meilleur moyen de faire tomber le Nicaragua dans l'orbite soviéto-cubaine serait de suivre la politique de défiance des Etats-Unis à l'égard du gouvernement de Managua.

« *Les livraisons d'armes se poursuivront à un rythme normal* », a déclaré M. Cheysson (2). On précise cependant de source autorisée française que le gouvernement n'envisage pas de nouveau contrat militaire avec le Nicaragua.

Le commandant Ortega, qui a été reçu par M. Mauroy lundi, devait encore s'entretenir, mardi, avant son départ pour le Nicaragua, avec M. Charles Hernu. Le dirigeant nicaraguayen a affirmé de son côté lundi : « *Nous pensons que la France peut jouer un rôle important dans la compréhension entre le Nicaragua et les Etats-Unis. Le Nicaragua est toujours prêt à discuter avec les Etats-Unis. Mais*, a-t-il ajouté, *naturellement, pour cela il faut un respect mutuel, ce qui n'existe pas actuellement.* »

(1) Un projet très intéressant d'utilisation de l'énergie géothermique, en partie financé par les Nations unies, est déjà très largement développé au pied du volcan Momotombo, à l'extrémité du lac de Managua.

(2) Deux hélicoptères français ont déjà été livrés au Nicaragua. L'accord de décembre 1981, d'une valeur de 90 millions de francs, porte sur la livraison de vedettes et d'autre matériel militaire.

CORRESPONDANCE

Maintenant ou jamais !

Nous avons reçu le texte suivant :

Sera-t-il permis au Nicaragua de se reconstruire comme il l'entend ? Ou n'est-il qu'un pion dans le conflit est-ouest ?

Question trop subtile pour M. Reagan qui ne voit que la dimension de sa « *zone d'influence* ». Et depuis septembre 1981 s'intensifient les menaces d'intervention nord-américaine alors que le vide se fait autour du Nicaragua. Ce pays de 2,7 millions d'habitants, épuisé par la dictature somoziste et par sa guerre de libération (cinquante mille morts, c'est-à-dire 2 % de la population, cent mille blessés, quarante mille orphelins, vingt-cinq milliards de francs de dommages matériels) doit à nouveau penser à sa défense.

Le gouvernement socialiste français est, lui, très sensible à la situation de l'Amérique centrale. La déclaration franco-mexicaine, les nombreuses prises de position, la livraison d'armes au Nicaragua (limitée certes, mais symboliquement importante), tout en témoigne.

Mais le Nicaragua ne vit pas seulement de relations diplomatiques. Le 16 juillet 1979, le Nicaragua d'où Somoza s'enfuyait, c'était 50 % d'analphabètes, une capitale en ruine et une dette extérieure de 1,6 milliard de dollars. Beaucoup a été fait depuis pour l'éducation, la santé, le développement économique et agricole. Mais il reste encore beaucoup à faire et les cadres techniques ou culturels nicaraguayens sont fort peu nombreux. S'il y a un lieu où mettre en place une nouvelle pratique du dialogue nord-sud et de la coopération, c'est bien le Nicaragua.

Ce n'est pas par deux que le niveau de la coopération, presque nul sous le pouvoir gis-ardien, doit être multiplié, mais par dix ou vingt. Un tel volume resterait minime par rapport aux budgets analogues de coopération avec les anciennes colonies françaises — à population égale, un pays d'Afrique francophone reçoit, au titre de la coopération technique, cent fois plus que le Nicaragua.

Ce n'est pas dix ou quinze coopérants efficaces qu'il faut envoyer pour répondre aux besoins du pays, mais plus d'une centaine dans les secteurs clefs tels que la production industrielle, aujourd'hui très bancale, l'inventaire des ressources et leur exploitation possible, la pêche, l'agronomie, la formation de base — il y avait, en 1980, quinze mille coopérants techniques français dans les trois pays du Maghreb et douze mille en Afrique noire.

Ce n'est pas non plus dans deux ou trois ans que cette aide doit être apportée mais aujourd'hui. Il s'agit d'être présents et efficaces, immédiatement.

Si nous voulons éviter demain de nous lamenter sur la politique des deux blocs qui interdit la recherche d'une voie nouvelle pour sortir du sous-développement, ajoutons au soutien politique une coopération concrète en rapport avec l'originalité du processus nicaraguayen.

M. DUFLO, C. DUHAMEL, X. GUYON, J.-P. MAURY, O. PHILIPPE.

Membres du comité de coopération scientifique et technique France-Nicaragua.

LE « DÉBAT » SUR LA RÉFORME DU STATUT DE LA CAPITALE A L'HOTEL DE VILLE

• M. CHIRAC : le gouvernement doit négocier avec tous les élus des grandes villes
• M. SARRE : il s'agit de concilier l'unité de Paris et la démocratie vivante

Hémicycle plein, tribunes du public bondées, couloirs bourdonnants... Il est 16 h 30 à l'Hôtel de Ville quand M. Jacques Chirac ouvre, lundi 12 juillet, le « débat » sur la réforme du statut de Paris. Ce « débat », demandé par MM. Georges Sarre (P.S.) et Henri Fiszbin (non-inscrit), ne sera, en fait, animé (si l'on peut dire) que par cinq monologues : ceux des présidents des groupes politiques du Conseil de Paris — MM. Pierre Bas (R.P.R.), Paul Pernin (C.D.S.), Raymond Long (P.R.), Georges Sarre (P.S.) et Henri Meillat (P.C.) — respectant ainsi ce qui avait été convenu entre eux vendredi dernier à l'issue d'une réunion dans le bureau du maire (« le Monde » daté 11-12 juillet).

Le vrai débat, au fond, aura lieu à l'automne. M. Chirac l'a confirmé en précisant « que tout le monde aurait alors la parole ». Il est vrai qu'à cette date les édiles de la capitale connaîtront très précisément les dispositions du nouveau statut de Paris présenté par le gouvernement. Ce qui n'était pas le cas lundi.

Mais ce « débat », empreint d'une certaine gravité, aura au moins prouvé une chose : le dossier parisien fait recette. Pour s'en convaincre, il suffisait de voir la foule qui avait envahi les tribunes réservées au public alors que celles-ci sont habituellement désertes pour toute autre affaire. Il aura aussi montré que l'union est désormais solide entre, d'un côté, le R.P.R. et l'U.D.F. et, de l'autre, entre le P.C. et le P.S.

Pas une fausse note n'est venue troubler la sérénité des deux camps. Pas un discours n'a indiqué une quelconque divergence. Seul empêcheur de tourner en rond, M. Henri Fiszbin. Celui-ci, exclu du groupe communiste, et ne détenant la présidence d'aucune formation au sein de l'assemblée municipale, ne pouvait donc se faire entendre. Après avoir réclamé un temps de parole, que M. Chirac lui accorda, l'ancien responsable de la Fédération de Paris du parti communiste déclara : « La réforme du statut de la capitale proposée par le gouvernement est une réforme démocratique. La gauche tient donc ses promesses. Le dossier est excellent. Il permet de répondre aux questions qui se posent à la Ville. Mais le gouvernement a été trop timide dans la présentation de son projet. » Seuls les élus socialistes ont applaudi ces propos.

Enfin, il est à noter que le maire de Paris a conclu le « débat » par une déclaration de politique générale que l'on lira ci-dessous, ainsi que des extraits des propos des présidents de chaque groupe politique au Conseil de Paris. Il a notamment affirmé : « Il y a mieux à faire pour le pays que de le déchirer inutilement par des conflits qui, dans la situation où se trouve la France, prennent un caractère dérisoire. Etait-ce le moment, vraiment, de s'attaquer à Paris ? » M. Meillat, président du groupe communiste, n'avait pas tort quand il s'interrogeait sur l'opportunité d'un tel débat dont il laissait entendre que M. Chirac saurait tirer profit. Quoi qu'il en soit, les socialistes ont répondu au maire de Paris « que la décentralisation doit s'appliquer à la capitale ». Un dialogue de sourds qui promet de belles empoignades à l'Hôtel de Ville en septembre. C'est-à-dire, six mois avant les élections municipales.

Avant, puis après cette discussion, les édiles de la capitale avaient adopté divers mémoires inscrits à l'ordre du jour de cette séance du Conseil de Paris (« le Monde » daté 11-12 juillet).

JEAN PERRIN.

C'est M. Chirac qui ouvre le feu en rappelant la genèse de l'affaire et les déclarations successives des membres du gouvernement. Le maire de Paris conclura le débat.

M. Georges Sarre (P.S.) soutient le projet gouvernemental. *« Il s'agit de doter les arrondissements d'instances élues. Demain les Parisiens pourront trouver dans leurs mairies d'arrondissements un conseil élu, un maire, des adjoints. Les Français ont voulu que s'engage une profonde transformation de la vie locale et régionale. La décentralisation engagée représente une énorme entreprise, secouant le carcan imposé depuis l'Empire. Et certains voudraient maintenir Paris hors de ce mouvement ! »*

Il ajoute : *« A quel titre les Parisiens devraient-ils être écartés du bénéfice de la décentralisation ? Au moment de la proclamation de la Commune de Paris, il y avait un principe fondamental qui était toujours respecté : « Paris ne peut disposer de la France ». Eh bien ! monsieur le maire, vous ne pouvez faire obstacle au mouvement de décentralisation voulu par les Français. »*

» Les décisions doivent être prises au plus près de ceux qu'elles concernent. Cela signifie que ce qui concerne l'arrondissement doit être décidé dans l'arrondissement. L'enjeu est simple : il s'agit de retrouver l'échelle humaine au sein de la plus grande agglomération de France, de concilier l'unité d'une grande capitale et la démocratie la plus vivante dans ses quartiers. »

M. Paul Pernin (C.D.S.) fait allusion aux déclarations de M. Dubedout, maire (P.S.) de Grenoble dans *le Monde* daté 11-12 juillet et précise : *« Je vous conseille, messieurs du P.S., de relire avec profit les déclarations récentes de votre collègue Dubedout, maire de Grenoble qui, souhaitant dans sa ville accentuer la décentralisation, demande dans cet esprit que l'on se prémunisse contre les risques de création de quartiers de droite et de gauche. Et parlant du maire de Paris, il ajoute « que la capacité de décision unique ne doit pas lui être contestée ».*

» Quant à la création d'une communauté urbaine dont on nous menace, on oublie de dire qu'on utilise, dans le cas présent et contrairement à sa vocation, cette formule pour diviser au lieu de rassembler.

» A Paris, on veut d'abord morceler la commune existante pour regrouper les morceaux éclatés. En divisant par vingt, le P.S. espère conforter ses chances et ses résultats. Si personne ne se fait d'illusions sur la possibilité de prendre le fauteuil de maire de Paris en 1983, la perspective d'être quand même maire, fût-ce d'une vingtième partie de la capitale, n'est pas pour déplaire à certains, » conclut-il.

M. Henri Meillat (P.C.) plaide pour le statut particulier. Il note : *« La démocratisation de la capitale été une exigence constante des communistes ; cette exigence est également partagée par nos amis socialistes. Il n'y a par conséquent rien de surprenant que nos deux formations portées au pouvoir par la majorité des Français s'attachent, à réaliser, aujourd'hui qu'elles sont au gouvernement, ce qu'elles proposaient hier. »*

Il tient pour acquis une proposition de M. Mauroy. *« Paris est une commune et restera une commune, les Parisiens, dans chaque arrondissement, voteront le même jour, à la fois pour ceux qui siégeront au conseil d'arrondissement et ceux qui siégeront au Conseil de Paris ; les conseillers de l'arrondissement désigneront le maire d'arrondissement et les conseillers de Paris, le maire de Paris ; l'impôt sera levé auprès de tous les Parisiens, et il y aura une répartition, selon des clés de répartition en fonction des compétences communales données ax arrondissements et des prérogatives données aux conseillers d'arrondissement ; les pouvoirs du Conseil de Paris étant ceux d'une commune et d'un département, Paris doit donc bénéficier d'un statut particulier. »*

M. Raymond Long (P.R.) critique « l'impréparation » du projet gouvernemental : *« La loi du 31 décembre 1975 avait demandé un an et demi de consultations diverses : le ministre de l'intérieur avait chargé notre collègue Pierre-Christian Taittinger d'établir un rapport de base, une commission consultative, la commission Mastepiol, s'était penchée sur le problème au cours de quatre séances en septembre et octobre 1974. A partir de janvier 1975 se déroulèrent une série de consultations avec les représentants des différents groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat avant le dépôt du projet de loi...*

» A vouloir faire trop vite, dans tous les sens à la fois, dans la plus complète impréparation, nul doute que les nouveaux projets ne portent un préjudice sérieux aux administrés, aux contribuables et aux personnels ».

Pour M. Pierre Bas (R.P.R.) : *« L'unité de la capitale est une réalité historique, et son maintien un devoir impérieux. Hors de cette unité, point de solidarité possible entre les Parisiens. »*

« Ce que vous redoutez par dessus tout, note-t-il en s'adressant aux conseillers P.S. et P.C., *c'est la sanction que peut vous infliger le peuple de Paris, la valeur symbolique d'un tel désaveu n'échappant à personne. Alors, quand on ne veut pas perdre, on est amené à tricher, à modifier les règles du jeu, à inventer des truquages. En modifiant le statut de Paris, votre intention réelle est de supprimer ce qui constitue pour vous un insupportable spectacle : celui de la réussite d'un maire et de son équipe, qui vous montrent depuis près de six ans ce que vous serez toujours incapainapables de faire (...) ».*

M. Chirac conclut le « débat » en ces termes : *« Fallait-il maintenir l'administration de Paris dans un système d'exception, comme ce fut le cas durant des siècles ? Je pense, pour ma part, que la décision prise par l'Etat en 1975 était une bonne décision. Les Parisiens doivent être traités comme des Français à part entière »,* déclare-t-il.

« Faut-il aller plus loin aujourd'hui et instituer à Paris un système particulier d'administration autonome de chaque arrondissement ? Est-ce dans la logique des principes de déconcentration ? Cela améliorera-t-il la participation des citoyens à leurs propres affaires, et l'efficacité des services municipaux ? On pourrait en discuter dès lors qu'il serait bien clair qu'il ne s'agirait en rien de se livrer à Paris à une opération politicienne visant à remettre en cause les pouvoirs que le Conseil de Paris et le maire de Paris tiennent du suffrage universel. Le meilleur moyen d'apporter cette preuve serait d'appliquer ce système à toutes les communes où le nombre d'habitants excède un seuil à partir duquel le problème se poserait.

» Voilà sur quoi j'appelle le gouvernement à réfléchir. Il n'est pas bon pour la France que se développent de mauvaises relations entre les pouvoirs publics et la capitale. Tout au long de l'histoire, les rapports entre Paris et l'Etat se sont toujours détériorés à des époques où le pays était menacé, divisé, où le gouvernement était faible. Il faut éviter de créer des tensions inutiles. Je souhaite donc que le gouvernement négocie loyalement avec les élus des grandes villes de France. (...) »

Le maire de Paris poursuit ensuite son propos par une déclaration de politique générale.

« Mais il y a plus grave encore à mes yeux, et ce sera ma seconde réflexion : la France est dans une situation préoccupante, tant sur le plan économique que monétaire, ses réserves de changes s'épuisent, le chômage s'accroît, la plupart des catégories sociales sont inquiètes. Quelle doit être, dans cette conjoncture, l'action du gouvernement ?

» D'abord, et avant tout, assainir la situation, renforcer notre économie, éviter de nouveaux désordres monétaires, réduire les tensions sociales. Le gouvernement n'y parviendra pas dans les divisions accrues des Français. Il y a mieux à faire pour lui, il y a mieux à faire pour le pays, que de le déchirer inutilement par des conflits qui, dans la situation où se trouve la France, prennent un caractère dérisoire. Etait-ce le moment, vraiment, de s'attaquer à Paris ? Vouloir gagner les élections municipales peut se comprendre, mais pas aux dépens de l'essentiel. Je souhaite que le gouvernement prennent conscience de la hiérarchie des urgences et que, renonçant à ses opérations électorales, il consacre toutes ses énergies, de façon prioritaire, au redressement de notre pays. C'est ce que les Français attendent de lui, d'abord et avant tout. »

Nouveau conflit entre les socialistes du Gard après l'élection du président du conseil général

Nîmes. — Le combat fratricide qui depuis quelques mois oppose les conseillers généraux gardois aux instances départementales du parti socialiste a pris une tournure spectaculaire avec l'élection surprise de M. Gilbert Baumet, sénateur P.S., maire de Pont-Saint-Esprit, à la présidence de l'assemblée départementale, qu'il avait perdue le 24 mars au bénéfice du docteur Georges Benedetti, sicialiste, député et maire de Bagnols-sur-Cèze. L'élection de M. Benedetti avait été annulée en mai par le tribunal administratif de Montpellier sur requête des deux groupes de l'opposition.

L'assemblée départementale siégeant au complet depuis l'élection de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, au siège du 5e canton de Nîmes, laissé vacant par le décès de M. Jonis (P.C.), l'élection du président pouvait avoir lieu.

Dimanche 11 juillet, un communiqué très bref de la fédération gardoise du P.S. rendait publique la décision de celle-ci *« de confirmer que Georges Benedetti était à nouveau son candidat à la présidence du conseil général et était de ce fait le candidat de l'ensemble de la gauche ».* Le lendemain, le groupe socialiste et radical de gauche du conseil général (21 plus 2) désignait son candidat à la présidence, M. Gilbert Baumet.

Le scrutin, qui se déroula devant une assemblée très tendue, après un duel verbal entre les tenants du président sortant et son prédécesseur, et une suspension de séance à l'issue de laquelle le groupe communiste (14 membres, annonçait qu'il avait

De notre correspondant

décidé d'accorder ses suffrages au docteur Benedetti, fut éloquent par sa netteté : 30 voix pour M. Baumet, 15 pour M. Benedetti. Compte tenu du fait que le conseil général compte 21 socialistes, 14 communistes, 3 divers gauche et 7 membres de l'opposition, il était évident que le nouveau président avait bénéficié de voix émanant de tous les groupes de l'assemblée. Les applaudissements saluant son élection depuis les bancs communistes démontraient d'ailleurs que la résolution du groupe de soutenir le docteur Benedetti n'avait pas reçu une approbation unanime.

M. Baumet exclu du P.S.

Cette élection a provoqué quelques heures plus tard la publication d'un communiqué ainsi rédigé par la fédération gardoise du P.S. : *« L'élection à la présidence du conseil général appelle plusieurs remarques : 1) M. Baumet a été élu à la présience du conseil général contre le candidat officiel du parti socialiste, M. Benedetti ; 2) L'analyse du scrutin permet d'indiquer que M. Baumet a bénéficié, outre les voix d'une partie du groupe socialiste, non seulement des suffrages des élus de droite mais encore de nombreuses voix émanant du groupe communiste. En conséquence, le parti socialiste, au niveau national et fédéral, a prononcé aussitôt l'exclusion du P.S. du sénateur et maire de Pont-Saint-Esprit, M. Baumet, et de M. Bassoul, conseiller général d'Anduze, maire de Boisset-et-Gaujac et jusqu'alors président du groupe socialiste au conseil général. »*

MM. Baumet et Bassoul ont fait remarquer que la procédure employée contre eux était aussi irrégulière qu'expéditive et qu'aucune décision de cet ordre ne pouvait être exécutoire sans une saisie de la commission des conflits. L'un et l'autre se considéraient toujours membres du P.S. et *« capables d'assumer leurs responsabilités respectives en s'inspirant de la philosophie socialiste ».*

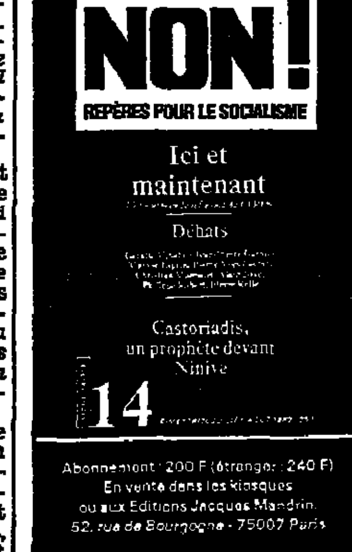
Dans l'après-midi de lundi, le conseil général du Gard a élu son nouveau bureau, où le docteur Benedetti n'a plus aucune responsabilité. Le premier vice-président est M. Reboul, qui, le 24 mars, avait été désigné par surprise et sans qu'il soit candidat, président de l'assemblée, avant de démissionner quelques heures plus tard sur intervention pressante de la fédération. Le deuxième vice-président est M. Journet, maire du Vigan, député socialiste qui appartient au même courant rocardien que M. Baumet.

A huit mois des élections municipales, la fédération du Gard, dont l'autorité est ainsi publiquement mise en cause, bénéficie d'une marge très étroite, la plupart des conseillers généraux socialistes étant également maires d'une commune rurale.

Ne dit-on pas qu'en cas d'exclusion officielle de MM. Baumet et Bassoul, la quinzaine de socialistes qui ont provoqué cette élection se mettraient eux aussi en congé de leur parti ? Le scrutin de Nîmes du 12 juillet pose de graves problèmes de discipline politique dont les solutions ne sont pas toutes dans le Gard.

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

● *M. Mitterrand* se rendra en visite dans les huit départements de la région Midi-Pyrénées à la fin de septembre, a indiqué, lundi 12 juillet, M. Alex Raymond, député socialiste de Haute-Garonne, président du conseil régional, au terme d'un entretien avec le président de la République.



L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE DE CORSE

3.037 candidats, répartis sur 17 listes, pour les 61 sièges à pourvoir

Bastia. — Dix-sept listes (3 037 candidats pour 61 sièges à pourvoir) étaient déposées, lundi 12 juillet, à midi, heure limite d'enregistrement des candidatures à l'élection de l'assemblée de Corse, qui doit avoir lieu le 8 août : 10 à la préfecture d'Ajaccio, 7 à celle de Bastia.

Etant donnée la nouveauté du scrutin, un certain nombre de vérifications, portant sur l'éligibilité des candidats, le nombre des communes représentées par chaque liste (24 au minimum (1) peuvent conduire à des modifications de détail dans la composition des équipes en présence. En cas de conflit entre les candidats et l'administration, c'est le tribunal administratif de Nice qui tranchera. C'est seulement samedi 24 juillet que l'on connaîtra le nombre et la composition définitive des listes. Il apparaît que les machines à voter en service à Ajaccio et Bastia ne seront guère utilisables puisqu'elles ne comptent que 15 touches. La régularité des opérations électorales sera contrôlée par la commission prévue par le statut particulier, et composée de nombreux magistrats. Elle sera installée au plus tard au début de la campagne officielle dont l'ouverture est fixée au 26 juillet.

La clôture des inscriptions a mis fin, dans la plupart des états-majors politiques, aux dernières tractations en vue de la composition des listes. Jusqu'au dernier moment, les conflits de préséance et les rivalités personnelles ont quelque peu occulté le débat politique qui devrait maintenant se développer, notamment à travers des face-à-face télévisés organisés par FR 3 Corse, puis durant la campagne officielle à la radio et à la télévision.

Setp listes à gauche, 3 à droite, 2 représentant une partie du mouvement nationaliste, plus 5 listes marginales : cette inflation de candidatures n'est pas faite pour simplifier le jeu politique de Corse à l'épreuve de la proportionnelle. Ce nouveau mode de scrutin permettra la représentation des minorités, et notamment des autonomistes, mais il a aussi suscité l'émergence de listes qui se situent volontiers hors des partis traditionnels et des clans ou qui ont été plus directement constituées pour permettre l'élection d'un homme mécontent de son classement sur une liste plus représentative.

De notre correspondant

Les femmes, quant à elles, sont rarement en position d'éligibilité ; seules deux ou trois ont quelques chances de siéger au conseil régional. Les grands partis ont tous succombé à la tentation de la scissiparité : 2 listes M.R.G. recouvrant imparfaitement la ligne de partaage nord-sud, 2 listes socialistes, dont l'une dissidente, 1 liste communiste, mais qui a, elle aussi, sécrété une dissidence d'une centaine de communistes des régions rurales qui ont mis en cause le poids des communistes bastiais.

A droite, l'« opposition nationale », qui voulait regrouper les représentants du R.P.R., de l'U.D.F. et des bonapartistes, au sein d'une liste unique, a connu les mêmes déboires que la gauche. Les réalités locales ont prévalu, conduisant M. José Rossi, qui est toujours président de l'U.D.F. de la Corse du Sud, à présenter sa propre liste contre l'avis des états-majors parisiens. Pendant ce temps, et après de multiples tractations, le R.P.R., autour de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, arrivait à sceller l'union avec les bonapartistes ajacciens et une partie des responsables U.D.F. favorable à la stratégie définie à Paris. Enfin, certains militants du R.P.R. de Haute-Corse, en désaccord depuis des semaines avec les caciques du mouvement, se sont résolus à présenter une troisième liste clairement située au sein de l'opposition.

Les nationalistes, enfin, qui au début du printemps avaient échoué dans la constitution d'une liste commune, ont présenté, dès le mois de juin, deux équipes différentes. D'un côté l'Union du peuple corse, partie la première, et qui s'est engagée dans une campagne précoce. De l'autre, le parti populaire corse, regroupant les nationalistes de gauche qui, sans coutionner le statut particulier, jugé insuffisant, entend « ancrer » l'organisation *« dans le peuple ».* La Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), troisième composante du mouvement nationaliste, n'a pas présenté de liste, refusant les règles du jeu du statut particulier, lui-même qualifié de *« piège »* (2).

Les résultats de la consultation, malgré l'éparpillement prévisible des voix, donneront-ils une assemblée de Corse nettement bipolarisée, ou au contraire ingouvernable ? Dans quelle proportion assistera-t-on à un renouvellement des élus politiques qui y siégeront ? Qui l'emportera des partis officiels ou des dissidents? Autant de questions sans réponse. Mais à côté de ces inconnues, une évidence : l'enjeu du statut a ébranlé tout le système politique corse. Reste à savoir si cela est suffisant pour qu'il change en profondeur.

DOMINIQUE ANTONI.

(1) Les candidats sont rattachés à une commune s'ils remplissent l'une des trois conditions suivantes : y être domicilié, y être inscrit sur la liste électorale, y payer les impôts locaux.

(2) Voici les dix-sept listes déposées et, pour chacune d'elles, la tête de liste :

A GAUCHE : Unité et Démocratie, M.R.G. de la Corse du Sud : M. Nicolas Alfonsi, député d'Ajaccio ; Mouvement des radicaux de gauche pour une région démocratique (M.R.G. de Haute-Corse) : Prosper Alfonsi, président du conseil régional ; Liste du parti socialiste : Ange Pantaloni ; Liste socialiste pour le vrai changement : Charles Santoni ; Liste action pour une Corse nouvelle, P.C.F. : Dominique Buccini ; Liste gestion et justice pour tous : Camille Simonpiéri, communiste, adjoint au maire de Morosaglia ; Liste d'union républicaine de défense et de promotion de la Corse : Don Philippe Simidei.

A DROITE : Rassemblement pour la Corse dans l'unité nationale (R.P.R., U.D.F., Bonapartistes) : Jean-Paul de Rocca-Serra, député, maire de Porto-Vecchio ; Union régionale pour le progrès : José Rossi, conseiller général d'Ajaccio ; Liste pour le renouveau de la région Corse : Jean-Louis Albertini ; Liste nationaliste Union du peuple corse : Edmond Simeoni ; Liste du parti populaire corse : Dominique Alfonsi.

MARGINAUX : Rassemblement démocratique pour l'avenir de la Corse : Denis de Rocca-Serra ; Renaissance corse : Philippe Ceccaldi ; Corse voies nouvelles : Jean-Gaston Susini ; Union pour la défense de l'économie corse : Simon Cruciani ; Défense des intérêts de la Corse : Jean Colonna, maire de Pila-Canale.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la création d'une opposition réformiste (*le Monde* du 13 juillet), une inversion de lignes nous a fait attribuer à M. Michel Cointat la qualité de maire de Périgueux, alors qu'il est député (R.P.R.) de l'Ille-et-Vilaine et maire de Fougères.

LE DÉBAT DE CENSURE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy fait du blocage des prix et des revenus une affaire personnelle

M. Brocard (U.D.F.) estime que les débats de censure ont « un caractère quelque peu symbolique ». Il doit avoir raison. M. Anciant (P.S.) souligne qu'un nouveau recours à cette procédure a pour seule conséquence de retarder la mise en application du blocage des prix et des revenus. Le député socialiste ne se trompe pas quant aux effets pratiques de la motion de censure, mais il méconnaît la logique constitutionnelle. Dans le va-et-vient des « navettes » parlementaires, l'engagement de responsabilité du gouvernement a des effets pervers : l'opposition est obligée, à chaque fois, de déposer une motion de censure. Ce n'est pas un choix politique mais une conséquence. Faute de cette réplique, elle serait réputée avoir adopté le texte du gouvernement.

C'est en raison de cette même logique que le premier ministre devait, une nouvelle fois, mardi 13 juillet, recourir à l'article 49-3 de la Constitution, afin que les députés se prononcent en dernière instance sur le projet, après un nouveau vote hostile du Sénat parfaitement prévisible. A la fin de la semaine dernière, l'idée d'un compromis gouvernement-opposition avait été envisagée : pas de 49-3, dès lors pas de motion de censure. Mais, là encore, c'était ignorer la logique. M. Mauroy ne souhaite pas voir étalées de manière patente les divergences de sa majorité parlementaire. Les députés communistes étaient hostiles au blocage des salaires, ils le demeurent. En cas de vote sans engagement de responsabilité, le groupe communiste aurait opté pour l'abstention. Un nouveau débat de censure devrait donc avoir lieu. Probablement mardi 20 juillet.

Le blocage des prix et des revenus constituera l'un des axes essentiels de la politique du gouvernement au cours des dix-huit mois à venir. M. Mauroy en fait une affaire personnelle. Avec les risques que cela peut comporter. Pour lui-même. Pour cette raison, le premier ministre insiste sur la cohérence du système : la solidarité s'impose à tous, fonctionnaires et agriculteurs y compris. D'où la grogne manifestée par les responsables syndicaux après la conférence annuelle agricole. D'où aussi les barrages de routes au cours de l'été. Comme chaque année. Cela, le gouvernement est prêt à l'accepter.

Mais la rigueur de la politique gouvernementale ne saurait, en revanche, s'accommoder de la multiplication de dérogations, de cas particuliers à qui l'on permettrait de passer au travers des mailles du filet. Quelle que soit la justesse apparente des raisons invoquées. En cette matière, les « nuances » entre le premier ministre et le ministre de l'économie et des finances ne sont pas nouvelles. La tonalité du discours prononcé, jeudi 8 juillet, devant le Sénat, par M. Delors l'a montré de façon éloquente. M. Mauroy qui, d'habitude, n'est pas hostile à ce que ses ministres fassent entendre leur « différence », ne pourra pas se permettre, cette fois-ci, de laisser libre cours plus longtemps, au sein du gouvernement, aux « états-d'âme ».

L'« état de grâce » n'est plus qu'un souvenir : la gauche joue sa crédibilité économique sur le programme que M. Mauroy a imposé. Le premier ministre insistera donc sur l'impérieuse nécessité de la solidarité dans la cohérence lors du « sommet social » qui se tiendra, le 15 juillet, à l'hôtel Matignon. Il peut compter, d'autre part, sur la détermination de nombreux responsables du groupe socialiste, souvent agacés par ces mêmes états-d'âme.

Pour le reste, M. Mauroy ne se fait guère d'illusions : l'opposition ne lui facilitera pas la tâche. On le savait, sans pour autant imaginer que le groupe R.P.R. a une telle conception de la solidarité. Il faut une belle dose de cynisme pour oser dire que la « solidarité obligatoire » consiste « à prélever la substance des plus sérieux pour la donner à des laxistes irresponsables » ! Les « gaullistes » ont décidément bien évolué... Peu importe si MM. Tranchant (R.P.R.) et Brocard (U.D.F.) sont des spécialistes de l'outrance verbale. Mais en choisissant de tels porte-parole, MM. Labbé et Gaudin, respectivement président des groupes R.P.R. et U.D.F., prennent le risque de laisser dénaturer leurs thèses. A terme, c'est une erreur de stratégie.

M. Mauroy a vainement tenté de plaider pour la « sérénité » du débat politique. Il est sans doute bien tard. Peut-on — au moins — espérer le refus d'une certaine médiocrité ?

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 12 juillet, l'Assemblée nationale débat de la motion de censure déposée par l'opposition après que le premier ministre eut engagé la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi relatif au blocage des prix et des revenus (*le Monde* daté 11-12 juillet).

M. Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine) accuse le gouvernement d'avoir « *déstabilisé les rouages de notre économie* ». Il ajoute en substance : « *Les faits démontrent que votre gouvernement n'est pas capable de gérer sérieusement les affaires de la France. (...) Comme l'apprenti-sorcier, vous ne contrôlez déjà plus les conséquences du processus que vous avez engendré. (...) Vous avez, par un accident de l'histoire et sans préparation, pris le pouvoir d'une grande nation en mai 1981. (...) Votre mauvaise gestion vous force, face aux réalités, à improviser et à faire des choix rétrogrades et humiliants pour chaque Français. (...) Vous voici donc, à nouveau, comme en 1956, à la remorque de puissances étrangères ! (...) Vous entendez imposer une solidarité obligatoire qui consiste à prélever la substance du plus sérieux pour la donner à des laxistes irresponsables. (...) Vous êtes le bienveillant complice de la revanche C.G.T.-communistes dont le seul but est de déstabiliser la libre entreprise afin de créer les conditions nécessaires à l'avènement du collectivisme. (...)* » Après avoir affirmé que l'application de la politique préconisée par l'opposition est seule de nature « *à réinstaurer l'optimisme et la confiance* », il indique en conclusion : « *Nous vous demandons, M. le premier ministre, pour le bien de la France, de partir, avant qu'elle ne sombre dans le chaos où vous la conduisez.* »

M. Anciant (P.S., Oise) estime que la nouvelle motion de censure déposée par l'opposition « *aura pour seul résultat de retarder l'application de la loi* », et souligne que « *la droite conservatrice maintient ses positions sectaires et négatives* ». Répondant à M. Tranchant, le député socialiste observe : « *Nous ne sommes pas un accident de l'histoire. Nous sommes les héritiers de plusieurs générations qui ont lutté contre l'exploitation capitaliste.* » Il indique ensuite : « *Les difficultés imposent la rigueur. Mais les Français attendent que la règle commune vaille effectivement pour tous. Les sanctions devront être appliquées aux infractions en matière de prix. Il faut que le sacrifice consenti par chacun soit justifié.* »

M. Brocard (U.D.F., Savoie) déclare qu'il attend les excuses de M. Delors qui, le 30 juin (*le Monde* du 2 juillet) avait traité certains membres de l'opposition de « *braillards fascisants* ». Il souligne que le ministre de l'économie et des finances « *est non pas un élu, mais un technocrate entouré de technocrates, et qui, sous les lambris dorés de la rue de Rivoli, n'entend plus les rumeurs de la ville* ». Dénonçant ensuite « *une œuvre de sabotage entreprise par la C.G.T. et le P.C.F.* », M. Brocard insiste sur le fait que M. Delors « *n'a pas osé venir briguer un mandat parlementaire* » dans sa circonscription de Haute-Savoie, « *comme il en avait été question* ». Il observe, d'autre part, que les débats de censure ont « *un caractère quelque peu symbolique* », puisqu'ils se heurtent « *à l'omnipotence* » de la majorité. Parlant du blocage des prix et des revenus, il note : « *D'une durée de quatre mois, on passe à dix-huit mois... Le gouvernement s'engage ainsi de façon irréversible dans la voie dangereuse du dirigisme économique que son train de nationalisations avait déjà largement ouverte.* » Après avoir assuré que les gendarmes « *ont honte de contrôler les étiquettes* », il ajoute : « *Alors que deux policiers viennent encore d'être tués, les mesures que vous prenez détournent la gendarmerie de ses missions normales.* »

M. Chomat (P.C., Loire) explique que, outre le bilan du septennat précédent, les difficultés économiques s'expliquent par « *l'impérialisme du dollar, fondé sur des taux d'intérêt exorbitants* », qui « *désorganisent le système monétaire international et favorisent la spéculation* ». Le député communiste réaffirme le soutien de son groupe au gouvernement en soulignant le bilan à mettre à l'actif de la gauche. Il estime cependant que « *les plans audacieux* » élaborés en faveur de la machine-outil, du textile et du bois « *souffrent de ce que leur mise en œuvre soit confiée à peu près exclusivement au patronat* ». M. Chomat explique son opposition à la « *suspension de la négociation des salaires* », déclarant : « *Toute réduction du pouvoir d'achat des petits et moyens salariés et des couches populaires réduirait la consommation, l'activité et l'emploi.* » Il indique en conclusion : « *Nous prenons toute notre part à la politique nouvelle et nous en assumons la responsabilité en refusant de voter la motion de censure.* »

M. MAUROY : « Aucune catégorie sociale ne sera exclue de l'effort de maîtrise de l'inflation. »

Le premier ministre indique que l'objectif du gouvernement est de parvenir à une hausse des prix de l'ordre de 8 % en décembre 1983. M. Mauroy s'étonne « *de voir aujourd'hui ceux-là mêmes qui demandaient hier la rigueur, refuser de la reconnaître et même s'efforcer de la contrarier* ». Après avoir évoqué « *l'effort collectif de dix-huit mois qui doit nous permettre de sortir de l'inflation* », il insiste sur les économies réalisées sur le train de vie de l'Etat, citant notamment la reconduction pure et simple des dépenses de fonctionnement de la plupart des administrations, une utilisation plus rigoureuse du parc automobile et immobilier, mais aussi « *la suppression de certains consulats à l'étranger, le regroupement des directions dans certains ministères, et un effort particulier d'économie d'énergie grâce à des travaux d'isolation thermique de bâtiments publics, en particulier les écoles et les hôpitaux* ». Il confirme enfin que le déficit budgétaire pour 1982 restera dans la limite de 3 % du PIB.

Le premier ministre déclare ensuite : « *Efficacité et justice sociale, cela signifie qu'aucune catégorie sociale ne sera exclue de l'effort de maîtrise de l'inflation pendant les quatre mois de blocage et tout au long des dix-huit mois pendant lesquels tous ensemble, nous allons construire les bases d'une évolution modérée, responsable et équitable, des prix et des revenus.* » A l'issue de cette période, ajoute-t-il, l'enjeu est de « *discuter collectivement la répartition des fruits de la croissance* ». M. Mauroy se déclare persuadé que « *tous les Français acceptent l'idée de l'effort pour lutter contre l'inflation* », et indique ensuite : « *Le contrôle n'est pas une accusation ni une suspicion. Chacun doit comprendre que le contrôle des prix n'est qu'un élément parmi d'autres — et pas le plus important — de la panoplie de lutte contre la hausse des prix. De cette hausse des prix, les commerçants ne sont pas toujours les seuls responsables. Mais ils sont le dernier maillon de la formation des coûts.* »

Le but du contrôle des prix, explique le maire de Lille, c'est moins la répression que le moyen « *de suivre avec précision l'évolution des prix* ». Il ajoute : « *Entre le 14 et le 30 juin, une première phase a permis de contrôler deux cent six mille points de vente, c'est-à-dire le tiers des points de vente existants, et de répertorier les prix de plusieurs millions d'articles. Dans l'immense majorité des cas, la réglementation a été respectée. Je remercie les commerçants et détaillants. Et je leur demande de persévérer. Une seconde vague de contrôles va avoir lieu qui permettra des comparaisons avec les premières levées et accroîtra l'efficacité de la surveillance des prix.* »

Parlant ensuite de la conférence annuelle agricole, qui s'est tenue vendredi 9 juillet à l'hôtel Matignon, M. Mauroy déclare : « *Si nous restons, sur le principal, fondamentalement hostiles au maintien des montants compensatoires monétaires, qu'ils soient négatifs ou positifs, et si, d'ores et déjà, nous avons fait savoir que nous demanderons qu'une étape importante soit franchie dans ce sens en 1983, je ne saurais pour autant admettre que, dans l'immédiat, les efforts de lutte contre l'inflation soient contrariés dans ce domaine.* » Evoquant à nouveau la période de sortie du blocage des prix, le premier ministre souligne : « *Ces accords de modération, nous les proposons, bien entendu, d'abord à tous les entrepreneurs, dont je comprends le désir de sortir rapidement du blocage des prix et à qui je demande de comprendre notre volonté — qui est d'intérêt général — d'en sortir de la façon la plus respectueuse pour la liberté de l'entrepreneur et la plus efficace pour la réduction de la hausse des prix : la négociation.* » M. Mauroy déclare enfin : « *Le débat politique doit, par sa sérénité, aider les Français à comprendre les enjeux et à relever les défis et non par ses excès consister à les démobiliser et, parfois, à les égarer.* »

Après avoir estimé qu'en un peu plus d'un an le gouvernement « *peut déjà présenter un bilan positif* » en ce qui concerne le ralentissement de l'augmentation du chômage et de la hausse des prix, M. Mauroy déclare qu'il espère que l'indice du mois de juin confirmera le ralentissement en cours de l'inflation. Il souligne en conclusion : « *Nous avons dix-huit mois pour gagner. Nous le pouvons en ne dispersant pas nos efforts dans des affrontements politiques artificiels.* »

Les explications de vote

Dans les explications de vote, M. Bergelin (R.P.R., Haute-Saône) souligne « *le désarroi de l'équipe gouvernementale* », et indique notamment : « *Vous n'avez pas les moyens matériels de bloquer parfaitement les prix. Il vous faudrait une véritable armée de contrôleurs, véritables policiers de l'économie. Seul un dirigisme absolu peut permettre la réussite totale d'une telle politique.* »

M. Berson (P.S., Essonne) insiste sur la nécessité de bloquer efficacement les revenus non salariaux, soulignant : « *A cet égard, on peut s'interroger sur les dérogations au blocage...* »

M. Mesmin (U.D.F., Paris) affirme que les taux d'intérêt américains « *ont bon dos* », ajoutant : « *L'histoire montre que les opérations de blocage généralisé des prix et des revenus ont le plus souvent échoué. Seule la confiance de l'opinion permet de réussir ; vous ne la rétablirez pas en quatre mois ; l'inflation repartira donc de plus belle, vous serez tentés de prolonger le blocage, ce qui accroîtra encore la fragilité de notre économie.* »

M. Odru (P.C., Seine-Saint-Denis) met en cause « *l'héritage* » laissé par « la droite » et souligne que celle-ci « *ne propose rien d'autre que le retour à la politique du profit, génératrice de difficultés accrues pour les travailleurs et leurs familles* ».

Mise aux voix, la motion de censure recueille 146 voix pour une majorité requise de 245 voix. En conséquence, le projet de loi sur les prix et les revenus est considéré comme adopté.

Du bon usage de la rigueur

(Suite de la première page.)

Véritable école du fatalisme, l'idéologie néolibérale cherche à rétablir des processus d'accumulation au détriment des salariés et des travailleurs indépendants, en affaiblissant leurs capacités de résistance. Le coût social d'une telle politique devient vite insupportable, car elle provoque l'éclatement du monde du travail, aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie ou les services.

Son efficacité économique est au demeurant plus que douteuse, puisque la modération temporaire de l'inflation n'est obtenue qu'au prix d'un fort chômage.

Enfin, parce que la rupture des solidarités menace l'équilibre social, le néolibéralisme méconnaît que la reprise de l'expansion exige, aujourd'hui plus qu'hier encore, la mobilisation de tous les acteurs de la vie économique. La gauche doit rompre aussi avec la tentation protectionniste, qui permettrait sans doute aux groupes sociaux les plus forts et les mieux organisés de se prémunir contre les effets de la crise, en faisant peser les contraintes et les sacrifices les plus lourds sur les couches les moins organisées — à commencer par les chômeurs.

L'exemple de la réduction de la durée du travail de 40 à 39 heures est là pour montrer que le risque n'est pas mince de voir la société française — presque unanime — privilégier le maintien du pouvoir d'achat de ceux qui ont un emploi, par rapport aux possibilités de création d'emplois au bénéfice de ceux qui en sont privés. Une telle attitude de facilité, ne tranchant sur rien et finissant par mécontenter tout le monde pour n'avoir voulu peiner personne, ne peut conduire, elle aussi, qu'au lent déclin de notre appareil productif.

Il n'y a de véritable réponse que dans l'émergence d'une société négociée qui sache concilier une maîtrise consciente de son avenir, avec l'aptitude à innover et à affronter le risque.

La maîtrise du changement social

Une société négociée n'est pas une société d'où sont absents la rigueur et l'effort, les conflits et les défits. Elle n'exclut pas le courage de dire qu'il faudra plusieurs années — au moins la durée d'un Plan — pour redonner à notre industrie toute sa place, et que au cours de ces années-là, la maîtrise de l'inflation passera par une nécessaire modération des revenus élevés et moyens. Mais cette discipline n'est pas une fin en elle-même. Une société démocratique ne peut consentir des efforts que si elle a conscience qu'ils sont répartis avec équité et que si elle a une représentation claire des avantages qu'elle peut en attendre. Aujourd'hui, ces avantages s'expriment — à travers les changements entrepris depuis treize mois — dans une amélioration du mode de vie, une extension des droits et des libertés, un accroissement de la responsabilité des groups, mais, à terme, notre finalité est bien d'accroître la richesse du pays pour permettre de nouvelles avancées sociales, et la rigueur et l'effort qui seront requis aujourd'hui n'ont de sens qu'en fonction de cette finalité-là.

C'est le rôle que nous assignons au Plan : traduire cette négociation de la société avec elle-même et en exprimer les choix. Cela va de pair avec notre attachement fondamental à la démocratie et au pluralisme social et politique, car la démocratie ne signifie ni l'unanimisme ni le consensus, mais la reconnaissance par des forces opposées de leur légitimité réciproque alors même qu'elles s'affrontent.

La maîtrise du changement social appelle à son tour un approfondissement du pluralisme démocratique : il y faut notamment des organisations syndicales fortes et respectées, tant chez les salariés que chez les employeurs ou les agriculteurs. C'est aussi le rôle de l'Etat que de rendre la négociation possible et fructueuse, en garantissant — par des règles définies et des priorités clairement affirmées — la prise en compte de tous les intérêts. Mais c'est en même temps le rôle des gouvernants, pour que le principe de négociation ne déborde pas sur l'indécision et parce qu'ils représentent la volonté populaire et ses choix essentiels, de déterminer, à travers le Plan, les objectifs prioritaires qui commandent les grands arbitrages. C'est à cette condition qu'il sera possible de gouverner mieux en administrant moins.

C'est d'autant plus nécessaire que l'enjeu majeur de la prochaine décennie, et donc du prochain plan quinquennal, c'est-à-dire la reconstruction de notre appareil industriel, ne relève pas directement de l'Etat et encore moins de l'administration.

On peut demander beaucoup de choses à l'Etat, et souvent, il le fait bien et efficacement. Mais l'Etat ne peut faire bien que ce qu'il sait faire : c'est-à-dire gérer, administrer, répartir. L'Etat, en revanche, n'est pas fait pour produire. Dans le premier cas, on exige que chaque citoyen soit placé dans des conditions rigoureusement équitables d'accès au service public. Dans l'autre, il faut de l'imagination, de la rapidité d'exécution, le sens du risque. Ce n'est ni le rôle ni le métier de l'Etat. Comment expliquer autrement la fermeté de l'engagement personnel avec laquelle le président de la République, dès l'adoption des lois de nationalisation, a garanti l'autonomie de gestion des entreprises publiques ?

Autant dire que l'effort d'investissement nécessaire au pays pour améliorer aujourd'hui nos capacités de production ne pourra pas reposer uniquement sur des choix étatiques ou administratifs. C'est le débat et le compromis entre partenaires sociaux qui fixera la ligne de partage du surplus de croissance entre l'investissement et la consommation dans les années qui viennent.

Socialiste, je n'ai jamais reproché aux patrons de faire trop de profits, mais plus fréquemment de ne pas en faire assez, et assez généralement de ne pas l'utiliser convenablement en préférant la rentabilité immédiate ou personnelle aux investissements utiles à l'avenir commun de la société.

C'est pourtant un choix de même nature que la société française devra — collectivement — faire à l'occasion de la préparation du IX[e] Plan.

MICHEL ROCARD.

Prochain article :

VIVRE DÉSORMAIS A L'HEURE CONTRACTUELLE

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL EST SAISI DE LA LOI RÉFORMANT LA PLANIFICATION

Le projet de loi portant réforme de la planification et adopté le 7 juillet a été déféré au Conseil constitutionnel par soixante et un députés R.P.R. et U.D.F. Selon les signataires, le projet de loi « *excède largement les limites assignées par la Constitution au domaine des lois ordinaires* » puisqu'il « *prétend définir des règles relatives au fonctionnement des pouvoirs publics et fixer des procédures applicables à l'élaboration de lois ultérieures* ». Un tel dessein ne pourrait être réalisé que par une révision constitutionnelle ou dans le cadre d'une loi organique.

Les députés de l'opposition estiment contraire à la Constitution le fait que le projet de loi de planification, à travers de nombreux articles, impose des obligations au gouvernement et limite les pouvoirs qu'il tient de la Constitution (*le Monde* des 16 et 17 juin).

● *MM. Mitterrand et Mauroy perdent six points selon un sondage « le Matin » - Louis-Harris.* — *Le Matin*, daté du 13 juillet, publie un sondage réalisé par l'institut Louis-Harris auprès de mille personnes, du 22 au 29 juin. Selon cette enquête, la cote de popularité de M. François Mitterrand est en baisse de 6 points (53 % d'opinions positives contre 59 % au mois de juin). Il recueille 38 % d'opinions négatives contre 29 %. Celle de M. Mauroy subit la même baisse (51 % d'opinions favorables contre 57 % en juin). Le premier ministre recueille 31 % d'opinions défavorables contre 27%. Selon ce même sondage, M. Delors perd 9 points, M. Fabius, 7 points, M. Auroux, 3 points. M. Rocard lui-même accuse une baisse de 6 points.

société

DÉFENSE

A L'OCCASION DU 14 JUILLET

M. Mitterrand rend un hommage particulier à la marine en présidant une revue de trente-six navires devant Toulon

Après les défilés militaires qui ont lieu dès ce mardi 13 juillet, en fin d'après-midi ou en soirée, en plusieurs villes de province avec, notamment, la présence du premier ministre à Lille et celle du ministre de la défense à Lyon, M. François Mitterrand devait rendre un hommage particulier, mercredi 14 juillet dans la matinée, à la marine nationale en présidant une revue navale de trente-six bâtiments de guerre et de soixante-huit avions ou hélicoptères en rade de Toulon.

Cette revue navale sera télévisée par TF 1 entre 9 et 11 heures. Dans l'après-midi, les armées devaient présenter, sur le Champs-de-Mars à Paris, une grande exposition de matériels ouverte au public et, en soirée, le chef de l'Etat devait assister, sur les Champs-Elysées, à un défilé militaire nocturne de plus de six mille hommes, trois cents véhicules et soixante-dix avions ou aéronefs venus de toutes les régions de France. Ce défilé, suivi d'un feu d'artifice, devait être retransmis par Antenne 2

Une politique navale pour l'an 2000

Les circonstances auront fait que le chef de l'Etat préside la revue navale de Toulon quelques semaines après la mise à l'eau, à Cherbourg, par la France de son sixième sous-marin nucléaire lance-missiles, *l'Inflexible*, et après la démonstration de la marine britannique face à l'Argentine, lors de la guerre des îles Malouines en Atlantique sud.

Ces deux événements, de nature fort différente, sont venus rappeler à l'opinion l'importance géopolitique et stratégique de l'espace maritime dans un monde dont l'attention est accaparée par des conflits aéroterrestres.

Le premier de ces deux événements — la guerre des Malouines — a apporté la preuve, comme le relevait récemment *la Revue maritime* dans son éditorial, que plus de cent navires, près de 30 000 soldats, aviateurs et marins, soutenus par des unités réquisitionnées de la flotte marchande ont réussi à rétablir une souveraineté nationale menacée à 15 000 kilomètres de la Grande-Bretagne. Le second événement — le lancement de *l'Inflexible* — confirme que les océans restent, encore aujourd'hui, le lieu de prédilection où dissimuler à un adversaire potentiel sa force de dissuasion nucléaire.

Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si les bâtiments placés en tête de la revue navale, mercredi 14 juillet en rade de Toulon, devant M. François Mitterrand, embarqué sur la corvette *Georges-Leygues*, sont les deux porte-avions *Foch* et *Clemenceau* et — à défaut d'un sous-marin stratégique dont les patrouilles opérationnelles en mer ne peuvent être interrompues — le premier sous-marin d'attaque français à propulsion nucléaire, le *Rubis*. Trois noms : le *Foch*, le *Clemenceau* et le *Rubis*, censés symboliser une politique navale.

Des bateaux de guerre sont l'outil d'une volonté politique, *l'instrument de la « projection »* à distance, comme le disent les stratèges, d'une puissance qui entend sauvegarder ses intérêts partout où ils sont légitimes.

Sait-on suffisamment, en effet, que la France importe par mer 76 % de ses échanges avec le monde — davantage encore pour son pétrole et son gaz naturel (99 %) ou ses minerais (87 %) — et que vivent hors de l'Hexagone 1 800 000 de ses ressortissants, otages en puissance d'un chantage que certaines nations n'hésitent plus, désormais, à exercer à l'encontre d'une autre ? Sait-on assez que la marine française a reçu la charge de faire respecter les droits économiques de la nation qui lui ont été reconnus sur 11 millions de kilomètres carrés, la troisième zone dans le monde par son étendue ?

Autant d'impératifs de défense, au sens le plus strict du terme, qui impliquent la possession en propre de moyens de protection, par la France, de ses intérêts vitaux sur les océans ou dans les fonds marins convoités.

Astreinte à de lourds investissements financiers pour le développement de sa force de dissuasion nucléaire, la marine nationale n'a pu consacrer, au fil des années passées, le budget nécessaire au renouvellement de sa flotte classique de surface, de sous-marins et de soutien logistique.

A quelques jours de son départ (*le Monde* daté 11-12 juillet), le chef d'état-major, l'amiral Jean Lannuzel, n'a pas craint, précisément, de dénoncer ce qu'il a appelé *« les deux faiblesses »* de la marine, à savoir un vieillissement progressif des bateaux, non compensé par l'admission de navires en nombre suffisant pour les remplacer, et une insuffisance de la flotte d'accompagnement des bâtiments de combat, dont la mission dite auxiliaire est en réalité fondamentale comme l'a montré le conflit des Malouines.

L'an dernier, si l'on exclut les sous-marins nucléaires lance-missiles, 86 navires de combat et de soutien — *soit 51 % du parc* total de la marine — avaient plus de vingt ans d'âge, alors que seulement le quart du tonnage de la flotte britannique était dans le *même état*.

En dix ans, de 1978 à 1988, le nombre des bâtiments de combat dans la marine nationale sera tombé de 132 à 92, à peine la *moitié* du total des sous-marins classiques de l'Union soviétique actuellement.

C'est donc à un gouvernement de gauche, le premier de la Vᵉ République, de surcroît empêtré dans d'inextricables difficultés économiques et sociales qui le contraignent à bien choisir ses priorités, que revient la redoutable obligation d'avoir à définir et à exécuter la « maquette » de la marine pour l'an 2000, puisqu'il faut concevoir sans tarder les bâtiments en service au début du prochain millénaire.

Une nouvelle maquette

Dans ce travail, les responsables politiques, qui arrêtent les missions, sont aidés par les états-majors, qui suggèrent les moyens adaptés.

Leurs études, commencées il y a une dizaine d'années mais constamment remises sur le tas durant les deux septennats précédents, concluent à la nécessité de disposer — sous-marins stratégiques non compris — d'une force aéronavale de 2 porte-avions de 32 000 tonnes chacun, de 132 navires de combat et de soutien, de 14 sous-marins d'attaque (dont 10 à propulsion nucléaire) et d'une aviation de patrouille maritime *forte* de 42 appareils.

Mais cette configuration de la « marine 2000 » comme on l'a baptisée, n'est pas gratuite. Peu s'en faut. Un groupe aéronaval de 2 porte-avions à propulsion nucléaire représente un investissement de 12 milliards de francs ; une force de 42 avions de patrouille maritime, sensiblement la même dépense ; et un sous-marin nucléaire d'attaque, sans le missile Exocet S.M. 39 à changement de milieu, qui lui est destiné à la place des torpilles actuelles, revient à 1 100 millions de francs.

Compte tenu des sommes en jeu, le gouvernement, qui décide, et les états-majors, qui conseillent, n'ont pas le droit de se tromper en courant le risque d'aligner, au jour des échéances fatales, une flotte de guerre dont la composition ne correspondra pas aux besoins militaires du pays.

En ce sens, le fait pour la marine nationale d'avoir mis en exergue, devant le président de la République à Toulon, les deux porte-avions et son premier sous-marin nucléaire d'attaque montre assez vers quoi vont les préférences de l'état-major. Le conflit des Malouines atteste que, malgré les missiles au ras des flots, des porte-avions plus modernes que les plates-formes pour aéronefs utilisées par les Britanniques, *restent un « capital ship »* décisif si, d'autre part, des sous-marins nucléaires d'attaque font le vide dans leurs parages.

Pour avoir accepté, à l'issue de la revue, de monter à bord du *Foch*, entré en service en 1963, modernisé l'an dernier, et qui lui aura été présenté avec son groupe aérien sur le pont, M. Mitterrand ne peut pas oublier que c'est dès 1983 que la France se doit d'assurer la succession de ses deux porte-avions ou non.

JACQUES ISNARD.

70 000 hommes pour 22 milliards de francs

En 1982, les effectifs en personnels militaires de la marine nationale s'élèvent à 69 670 (dont environ 18 000 appelés) qui se répartissent de la manière suivante : *27 210 embarqués* sur des bâtiments (dont 1 466 officiers) ; *25 620 en service à terre* (dont 1 286 officiers) ; 9 352 appartenant à l'aéronautique navale (dont 632 officiers) et 7 488 en instruction (dont 435 officiers).

Les moyens navals se composent de cinq sous-marins nucléaires lance-missiles (pour un tonnage global de 37 500 tonnes) ; vingt sous-marins d'attaque à propulsion classique (pour un tonnage de 18 700 tonnes au total) ; *trois porte-aéronefs* (pour un tonnage global de 54 000 tonnes) ; six bâtiments anti-aériens (pour un tonnage total de 26 930 tonnes) ; treize bâtiments anti-sous-marins (pour un tonnage global de 43 920 tonnes) ; vingt avisos (pour un tonnage total de 27 750 tonnes) ; *vingt-cinq patrouilleurs* (pour un tonnage global de 6 235 tonnes) ; vingt-trois bâtiments anti-mines (pour un tonnage total de 12 200 tonnes) ; *dix pétroliers-ravitailleurs* et *bâtiments* de soutien logistique (pour un tonnage *global* de 46 580 tonnes) ; neuf bâtiments de transport et de débarquement (pour un tonnage total de 21 690 tonnes) et vingt-six bâtiments divers, hydrographiques, chalands et remorqueurs (pour un tonnage global de 14 490 tonnes).

A l'exclusion des sous-marins nucléaires lance-missiles, les bâtiments de combat de la marine nationale sont donc au nombre de cent-dix unités (pour un tonnage global de 189 735 tonnes) et les navires de soutien *au nombre de quarante-cinq* (pour un tonnage global de 82 960 tonnes).

Dans l'aéronautique navale, le parc des *avions* embarqués (assaut, interception et lutte anti-sous-marine) comprend cent vingt-cinq appareils ; celui des avions basés à terre (patrouille maritime et reconnaissance) est de soixante, et l'on compte quatre-vingt-neuf hélicoptères.

Le budget de la marine en 1982 s'élève, en crédits de paiements, à 21 953 millions de francs, ce qui représente 17,9 % du budget de la défense. En *hausse de 19,4 % par rapport* à celui de 1981, ce budget de la marine est ainsi réparti : 52,34 % pour les dépenses *d'équipement* et 47,66 % pour les dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire une structure inverse de celle *qui prévaut* pour l'ensemble du budget militaire où les dépenses de fonctionnement l'emportent.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DE DISCIPLINE GÉNÉRALE DES ARMÉES SUPPRIME LES ARRÊTS DE RIGUEUR

Le *Journal officiel* de ce mardi 13 juillet publie un décret qui, modifiant le règlement de discipline générale dans les armées, en vigueur depuis 1975, assouplit le régime des *punitions et des permissions*, et étend les droits et les garanties des militaires touchant à la vie courante, dans les unités, durant le service national. Ce nouveau texte apporte trois modifications importantes :

1) Les arrêts de rigueur, qui constituaient la punition la plus lourde, disparaissent et ils sont remplacés par des arrêts simples limités à une période maximum de quarante jours. Toutefois, il est institué la possibilité d'assortir ces arrêts simples *d'une période d'isolement, dont la* durée ne peut dépasser la moitié de la punition infligée, dans le cas de militaires qui commettraient une *faute très grave* passible de sanction pénale ;

2) Le droit de réclamation, qui était reconnu à un militaire s'estimant en droit de se plaindre d'une mesure à son encontre, est désormais complété par la possibilité, *pour tout militaire, de s'adresser* directement, hors hiérarchie, au ministre de la défense si ses réclamations sont rejetées par les différents commandements auxquels elles avaient été d'abord présentées ;

3) Une permission supplémentaire de dix jours est accordée à tout militaire du contingent qui sert à Berlin, en République fédérale d'Allemagne ou à bord d'un bâtiment de la marine nationale, ou qui exerce *la profession d'agriculteur ou d'aide* familial agricole. Pour tous les autres militaires du contingent, le total des jours de permission reste fixé à seize *jours dans le cadre d'un service de* douze mois.

A LA TÉLÉVISION

La télévision fête à sa manière le 14 Juillet en consacrant une partie de ses émissions aux défilés militaires ou à l'évocation de la Révolution française.

● **TF 1 rediffuse les deux épisodes de « la Terreur et la Vertu », une des plus fameuses émissions de la série « La caméra explore le temps » *(13 juillet, Danton ; 14 juillet, Robespierre : 20 h 35).***

● **A 2 offre un grand show militaire sous la houlette de Jacques Chancel, qui a réuni au château de Chambord quelques-unes des plus célèbres formations de l'armée, le carrousel motocycliste, le Cadre noir de Saumur, la Maison du Roy (20 h 35) ; la chaîne retransmettra ensuite le traditionnel défilé militaire organisé pour la première fois en nocturne (21 h 30).**

● **FR 3 rediffuse pour sa part une émission montrée en novembre dernier, dans le cadre de « l'invité de FR 3 », et consacrée à la Marseillaise, l'hymne national à l'origine controversée (22 h 40).**

● *Le colonel Jacques Hérisson* est nommé, par arrêté du président de la République publié au *Journal officiel* daté 12 et 13 *juillet, commandant militaire* du palais de l'Elysée, en remplacement du colonel Armand Wautrin, promu général de brigade et nommé directeur général du service *de la protection et de la* sécurité de la défense (anciennement, sécurité militaire). Né en 1933 et ancien élève de Saint-Cyr, le colonel Hérisson commandait la gendarmerie des Alpes-Maritimes.

LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Des vacances pour les jeunes en difficulté

Pour que soit mis un terme aux « actions parcellaires » en faveur des jeunes, Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports, a présenté, lundi 12 juillet, un ensemble de mesures pour offrir des activités d'été aux jeunes qui, d'ordinaire, ne peuvent partir en vacances, notamment ceux des grands ensembles, des banlieues, de grosses agglomérations.

Au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Matignon, Mme Avice a indiqué que ce *« dispositif d'ensemble »*, auquel ont participé quelque dix ministères, se situait *« dans la logique des conclusions du rapport Schwartz sur la jeunesse »* (*le Monde* des 20 octobre 1981 et 4 mai) et *« visait un triple but : animation pendant l'été, formation qui se poursuivra lors de la rentrée scolaire et au besoin prévention pour les jeunes en difficulté »*.

L'objectif immédiat de ces opérations est d'éviter le renouvellement des incidents de l'été dernier qui, en particulier dans la banlieue lyonnaise, ont opposé les jeunes au reste de la population. S'ajoutant aux centres de vacances, auberges de jeunesse, chantiers ou centres de loisirs qui accueillent déjà en été trois millions d'enfants et d'adolescents, deux cents Points d'accueil aux jeunes (PAJ) vont être créés dans quatre régions, Aquitaine, Bretagne, Languedoc et Côte d'Azur.

Chaque PAJ offrira des équipements pour les campeurs, regroupant au maximum cinquante jeunes pour des haltes de moins de six jours. Les clubs Léo-Lagrange permettront à cinq cents jeunes de participer pendant un mois à des camps d'été.

En outre, deux mille bourses AJIR (Aventure, jeunesse, responsabilité) de 10 000 francs seront distribuées à des jeunes âgés de treize à vingt ans pour leur donner les moyens matériels de mettre leurs idées en pratique. Les exemples proposés vont du montage d'une comédie musicale à la création de volières pour oiseaux mazoutés.

Enfin, l'opération la plus spectaculaire sera organisée sous l'égide du ministère de l'intérieur d'après une idée de M. Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée. Le « projet Ardèche » se déroulera du 26 juillet au 30 août et permettra d'accueillir trois cent quarante jeunes de moins de quatorze ans, des banlieues de Lyon et de Marseille.

Cette liste de projets n'est pas limitative. Elle est destinée à amorcer une modification qui doit être relayée par les collectivités locales et réclame, selon Mme Avice, *« une totale solidarité administrative »*.

JUSTICE

Faits et jugements

● *Le garde des sceaux écrit aux parents de Brigitte Dewevre.* — M. Robert Badinter, dans une lettre du 6 juillet rendue publique lundi 12 juillet, a répondu aux parents de Brigitte Dewevre *qui avaient demandé la réouverture du dossier* (*le Monde* du 2 juin) après le meurtre de leur fille, le 5 avril 1972, à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais). *« Votre demande fera l'objet d'un examen approfondi et rien ne sera négligé qui puisse permettre de progresser utilement vers la manifestation de la vérité*, écrit le garde des sceaux. *Votre douleur et votre souci légitime pour que soient éclaircies les conditions et circonstances du décès de votre fille et dégagées les responsabilités à ce propos sont éminemment respectables et il est du devoir des autorités judiciaires de ne rien négliger en ce sens. »*

● *Saisie d'une édition clandestine des œuvres de Lacan.* — Le tribunal de Paris, présidé par M. Marcel Caratini, a ordonné en référé, le lundi 12 juillet, la saisie chez les dépositaires, distributeurs, détaillants et libraires d'une série de huit ouvrages de psychanalyse publiés clandestinement, sous la signature de Jacques Lacan, par les éditions Piranha. Toutes ces œuvres du psychanalyste, décédé l'an dernier, ont été établies à partir de séminaires, de cours et d'entretiens. Le gendre de Jacques Lacan, M. Jacques-Alain Miller, demandeur en référé, qui prépare actuellement une édition de ces travaux aux éditions du Seuil, a fait valoir que la publication clandestine de ces textes *« était éminemment critiquable au regard de la pensée de leur auteur »*.

● *En marge de l'« affaire Attali »*, *le Monde* a été condamné le 7 juillet par le tribunal de police de Paris à mille deux cents francs d'amende et deux mille francs de dommages-intérêts pour avoir refusé un droit de réponse à l'Union pour l'avenir de la médecine (UNAM), que dirige le docteur Jean Savy. L'UNAM avait demandé l'insertion d'un droit de réponse à un article publié dans *le Monde* du 13 mars et intitulé : « M. Attali et l'euthanasie » ; cet article faisait état des poursuites engagées par M. Attali contre l'UNAM après une campagne le présentant comme un partisan de l'euthanasie de masse pour les vieillards. *Le Monde* a fait appel.

● *Kim Dennis, vingt-quatre ans, une jeune auto-stoppeuse trouvée morte* sur le bord de l'autoroute A 1 au niveau de Survilliers (Val-d'Oise), lundi 12 juillet, se serait tuée en sautant *d'un semi-remorque* en marche pour échapper au chauffeur trop entreprenant. C'est la version donnée par ce dernier, M. Jean-Marie Longue, vingt-six ans. M. Longue, qui avait pris en stop Mlle Dennis et son compagnon, anglais comme elle, porte de la Chapelle à Paris, puis faussé compagnie au jeune homme descendu à une station acheter des boissons fraîches. M. Longue devait être déféré au parquet de Pontoise ce mardi après-midi.

● *Catastrophe ferroviaire au Mexique.* — Cent personnes au moins ont été tuées et 164 autres blessées, dans une catastrophe ferroviaire, survenue dimanche 11 juillet près de Tepic. — *(A.F.P.)*

● *La rivière Paraguay* (affluent du fleuve Parana) est en crue (la plus forte qui se soit produite depuis 1905). La ville argentine de Formosa, capitale de la province du même nom, située à quelque 125 kilomètres au sud-ouest d'Asuncion, est en partie inondée. Plus de vingt mille personnes ont été évacuées. Corinda, une autre ville argentine, située en face d'Asuncion, est menacée d'être totalement inondée : treize mille habitants (sur une population de trente mille personnes) ont été évacués. Les dégâts matériels sont très importants. — *(A.F.P., U.P.I.)*

SPORTS

CYCLISME

LES NEUVIÈMES ÉTAPES DU TOUR DE FRANCE

Bernaudeau victime de l'arbitraire

Le Suisse Mutter, vainqueur du Tour méditerranéen l'an passé, a gagné lundi 12 juillet l'étape Plumelec-Nantes au terme d'une échappée solitaire de 45 kilomètres. Auparavant, le groupe Raleigh (Knetemann-Ludo Peeters-Lubberding) avait effectué le meilleur temps (devant l'équipe Gitane), au cours de l'épreuve contre la montre de remplacement Lorient-Plumelec.

De notre envoyé spécial

Nantes. — Les routiers du groupe Raleigh sont décidément les grands spécialistes de la course contre la montre collective, mais l'équipe Renault-Gitane *vient* de faire, à l'occasion de cet exercice difficile, la démonstration d'une unité qui ne paraissait pas évidente a *priori*. Entre Lorient et Plumelec, sur un parcours bosselé de 63 kilomètres, elle a réalisé une performance significative, dont Bernard Hinault, son leader, tire un bénéfice substantiel. *Il s'est en effet rapproché* à 28 secondes de l'Australien Phil Anderson.

Désormais, le champion français occupe une position de force. Sans *produire de gros efforts, il a contenu* des adversaires qui se sont échinés à l'attaquer au point de friser parfois le seuil de rupture. Il est vrai que ce coureur coriace — sorte de Monzon du vélo — place l'opposition devant des choix tactiques délicats.

Ainsi dimanche, sur la route de Châteaulin, les équipiers de Phil Anderson (Peugeot) se sont dépensés avec une ardeur inconsidérée pour enrayer l'échappée de Régis *Clère qui ne les menaçait pas directement*. A supposer que le champion de France se soit emparé du maillot jaune, ils auraient trouvé en lui un allié occasionnel qui les eût débarrassés partiellement du poids des responsabilités en posant à Hinault un problème inattendu.

Ils ne l'ont pas compris et les ressources qu'ils ont gaspillées dans un combat secondaire leur ont fait défaut le lendemain alors que s'engageait une bataille autrement plus importante. Résultat : par le jeu des bonifications ils ont perdu 1 mn 15 sec sur Raleigh et 50 sec sur Gitane, donc sur Bernard Hinault, *au cours d'un engagement qui a* éprouvé leurs nerfs autant que leurs muscles.

A cette fausse manœuvre est venue *s'ajouter la malchance de Bernaudeau*, retardé par une chute peu avant l'arrivée de la seconde demi-étape dans la banlieue de Nantes. Coût de l'incident : un nouveau passif de 33 sec. En l'occurrence, le *coleader de l'équipe Peugeot* peut se considérer comme étant la victime d'un règlement arbitraire. D'une *manière générale*, lorsque les étapes se terminent par un circuit, les temps sont enregistrés à l'entrée dudit circuit. Malheureusement pour Bernaudeau, accidenté dans la zone qui aurait dû être logiquement neutralisée, les *chronométreurs, cette fois*, étaient installés non pas à l'entrée de la dernière boucle, mais devant *la ligne d'arrivée*.

Faut-il s'en étonner ? Dans le Tour de France, ce qui est vrai un jour ne l'est plus le lendemain. Certaines *étapes* donnent *droit* à des bonifications, d'autres non. Même remarque *pour les sprints intermédiaires* appelés « *rushes* » et soumis au régime des bonus intermittents.

Les organisateurs précisent que les coureurs doivent connaître les règles de la course et en tenir compte. D'accord. On peut toutefois déplorer qu'il y ait deux poids et deux mesures dans une épreuve qui *prétend à une rigueur exemplaire*.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENTS :

Neuvième étape (Lorient-Plumelec (63 km contre la montre par équipes) : 1. Knetemann, Peeters, Lubberding (Raleigh), 1 h 29 min. 38 sec ; 2. Hinault, Madiot, Bonnet (Renault-Gitane), 1 h 30 min. 48 sec. ; 3. Willems, *Verlinden (Sunair-Colnago)*, 1 h 32 min. 29 sec. ;

Neuvième étape bis (Plumelec-Nantes) : 1. Mutter (Suisse), les 128,5 km en 3 h 7 min. 32 sec. ; 2. Villemiane (Fr.), à 58 sec ; 3. Rosa (Pays-Bas), à *59 sec.* ; 4. Planckaert (Belg.), à 1 min. 3 sec. ; 5. Kelly (Irl.) ; 6. Van Vliet (Pays-Bas) ; 7. Wijnands (Pays-Bas) ; 8. Jourdan (Fr.) ; 9. Rault (Fr.) ; 10. Anderson (Austr.), tous même temps que Kelly, et le peloton.

Classement général : 1. Anderson (Austr.), 41 h 18 min. 38 sec. ; 2. Hinault (Fr.), à 28 sec. ; 3. Knetemann (Pays-Bas), à 48 sec. ; 4. Peeters (Belg.), à 53 sec. ; 5. Willems (Belg.), à 1 min. 29 sec. ; 6. Lubberding (Pays-Bas), à 1 min. 42 sec. ;

DE LA DÉLINQUANCE

les jeunes en difficulté

jugements

HISTOIRE

Le quarantième anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv'

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), les Associations juives de la déportation et de la Résistance, les Fils et Filles des déportés juifs de France, ont commémoré lundi 12 juillet, en présence de MM. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, Jacques Chirac, maire de Paris, Alain de Rothschild, président du CRIF, et René-Samuel Sirat, grand rabbin de France, la grande rafle du Vél' d'Hiv' à Paris.

Le 16 juillet 1942 à 4 heures du matin, le préfet de police de Paris déclenche la grande rafle des juifs étrangers ou apatrides de la capitale et de la région parisienne. L'opération a été soigneusement menée. Le 10 juillet, une dernière réunion entre le SS Haupsturmführer Danneker, son adjoint Heinrichshon, Darquier de Pellepoix, le directeur des camps d'internement, François Hennequin, le chef de la police de la voie publique, Tulard, le chef du fichier juif de la préfecture de Paris, le directeur de la police anti-juive Garnier, met au point l'opération prévue pour le 16. On pense qu'il y a à Paris environ 28 000 juifs à arrêter. L'arrestation proprement dite fait l'objet d'une discussion approfondie.

Tout est prévu dans le moindre détail : il faudra que l'action commence dans tous les quartiers en même temps, et pour cela 9 000 hommes seront mobilisés. Puis on rassemblera les juifs d'abord dans des camps primaires et les familles seront ensuite dirigées vers un centre principal d'hébergement : le Vélodrome d'hiver. Les limites d'âge sont fixées entre seize et cinquante ans, les enfants devront être pris en charge par l'Union générale des israélites de France (UGIF).

Les 16 et 17 juillet, les policiers et les gendarmes français — les Allemands n'ont pas voulu participer à l'opération — arrêteront 12 884 personnes, 3 031 hommes, 5 802 femmes et, contrairement à ce qui avait été fixé lors de la conférence du 10 juillet, 4 051 enfants. Du Vél' d'Hiv', ils seront envoyés au camp de Pithiviers, et par la suite hommes, femmes et enfants séparément seront conduits à Drancy, d'où on les déportera vers Auschwitz. Parmi les victimes de la rafle du Vél' d'Hiv', quelques dizaines à peine survécurent et aucun des enfants déportés ne revint.

Sous bonne garde française

Il y avait eu les mesures antijuives, l'interdiction de fréquenter les lieux publics et, un mois auparavant, l'obligation de porter l'étoile jaune, c'était odieux, administratif, mais encore supportable en cette période troublée. Déjà quelques milliers de juifs étrangers avaient été internés dans les camps de la zone occupée à Pithiviers, à Beaune-la-Rolande. Eux-mêmes espéraient y trouver du travail. L'Union générale des israélites de France (UGIF) leur venait en aide et ils attendaient là la fin de la guerre pour rouvrir leur atelier du quartier Saint-Paul ou du faubourg Saint-Antoine, recommencer à vivre libres au pays des droits de l'homme.

Ils avaient confiance dans la France. Peu religieux, ils voulaient s'assimiler, obtenir rapidement leur naturalisation, être Parisiens comme déjà leurs fils et leurs filles : « *Mon père était engagé volontaire en 1939*, dit M. Louis Pytkowicz. *Quand j'ai passé mon certificat d'études, il a sauté de joie.* » La plupart d'entre eux avaient fui l'Europe de l'Est, l'antisémitisme, les pogroms et, à peine quatre ans après le Front populaire, tout devait recommencer.

Ils n'auraient pu imaginer le pire mais ils savaient d'expérience, ces Pytkowicz, ces Aronowicz, ces Fellmann, que les juifs approchaient encore une mauvaise passe. « *A la maisoı:, nous sommes inquiets*, raconte M. Pytkowicz, qui, par la suite, entra dans la Résistance et fut compagnon de la Libération. *Mon frère et ma sœur viennent d'être arrêtés par la Gestapo pour terrorisme et, chaque soir, mon père descend se cacher à la cave.* » De son côté, M. Léon Fellmann témoigne : « *Nous aussi, nous avions peur, mais on s'y était fait et, le matin où ils sont venus nous chercher, nous ne les attendions plus.* » Mme Aranowicz reconnaît : « *Nous, nous avons été totalement surpris et ma mère a même eu la naïveté de proposer un café au policier en attendant qu'elle ait fait son bagage.* » Le pire, ce ne pouvait être alors que le travail obligatoire, la vie de camp dans les difficultés d'un pays occupé, dans une Europe en guerre.

Un mort dans son linceul

Mais, lorsqu'au petit matin du 16 juillet 1942, la police française et la gendarmerie commencèrent la grande rafle des juifs étrangers de Paris et de la région parisienne, des familles entières furent emmenées au Vélodrome d'Hiver. Quand il leur fallut vivre là des jours atroces et qu'enfin le piège se referma, tous comprirent que la loi ne les protégeaient plus, que la machine administrative finirait par les broyer et qu'ici, dans le quinzième arrondissement de Paris, entre la rue Nélaton et le boulevard de Grenelle, c'était une agonie qui commençait. Il ne s'agissait plus d'obéir aux règlements racistes, de coudre bien serrée son étoile de David, le seul fait de s'appeler Fellmann ou Pytkowicz était devenu illégal.

Ce matin-là, on ne se gêna plus. De ce qui, depuis, avait été commis contre les juifs et accepté par la majorité des Français, on allait montrer les redoutables conséquences. On vit alors dans les rues des familles encadrées par des policiers, des petits enfants portant des baluchons sur le dos monter dans des autobus à plate-forme, ces bons vieux autobus parisiens, et partir pour le Vel' d'Hiv', ce haut lieu des manifestations sportives et populaires. On vit des mères en larmes, des enfants apeurés dans leurs jupes, des pères désemparés, passant, sous le soleil d'été qui montait dans le ciel, dans ce décor familier, rassurant : la nostalgie d'une époque. Les Parisiens, de leurs balcons, pouvaient les regarder marcher vers leur destination inconnue. Mme Giraud, la voisine des Pytkowicz, évoque cette aube trouble : « *C'était triste. Fanny, la petite fille, était si gentille, mais nous aussi nous tremblions avec le nom que nous portions, vous pensez. C'était l'époque du général Giraud...* »

Ils raflèrent aussi les vieillards, ils emportèrent les malades sur des brancards, et même un mort dans un linceul. Auparavant, ils avaient provoqué des déchirements, des scènes bouleversantes. M. Pytkowicz s'était livré aux policiers dès qu'il avait appris qu'on arrêtait sa femme et ses enfants. Il fallait faire vite, n'emporter que deux jours de vivres, quelques effets. Ici ou là, un agent ferme les yeux pour faciliter une évasion, mais où pourraient bien aller se réfugier ces étrangers ? Ils n'ont pas d'amis, pas de parents. D'autres policiers feront du zèle et arrêteront même les enfants nés en France, qui, d'après les consignes, devaient être laissés en liberté.

La besogne a été scrupuleusement préparée. Le 10 juillet, une conférence a réuni le chef de la section antijuive de la Gestapo, Danneker, et son adjoint, Heinriechsohn, du côté allemand, et, du côté français, Darquier de Pellepoix et Jean Leguay principalement, pour organiser l'opération appelée, à l'échelon du Reich, « Vent printanier ». Paris doit « fournir » vingt mille juifs. Cela demande un tel déploiement de forces que les Allemands devraient y renoncer sans l'aide de la police et de la gendarmerie françaises. Dans l'esprit de Leguay, la collaboration à la rafle sera une occasion d'affermir l'autorité de Vichy en zone occupée. Pour faire bonne mesure, les Français proposeront, quinze jours plus tard, la déportation des enfants que les nazis n'avaient encore pas osé réclamer. Le 15 juillet, sur ordre de René Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et à l'aide du fichier des juifs, le préfet de police de Paris mobilise les effectifs de commissariat auxquels viendront se joindre de jeunes doriotistes bénévoles. Le secret est assez bien gardé. A peine si quelques rumeurs circulent.

A la veille de la rafle, un tract de l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.) prévient que « *quelque chose doit se passer* ». Mais quoi ? Et qui penserait alors à un danger mortel ? L'Union des israélites fabrique même des étiquettes qu'on retrouvera par la suite au cou des enfants juifs séparés de leur mère. Des gens avertis ne bougeront pas de chez eux. D'autres mettront du temps, trop de temps, à réagir. Pourquoi, se dit-on, arrêteraient-ils des femmes et des enfants sans défense ? A quoi cela servirait-il ? Ils ignoraient que ce « jeudi noir » quelque chose venait de basculer dans les consciences. Ils s'en rendirent compte quand ils passèrent la porte du Vel' d'Hiv', une fois entrés dans cette nasse d'où la plupart ne s'échappèrent plus.

Blottis les uns contre les autres

« *C'était abominable*, raconte le docteur Benjamin Ginsbourg, délégué au Vélodrome d'Hiver par le comité de médecins de l'hôpital Rothschild. *Il n'y avait pas de médicaments et beaucoup de malades. Des gens qui avaient 40 de fièvre et qu'on n'autorisait pas à sortir* » Vers 18 heures, le Vel' d'Hiv' est plein. Environ treize mille personnes entassées sans hygiène, sans presque de nourriture, sous la verrière qui chauffe, dans la rumeur qui monte des voix angoissées. Les uns sont abattus, les autres hagards, cinq personnes se donnent la mort et une femme accouche dans la cohue.

Quelques-uns parviennent à s'échapper. Parmi eux, M. Fellmann « *Dès que nous sommes entrés, nous avons compris que nous étions dans un guêpier. Alors ma mère m'a encouragé à m'enfuir Nous étions vraiment parqués. Il y avait une odeur abominable et aucun respect des personnes. Les femmes enceintes subissaient un examen gynécologique sur la piste devant tout le monde. A un moment, j'ai forcé le barrage des gendarmes et j'ai couru vers la liberté.* »

Au Vel' d'Hiv', les humiliations venaient de commencer, les brimades, déjà, cassaient la résistance des futurs déportés. On les épuisait d'attente et d'inconfort. Louis a quatorze ans, il veut s'évader. Sa mère le retient : « *Où iras-tu seul dans Paris ?* » Mais son père, l'émigré de l'Est, pressent le danger « *Va-t-en, si tu peux.* » Alors Louis dit adieu à ses parents, à sa sœur Fanny, qu'il ne reverra plus et, au moment où des femmes en colère forcent le barrage des gendarmes pour aller demander de l'eau dans un magasin de la rue Nélaton, le jeune Pytkowicz réussira à s'enfuir. Plus tard, des Français, en l'hébergeant, lui sauveront la vie. Mais la plupart sont restés là, blottis les uns contre les autres. Pour eux, la famille, c'est tout. Ils n'imaginent pas que dans huit jours, à Pithiviers, on arrachera les enfants à leurs mères pour les convoyer vers Auschwitz.

Le 22 juillet, le Vel' d'Hiv' est vide. Tous les raflés sont partis pour des camps de travail, d'où ils ont été déportés vers la Pologne. Mais c'est en plein Paris que, pour eux, l'horreur s'est installée. On avait commencé à y traiter des innocents comme du bétail. Là, il n'y eut plus de pudeur, de pitié. C'était l'entrée du monde concentrationnaire sous bonne garde française. Pourtant, sur les rares photographies du Vel' d'Hiv' ils ressemblent encore à de vrais hommes et à de vraies femmes. On les voit qui attendent assis ou qui marchent dans les travées, et tout le drame ne vient que de leur immobilité en noir et blanc. Elles avaient des jupes courtes, des semelles compensées, des cheveux en rouleaux portés haut sur le front, et eux, dans la foule, c'étaient des M. Tout-le-Monde comme sur un quai pour un train de banlieue...

Quelques années plus tard, tandis qu'on vissait des plaques à la mémoire des policiers tombés pour la libération de Paris, les rescapés attendaient à l'hôtel Lutetia le retour de leurs déportés. « *Ils ne revinrent pas, bien sûr*, explique M Pytkowicz, *c'est surtout maintenant que je ressens le deuil de mes parents J'ai eu des enfants, des petits-enfants. A la Libération, j'ai retrouvé mon frère et ma sœur Il y avait l'euphorie du moment. Oui, c'est maintenant que mon père et ma mère me manquent.* »

Et un autre survivant témoigne : « *J'ai espéré leur retour. A présent encore je me dis qu'ils ne sont peut-être pas morts et souvent, dans mes rêves, j'imagine que mon père et ma mère frappent à la porte de ma chambre. Alors j'ouvre et c'est un gendarme français.* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(Le Monde *a publié le 10 juillet une page « idées » sur le thème « le nazisme et les juifs », dont un article de M. Maurice Rajsfus, l'un des rares survivants de la rafle du 16 juillet 1942, intitulé « Quarante ans après je n'ai pas oublié ! »*)

● *L'anniversaire du départ de l'« Exodus ».* — Le départ de Sète, il y a trente-cinq ans, du cargo *Exodus-47*, qui transportait vers la terre de Palestine quatre mille cinq cent trente juifs, résistants ou rescapés des camps de concentration nazis, a été commémoré dimanche 11 juillet à Sète, en présence de M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël en France.

Trois paisibles retraités

Les principaux responsables français de la rafle du Vel' d'Hiv' sont aujourd'hui de paisibles retraités.

● M. Louis DARQUIER DE PELLEPOIX, quatre-vingt-cinq ans, condamné à mort par contumace par la Haute Cour de justice en 1947, interdit de séjour à vie en France, s'est réfugié en Espagne, où il a vécu pendant vingt-cinq ans comme traducteur attaché au ministère espagnol des affaires étrangères. Il a pu, au cours de séjours clandestins en France, assister à des réunions de la Fédération d'action nationale européenne (FANE) avant que ce groupuscule néo-nazi soit dissous. En 1978, Louis Darquier de Pellepoix avait accordé une interview à *l'Express*, dans laquelle il a affirmé : « *A Auschwitz, on n'a gazé que les poux* ». Cette déclaration avait entraîné, le 3 novembre 1978, l'ouverture à Paris d'une information pour « *apologie de crimes de guerre* ». Darquier de Pellepoix avait été commissaire général aux questions juives de mai 1942 à février 1944, il avait remplacé à ce poste Xavier Vallat jugé peu efficace par les Allemands. Il vivrait actuellement en Espagne.

● René BOUSQUET, soixante-treize ans, ancien secrétaire général de la police de Vichy qui démissionna en 1943, fut condamné après la Libération par la Haute Cour à cinq années de dégradation civique, mais il fut immédiatement relevé de cette peine pour avoir participé « *de façon active à la Résistance* ». Il fit après la guerre une brillante carrière à la Banque d'Indochine et fut administrateur de nombreuses sociétés. Mis en cause en 1978 en même temps que Jean Leguay par Mᵉ Serge Klarsfeld, il démissionna du conseil d'administration de la compagnie U.T.A. René Bousquet est aujourd'hui à la retraite et vit à Paris.

● Jean LEGUAY, soixante-treize ans, délégué de René Bousquet dans le territoire occupé, fut révoqué en 1945 de ses fonctions de préfet au titre de l'épuration administrative. Mais il a été aussitôt rétabli dans ses fonctions par le Conseil d'Etat estimant qu'il avait par la suite « *contrecarré par tous les moyens en son pouvoir les entreprises de toute nature de l'ennemi* ». Le 12 mars 1979, Jean Leguay a été inculpé « *de crimes contre l'humanité consistant en arrestations illégales, séquestrations arbitraires et enlèvements d'enfants* ». Cette inculpation a un rapport direct avec les événements du Vel' d'Hiv. L'instruction de cette affaire est toujours en cours.

CARNET

Mariages

Sylvie LE COVEC
et
Constantin LOUGOVOY
sont heureux de faire part de leur mariage célébré dans l'intimité le 12 juillet à Meudon.

Décès

— M. et Mme Jehan de Bar,
Ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges-Henri de BAR,
survenu le 3 juillet 1982 dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 7 juillet 1982, à Saint-Junien (Haute-Vienne).
12225 Devilwood Drive,
Potomac - Maryland - 20854
Etats-Unis.

— Pierre et Sylvie Cherki, ses enfants,
Mme Emilienne Sarazin, sa compagne,
Sa mère, ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Pierre CHERKI,
des suites d'un cancer à l'âge de quarante-six ans.
Les obsèques auront lieu le 15 juillet, à 16 h. 30, au cimetière de Montmartre, 20, avenue Rachel, 75018 Paris.
12, rue du Télégraphe,
Paris-20ᵉ.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Sol COHEN,
veuve de M. Elie Cohen,
dans sa quatre-vingt-deuxième année.
De la part de :
M. et Mme Maurice Cohen,
M. et Mme Maurice Beja,
Ses enfants,
Luc et Catherine Remy,
Jean-Philippe Beja et Francesca Cini,
Elie et Celia Cohen,
Nadine Cohen et Jean-Pierre Politzer,
Danièle Cohen,
Ses petits-enfants,
Patrick, Deborah et Leslie Cohen,
Véronique et David Rémy,
Alice Beja,
Ses arrière-petits-enfants,
Des familles Cohen, Almosnino, Beja, Nahman, Fain, Politzer, Benahmias,
Parentes et alliées.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs, ni couronnes.
48, avenue Georges-Mandel,
75016 Paris.
69, rue de Dunkerque,
75009 Paris.

— Mme Liliane Copfermann et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. Willy COPFERMANN,
survenu au Mouleau le 8 juillet 1982.
L'enterrement a eu lieu dans l'intimité, le 13 juillet 1982, à Bordeaux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Brigitte Deltombe, née de la Gorce,
Valentine, Sylvain, Thomas,
M. et Mme André Deltombe et leurs enfants,
Mme Gabriel de la Gorce et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, dans sa trente-septième année, de
M. Domice DELTOMBE,
survenu le 12 juillet 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le 15 juillet, à 15 heures, en l'église de Quilen, Pas-de-Calais.
6, boulevard François-Blancho,
44200 Nantes.
15, rue Duminy, 80000 Amiens.
Quilen, 62650 Hucqueliers.

— Le professeur Louis Germain, son époux,
Mlles Anne-Catherine et Sophie Germain, ses filles,
Mme et M. Claude Handschumacher, sa sœur et son beau-frère,
Mme veuve Hélène Dutreux,
M. et Mme Pierre Germain,
M. et Mme Henri Germain,
Mme Irène Germain,
M. et Mme Faventines,
Mme veuve Jacques Germain,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces, parents et alliés,
M. Frédéric Eylert, son parrain,
ont la douleur de faire part du décès, le 10 juillet, dans sa cinquante-quatrième année de
Mme Lucie-Claire GERMAIN,
née EYLERT,
agrégée de l'Université,
maître-assistant à l'université de Paris-X Nanterre,
rappelée à Dieu après des années de souffrance et de courage
La cérémonie religieuse protestante aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 16 juillet à 8 h. 30.
« L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais, Amen ». Ps. CXXI 8
Un sourire rayonnant s'est éteint.
Une âme de lumière est retournée vers la Lumière.
Que son souvenir illumine nos vies
2, rue de la Pointe,
Les Loges-en-Josas, 78350.

— Avec une peine profonde nous faisons savoir que le vendredi 9 juillet 1982 s'est éteinte, après une longue souffrance, notre chère et aimée épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
Mme Gela NUSENBAUM,
née ZILBERBOGEN,
De la part de ceux qui restent dans la peine.
Son mari, Abram Nusenbaum,
Ses enfants, Fernande et Maurice Faktor,
Ses petits-enfants, Danielle et Simon Rotbaum et Vanessa, Ety et Richard Langbort et Cédric.
Ainsi que toute la famille et alliés.
L'inhumation des cendres aura lieu à 17 heures, le 15 juillet 1982, au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Raymond Lhuillier,
M. Christophe Lhuillier,
M. et Mme Kot et leurs enfants,
M. et Mme Tranchard et leurs enfants,
M. et Mme Métier et leurs enfants,
Mme Danièle Lhuillier,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Hugues LHUILLIER,
survenu le 10 juillet 1982 dans sa quarante-sixième année.
Les obsèques seront célébrées le 15 juillet 1982 en l'église de Fussy (Cher).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Masson et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme André MASSON,
née Denise MAYRIES-PARPET,
conservateur honoraire
à la bibliothèque Mazarine.
8 juillet 1982.
Pau, 2 boulevard des Pyrénées,
64000 Pau.

— Mme veuve Netter.
Ses cousins, cousines, alliés et amis,
nous prient d'annoncer le décès, dans sa soixante-neuvième année, après une longue maladie, de
M. Maurice NETTER,
ancien journaliste à l'O.R.T.F.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le jeudi 15 juillet à 16 h 30.
Sans fleurs ni couronnes.

[Né en 1914 à Paris, Maurice Netter entre en 1936 au journal parlé de la Radiodiffusion nationale Dès l'été 1940 il est révoqué par le gouvernement de Vichy et il est réintégré dans la rédaction de la Radiodiffusion française en 1944 à la Libération.
Jusqu'à l'éclatement de l'O.R.T.F. en 1975, il participe à la rédaction des éditions quotidiennes du journal parlé, s'intéressant notamment aux informations de politique intérieure. Il assure parallèlement, sous le nom de Maurice Blancmesnil, une chronique hippique très appréciée des auditeurs.]

— Nous apprenons le décès du
général Pierre PRETAT,
dont les obsèques seront célébrées le jeudi 15 juillet, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris, et l'inhumation dans l'intimité à Montluçon (Allier).

[Né le 7 mai 1912 à Montluçon (Allier) et ancien élève de Polytechnique, Pierre Pretat, titulaire du brevet d'observateur (1936) et pilote (1938) d'avion, a notamment commandé les forces aériennes françaises en Extrême-Orient en 1956 et servi, en 1957, comme conseiller militaire français pour l'aviation auprès de l'OTASE (Organisation du traité du Sud-Est asiatique) à Bangkok. Après plusieurs postes d'état-major, il devient en 1962, avec le grade de général de brigade aérienne, adjoint du directeur des recherches et moyens d'essais à la délégation ministérielle pour l'armement (la future délégation générale pour l'armement).]

— M et Mme Michel Le Porrier,
M. et Mme J.-P Le Porrier,
Aurélia, Briac et Claude Dejacques,
M. et Mme Yvon Hervais,
font part du décès de leur mère et belle-sœur,
Edith LE PORRIER.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montlignon.

— M. et Mme Claude Robert,
M. et Mme Frédéric Robert
Et leurs filles,
Mlle Marielle Robert,
M. Robert Borel,
Les familles Robert, Borel, Chatillon et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Patrice ROBERT,
leur fils, frère, oncle, petit-fils, parent et ami,
survenu dans sa vingt-troisième année à Fiquefleur (Eure).
Priez pour lui.
Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 16 juillet, à 10 h. 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'église, à Rueil-Malmaison, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation à Rueil-Malmaison.
Ni fleurs, ni couronnes.
77, boulevard Richelieu,
92500 Rueil-Malmaison.

— Nous apprenons le décès de notre confrère,
Jean ROMÉIS,
survenu à Paris, le 3 juillet, à l'issue d'une longue maladie dont il souffrait depuis près de onze ans.
Ses obsèques ont eu lieu le 9 juillet dans la plus stricte intimité.

[Jean Roméis était né le 14 mars 1905. Jeune licencié en droit, il avait débuté avant guerre au service parlementaire du quotidien « le Journal », puis avait collaboré au « Journal des débats ». Après la Libération, il assure la chronique parlementaire de « France-Soir ». Il collabore également à « l'Echo d'Alger », mais, en 1958, il donne sa démission de ce journal, dont il n'approuve plus la ligne politique. Jean Roméis avait été, en 1954-1955, vice-président de l'Association des journalistes parlementaires.]

Remerciements

— Le docteur et"Mme Paul Lasry,
Mmes Claire Lasry et Raymonde Lasry,
Les docteurs Franck et Nicole Lasry,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
docteur Jean-Michel LASRY,
remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur immense douleur.
10, rue Saint-Louis-en-l'Ile,
75004 Paris.
2 bis, rue Crillon,
75004 Paris.

— Le 14 juillet 1972 disparaissait
M. Fernand PIGELET.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent fidèles à son souvenir.

Anniversaires

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de
M. Félix NAGGAR,
une pensée est demandée à ceux qui se souviennent.

— Il y a cinq ans, le 14 juillet 1977, décédait
Maurice FEFER.
Que tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié se souviennent.
93260 Les Lilas

— Pour le premier anniversaire du retour à la Maison du Père de
Armand MARQUISET,
en ce 14 juillet, tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Le Monde

MEDECINE

La sécurité en plongée sous-marine

Le «grenouilleur» et l'«arbre de Noël» courent les mêmes dangers

Aux émerveillements de la découverte des paysages sous-marins, au sentiment d'euphorie provoqué par un état de quasi-apesanteur, correspondent des risques certains pour les plongeurs amateurs, dont le nombre ne cesse de s'accroître. Avant même la « saison », plusieurs accidents mortels se sont produits sur la côte varoise. Dans le même temps, à Toulon, le Festival international du film maritime rassemblait autour de son fondateur — le docteur *Baixe, lui-même pionnier de la médecine hyperbare* — de nombreux spécialistes. Au travers d'expériences et d'approches diverses, l'occasion était heureuse d'une information — qui n'épuise pas le sujet ! — et surtout de quelques conseils pratiques.

LES propos de M. André Védrines, directeur de la Fédération française d'étude et de sports sous-marins (1), et de M. Jean-Albert Foëx, directeur de *l'Aventure sous-marine*, établissent d'emblée une « *distinction de base* ». Pour le premier, les statistiques démontrent que parmi les sports à risques la plongée est très loin de *venir en tête pour le nombre d'accidents. « Ils sont rarissimes chez les quelque soixante-cinq mille licenciés de nos clubs.* » Le second rappelle que, en revanche, les accidents des « indépendants » sont beaucoup plus fréquents. Or le nombre des pratiquants sur nos côtes, et en saison, approche maintenant les trois cent mille, Français et étrangers.

« Le danger provient de la facilité. N'importe qui peut s'improviser plongeur en ignorant tout des règles élémentaires, voire de sa condition physique. Il suffit d'acheter le matériel nécessaire, en vente libre du plus simple au plus élaboré. Première constatation : ceux que nous appelons les « arbres de Noël » parce qu'ils se couvrent de gadgets, de la cagoule aux palmes, ne sont pas, pour autant, davantage à l'abri d'incidents que les modestes plongeurs à tuba. » Toutefois, l'inverse n'est pas davantage vrai : le scaphandre autonome à bouteilles — qui invite le profane à une prudente *réserve — provoque finalement* moins d'accidents que *l'élémentaire* tuba... dans la mesure, précisément, où il exige un minimum d'initiation, le plus souvent demandée à des gens compétents.

● *Si les deux modes de plongée* — apnée (2) ou air comprimé — comportent des risques différents, des règles communes ne s'imposent pas moins. Une bonne condition physique est évidemment nécessaire (les troubles cardiaques et respiratoires sont éliminatoires) mais non point suffisante. Comme pour tous les sports — et pour la montagne en particulier, — il faut aussi une préparation. « *On peut parfaitement s'entraîner à l'apnée chez soi* », et, en tout cas, « *il n'est pas question de plonger dès l'arrivée en vacances après avoir vécu toute l'année en citadin* ». *Deux ou trois jours consa*crés à la nage en surface sont un préalable indispensable.

● « *En Méditerranée, se débarrasser une fois pour toutes de l'idée, fréquente chez les « nordiques », que cette mer sans marée est une baignoire.* » Elle a des coups de vent soudains et des courants indécelables qui entraînent au-delà de toute possibilité de retour. Enfin, elle n'est pas une « mer chaude ». En plongée moyenne, le froid reste le plus redoutable des agresseurs. Il y a très vite un écart (qui peut « surprendre ») de 10 degrés avec la température de surface, mais la gravité de l'agression est aussi fonction, bien entendu, de la durée de la plongée. La combinaison en néoprène est la meilleure défense et, à défaut, *une cagoule protégeant la nuque* est indispensable, y compris au plongeur en apnée (agissant sur la « *centrale* » du cervelet, le froid peut entraîner un stress brutal qui bloque le *cœur et la respiration*).

● « Grenouilleur » (tuba) ou super « arbre de Noël », le plongeur doit renoncer à tout effort violent, à tout geste brutal. Le style « macho » se paye comptant !

Si les femmes disposent de moins de résistance en apnée, elles trouvent tout naturellement ce « ralenti moelleux » qui les fait exceller avec le scaphandre. L'évolution ample et lente de la raie donne *l'image* du meilleur comportement. En conséquence, le chasseur sous-marin en apnée doit savoir qu'il est exposé plus que tout autre, du fait même de ses plongées brusques et répétées. « *Le simple fait de basculer trop vivement la tête peut provoquer un déséquilibre de la pression interne avec barotraumatisme, douleur violente, vertiges, perte du sens de l'orientation et éventuelles séquelles pour l'oreille interne qui reste l'organe le plus souvent lésé.* »

● Pour sa part, le docteur Baixe rappelle trois règles majeures : tenir pour éliminatoire toute affection O.R.L., y compris un simple rhume; ne *jamais* plonger seul ! et pas davantage lorsque l'on n'en a « pas envie ». L'inappétence serait une sorte de mystérieux avertissement... Il conseille, d'autre part, *des exercices respiratoires répétés* avant la mise à l'eau, mais aussi une diététique : pas de lipides — essentiellement graisses cuites, surtout animales — qui favorisent les petites embolies des capillaires. *En revanche*, sucre, et surtout fruits secs — abricots, bananes, raisins — compensent les dépenses caloriques et limitent les pertes de potassium découlant de la transpiration (sous combinaison). Sans ces apports, boire ne servirait à rien, et il faut se méfier de l'alcool.

Si les « tubistes » dépendent, avant tout, de leur comportement, les plongeurs à scaphandre sont *aussi tributaires de leur matériel*. La « panne d'air » est responsable de 10 % des accidents. Vérifier le plein des bouteilles est une précaution élémentaire. Attention aussi aux détendeurs : trop souvent ils sont endommagés pour avoir subi des chocs en voisinant avec les ceintures de plomb dans les sacs de plongée. Les détendeurs dits à deux étages ne peuvent pas être bricolés : ils exigent révision *et réglage sur banc d'essai*. Mais le non-respect des paliers exigés par les tables de plongée vient largement en tête de la statistique sur les causes des accidents (voir tableau).

« Du bon côté de la table »

La complexité des diverses tables établies selon de multiples paramètres par la marine nationale, le ministère du travail, l'Ecole française, etc., n'en permet pas ici la publication. Il faut au moins rappeler la règle pour les plongées *les plus courantes. Dans la mesure* où celles-ci se situent à une profondeur de 25-30 mètres, et tenant compte de la limitation de la durée en fonction du contenu de la bouteille, le palier de principe consiste, en cours de remontée, à marquer une pause de trois minutes à 3 mètres de profondeur. Mais on retrouve ici le conseil préalable : en *l'absence de réglementation*, toute initiation doit être donnée sinon par un club — qui dispose de moyens tels que bateau de base, équipement de secours, moniteur — du moins par des personnes parfaitement compétentes.

Après *une bonne initiation*, et toutes précautions prises, il reste encore ceci : à l'inverse d'autres, ce sport interdit de se surpasser. Le tableau statistique livre des chiffres significatifs : 15 % d'« *efforts importants* » et 15 % de « plongées successives » s'additionnent ; 30 % ont voulu « en faire trop » et l'ont payé (3). « *Il ne faut ni forcer ni lutter. Jamais en force, toujours en souplesse.* » Mais « en faire trop », c'est souvent vouloir aller plus profond : or, 50 % de tous les accidents surviennent « *du mauvais côté de la table de plongée* », c'est-à-dire au-delà des 40 mètres, là où le calcul des paliers de décompression devient plus complexe et leur respect plus astreignant. Sur ce point, le chœur des médecins, des initiés, théoriciens ou pratiquants, n'a qu'une seule voix : « *Outre les raisons, majeures de sécurité, il faut dire et répéter que, de toute façon, la tranche la plus satisfaisante à tous égards se limite aux 25-30 mètres. C'est là que la luminosité offre les plus merveilleux spectacles. Au-delà commence l'accumulation des problèmes au moment même où régressent les joies et l'intérêt de la découverte.* »

De l'autre côté de la courbe, s'ouvre le domaine des professionnels... ou celui d'une vaniteuse « recordite de vacances », qui tue, et de surcroît ne prouve rien au regard de records absolument inaccessibles aux amateurs.

JEAN RAMBAUD.

(1) Fédération française d'étude et de sports sous-marins, 24, quai de Rive-Neuve, 13007 Marseille. A Paris : 34, rue du Colisée, 75008.
(2) Suspension de la respiration.
(3) Il va de soi que tout accident n'est pas mortel. Le plus souvent, les accidents du plongeur en apnée relèvent des secours aux noyés. En revanche, l'accident de décompression ne peut être traité qu'en caisson hyperbare, dont seuls disposent les centres et quelques médecins spécialisés.

STATISTIQUE SUR 100 ACCIDENTS (*)

(Etablie par le docteur Wolkiewiez, responsable de l'unité de soins hyperbares de Nice, publiée avec l'autorisation de l'Aventure sous-marine.)

CAUSES	PROFIL DU PLONGEUR
30 % Non-respect des tables	3 % Néophytes
15 % Efforts importants	25 % Plongeurs confirmés
15 % Plongées successives	72 % Plongeurs occasionnels
10 % Panne d'air	
8 % Situation psychologique	
15 % Antécédents pathologiques	

N.B. — Ces facteurs sont souvent associés.

(*) Pour l'ensemble : 50 % des cas pour des plongées à plus de 40 mètres.

Où s'adresser ?

Relevant ou non d'un traitement en caisson hyperbare, tout accident survenant en cours de plongée doit être signalé aux pompiers, qui disposent des consignes nécessaires.

Voici toutefois une liste des établissements civils et militaires disposant de caissons hyperbares thérapeutiques et « assurant une garde médicale ». Les unités militaires peuvent accueillir les victimes d'accidents dans les zones dépourvues d'équipements civils ou en cas d'indisponibilité de ces derniers.

● MEDITERRANEE

Civils :

Montpellier : hôpital Saint-Eloi, tél. : (67) 63-91-00.
Marseille : hôpital Salvator, tél. : (91) 75-91-95 ; clinique Valmante, tél. : (91) 41-01-02.
Nice : hôpital Pasteur, tél. : (93) 81-71-71.

Militaires :

Toulon : hôpital Sainte-Anne, tél. : (94) 22-90-20.
Ajaccio : C.I.N.C., tél. : (95) 21-52-67.

● MANCHE

Civils :

Le Havre : hôpital Calmette, tél. : (35) 21-11-00.

Militaires :

Cherbourg : direction du Port, tél. : (33) 52-61-45.

● ATLANTIQUE

Civils :

Bordeaux : Centre hospitalier Pellegrin-Tripode, tél. : (56) 96-83-83.
Brest : C.H.R. Morvan, tél. : (98) 80-80-33.

Militaires :

Brest : direction du Port, tél. : (98) 80-90-80.
Lorient : E.S.M.A.T.-E.S.M., tél. : (97) 21-14-01.

● INTERIEUR

Civils :

Lyon : hôpital Edouard-Herriot, tél. : (78) 53-81-11 ; hôpital neurologique, tél. : (78) 53-81-81.
Toulouse : C.H.U. Purpan, tél. : (61) 49-33-33.

Militaires :

Paris : brigade des sapeurs-pompiers, tél. : 18 ou 572-18-18 ; H.I.A. Val-de-Grâce, tél. : 633-99-58 et 633-99-59.
Lyon : école de plongée de l'armée de terre, tél. : (78) 06-25-11.

Il existe également des centres équipés, civils et militaires, avec service de garde, à Dakar (Marine D.C.A.N.) ; Papeete (D.P.) ; Hao (D.P.) ; Pointe-à-Pitre (Centre hospitalier, téléph. : 82-88-80) ; Mururoa (S.M.S.R., tél. : 2135-2256).

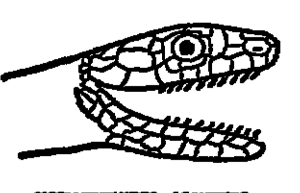
Les morsures de serpents

Attention aux traitements... de cinéma

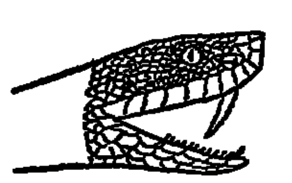
LA saison estivale est celle de la pleine activité pour les serpents... et pour les vacanciers et voyageurs qui, dans les bois, les rivières ou les *champs, redoutent, souvent* à tort, leur rencontre.

Les couleuvres — inoffensives — et les vipères, dangereuses, sont les deux espèces recensées dans toute la France et qu'il est facile d'identifier par leur forme et la situation de leurs crochets, invisibles chez la couleuvre où ils sont situés en arrière du maxillaire supérieur, projetés en avant *chez la vipère*.

Les morsures de reptiles provoquent plus de cinquante mille morts chaque année dans le monde, mais guère plus d'une dizaine en France, qu'il serait aisé d'éviter si les notions modernes de traitement étaient mieux connues. La plupart des comportements assimilés par le grand public grâce aux films d'aventure situés au cœur de l'Amazonie sont, en effet, inopportuns ou dangereux.



NON VENIMEUX : AGLYPHES



VENIMEUX : VIPÈRE

Il en est ainsi de l'*incision de la plaie* — au canif ou au couteau de chasse — qui ne conduit qu'à l'augmentation de la surface de diffusion du venin et qui favorise la surinfection et la nécrose des tissus.

De même la *succion de la plaie est dangereuse s'il existe* la moindre érosion de la bouche, et son efficacité est plus que discutable.

La *pose d'un garrot*, destiné dans la mythologie populaire à empêcher la diffusion du venin vers le cœur, est désastreuse, car elle aggrave les troubles circulatoires et les destructions tissulaires que provoque la morsure.

Quant au fameux sérum que transportent tant de gentils accompagnateurs et qui se trouve obligatoirement dans les trousses d'urgence de toutes les gares de France, son utilité est de plus en plus discutée par les spécialistes *des centres de réanimation médicale*.

Sa validité est presque toujours plus que douteuse dans les conditions où il est conservé : en effet, il devrait être transporté dans un flacon isolant et doit être maintenu à — 4° et pour une période de deux à cinq jours seulement... Nombre de centres spécialisés — et notamment celui de Bordeaux — ne l'utilisent plus du tout, car il peut être responsable d'accidents d'intolérance (choc anaphylactique) sérieux, car son efficacité, même dans des conditions parfaites de conservation, *est mise en doute*.

Du sérum à l'héparine

En revanche, les travaux conduits ces dernières années sur les troubles vasculaires provoqués par l'envenimation ont démontré l'efficacité remarquable du traitement par l'héparine. Les venins (de crotale, de vipère) provoquent en effet des coagulations disséminées dans le système vasculaire qui sont largement responsables de troubles généraux graves.

Au lieu du sérum, peu efficace, *c'est donc de l'héparinate de calcium* que devraient contenir les trousses d'urgence. Une injection sous-cutanée (6 000 unités) dans la zone de morsure, associée à un bandage légèrement compressif de crêpe, à l'immobilisation du membre atteint dans une gouttière et à la désinfection minutieuse de la plaie par une solution antiseptique, constitue le meilleur traitement local, de première urgence, de ces morsures.

Les victimes doivent ensuite être dirigées le plus vite possible, en position allongée, vers l'hôpital le plus proche car la plupart présentent un état de choc — avec chute de la tension artérielle — qu'il importe de traiter par les méthodes classiques (plasma, corticoïdes).

Les injections d'héparine à doses importantes sont poursuivies à l'hôpital soit en piqûres sous-cutanées, soit, si la victime a été vue plus d'une demi-heure après la morsure, par perfusion dans l'appareil circulatoire, jusqu'à la disparition de l'œdème (ou *gonflement*) et des phénomènes nécrotiques qui frappent le membre atteint.

Des antibiotiques (pénicilline) et une vaccination ou un sérum anti-tétanique doivent accompagner ce traitement, pour la conduite duquel les unités hospitalières dites de soins intensifs sont les mieux équipées.

Cette prise en charge par des groupes hautement spécialisés se traduit par des guérisons sans problèmes en deux à trois jours, à condition que le transport de la victime ait eu lieu assez rapidement, et surtout que les premiers soins n'aient pas aggravé la situation. Il faut, en effet, dès la morsure, allonger la victime et la rassurer, car l'agitation ou la marche accélèrent la diffusion du venin.

Il est naturellement important de pouvoir apporter à l'hôpital le serpent tué, aux fins d'examen, mais il faut le manier avec de grandes précautions car son venin reste hautement toxique au moins vingt minutes après la mort...

En somme, et pour ceux qui sont au courant des données actuelles de la science, les morsures de vipère ne devraient plus inspirer les terreurs d'antan, bien que leur gravité potentielle appelle toujours une intervention urgente.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

VIPÈRES FRANÇAISES...

Quatre types de vipéridés sont rencontrés en France : la *Vipera aspis, dite « aspic »* au sud de la Loire, la *Vipera berus* dite « pellade », au nord de la Loire, la *Vipera ursini*, dans le Sud-Est, et la plus dangereuse : la *Vipera amnodytes, dans le Dauphiné*.

Elles se reconnaissent aisément à l'aspect triangulaire de la tête, dont le sommet est revêtu de petites écailles, à la pupille verticale et aux crochets placés à l'avant de la mâchoire et qui sont reliés aux glandes contenant le venin (environ 15 mg, alors que 6 mg suffiraient pour tuer un adulte).

... ET COBRAS D'AMAZONIE

Certains serpents venimeux exotiques, comme les cobras ou les serpents corail, sont infiniment plus dangereux que les vipères. Le venin du cobra peut provoquer des lésions telles qu'elles conduisent à l'amputation, ou à un syndrome de paralysie respiratoire qui appelle une ventilation artificielle d'urgence. Bien que ces accidents — rares au demeurant — concernent surtout les amateurs de tourisme tropical, on recense en France près de deux mille serpents venimeux exotiques, conservés aussi bien dans des parcs zoologiques ou dans des laboratoires que chez des particuliers amateurs de sensations fortes. Vingt-cinq morsures environ leur sont dues chaque année, qui ont provoqué, en 1981, quatre amputations et un décès...

Cœur et petite reine : un mariage de raison

LE cœur est un muscle. Un *muscle unique et original dont* l'activité perpétuelle assure l'irrigation sanguine de tous les tissus de l'organisme. Une « pompe biologique » capable de s'adapter, en variant ses débits, à l'effort demandé. Un muscle-symbole qui a aussi ses limites, sa pathologie.

Les maladies des coronaires — artères qui vascularisent le muscle cardiaque — tuent chaque année en France plus de vingt-cinq mille personnes. « Morts subites », c'est-à-dire sans symptômes préalables. On a isolé les paramètres qui, sta*tistiquement, ont un lien avec les* affections coronariennes. Il s'agit, pour l'essentiel, de la consommation de tabac, *de l'hypertension* artérielle, de la surcharge en graisses dans le sang et du diabète. On y *ajoute aussi l'obésité. Telles sont* les données objectives.

Prévenir les maladies coronariennes, *diminuer le risque de mourir* d'un infarctus du myocarde consiste donc à corriger ces ano*malies biologiques, à maigrir, et à* cesser de fumer.

Depuis quelques années, les cardiologues — via la Fédération nationale de cardiologie — tentent de promouvoir la pratique du sport. « *Semaine du cœur* », « *Parcours du cœur* », cette spécialité n'en finit pas de redécouvrir et de vanter les mérites de l'exercice physique. Cette année, pour la première fois, cette fédération a été accueillie au *sein de la caravane publicitaire du* Tour de France. Des milliers de tracts sont distribués et deux étapes — Lille et Bordeaux — ont servi de prétexte à des rencontres sur le thème « *Cœur et vélo* ».

La bicyclette est en effet un outil de choix pour le cardiologue. Elle permet en particulier la réalisation de précieuses « épreuves d'effort » au cours desquelles l'activité *électrique cardiaque est enregistrée* en fonction d'une activité musculaire quantifiée. Elle permet aussi une réadaptation progressive des personnes ayant souffert d'un infarctus du myocarde.

Peut-on aller plus loin et dire que le vélo de loisir ou sportif donne à ses adeptes la garantie de ne jamais devenir des « *cardiaques* » ? Sans doute pas. Le raisonnement paraît pourtant infaillible, les arguments de *poids*. Le cyclisme — comme de nombreux sports — permet de lutter contre les facteurs de risques. Le cycliste ne fume pas ou moins qu'un autre. Il ne prend pas de *poids, diminue sa tension artérielle* et corrige ses anomalies lipidiques. L'effort musculaire qu'il s'impose modifie le fonctionnement de son cœur. Des milliers de capillaires intramyocardiques sont sollicités et *améliorent l'irrigation sanguine*. La fréquence cardiaque diminuant, l'amateur de vélo peut espérer économiser des dizaines de millions de battements cardiaques.

La preuve formelle n'est pourtant *pas apportée et aucune statistique* ne démontre encore la valeur de ce mode de prévention. « *En revanche,* explique le professeur Michel Bertrand (centre hospitalier de Lille), *on peut penser que si les lésions coronaires ne régressent pas quel que soit le type et l'intensité de la pratique sportive, la réadaptation permet de diminuer leur extension.* »

Les grands sportifs, les cyclistes *professionnels* — en exercice ou non — peuvent, comme les sédentaires, souffrir et mourir de pathologie cardiaque. « *Il est étonnant,* explique M. Jean-Pierre Cousteau, *de constater que l'engouement des adultes pour le sport, lié en premier lieu au désir d'améliorer sa santé — et avant tout son cœur — repose sur un postulat qui reste une hypothèse (1).* »

Dans l'attente de données plus précises, il reste au spécialiste du cœur à ne pas trop délivrer de messages simplistes. La reprise brutale, en fin de semaine, d'une activité sportive intense vers la quarantaine provoque, en effet, plus de mal que de bien, et les « *parcours du cœur* » sont parfois suffisants pour déclencher des infarctus.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Le cœur et le sport ». *Pour la science*, no 57, juillet 1982.

Le Monde

culture

FESTIVALS

ENTRETIEN AVEC LE CHORÉGRAPHE FRANÇOIS VERRET

Trajectoires croisées

François Verret est un de ces jeunes chorégraphes qui ont exploré les mécanismes profonds du mouvement jusqu'à leur état embryonnaire, mettant à jour de leurs tropismes, des cristallisations d'énergie. Après *Tabula rasa* et *In illo tempore*, on se demandait où allait le mener cette quête de l'inorganisé. Il répond avec *Fin de parcours*, créé le 15 juillet au Festival de Châteauvallon.

« On peut épuiser une filière, dit François Verret, arriver à saturation, ce qui vous donne l'obligation d'en sortir, d'aller ailleurs. *Fin de parcours* est le fruit d'une réflexion de deux ans, sur le spectacle lui-même, sur la manière de travailler en général. Il est la réponse à des interrogations du genre : qu'est-ce que la théâtralité ? Qu'est-ce que la danse ? Comment ne pas se laisser enfermer dans un mode d'expression exclusif ?

» Aujourd'hui, ce qui est essentiel, c'est le geste. De nouvelles formes de spectacle sont à inventer. La technique de la danse doit y être utilisée comme une ethnographie. Ce qui m'intéresse, c'est de trouver une expression théâtrale originale et à chaque fois changeante au gré des rencontres avec des partenaires différents. Ce peut être aussi une rencontre avec un lieu, une architecture. Il faut qu'à chaque fois il y ait de nouvelles données, de nouvelles possibilités de discussion.

» Dès lors, mon objectif n'est pas d'avoir une compagnie de danse, vouée à la chorégraphie de ballets, astreinte à des commandes à date fixe, à des activités d'animation. Je préfère une forme de financement au coup par coup, une aide à la production en quelque sorte, permettant pour chaque création deux mois de préparation et trois mois de répétition, à condition de disposer pendant ce temps des techniciens de plateau. C'est ainsi que nous avons procédé pour *Fin de parcours* qui réunit deux acteurs, Alain Rigout et Daniel Kenigsberg, quatre danseurs, Jean-Christophe Paré, Hervé Diasnas, Bernardo Montet et moi-même, un musicien, Ghédalia Tazartès, un scénographe, Gouri, deux techniciens lumière, G. Gillot, C. Dupeux.

— Voici sept personnages en quête d'auteur. Quel est votre rôle ?

— Ni auteur, ni chorégraphe, plutôt un catalyseur, un réalisateur. Au départ il existe un champ de jeu dont j'ai suggéré les situations, mais que chacun peut détourner à tout moment, l'essentiel étant pour nous de susciter l'émotion, chacun à sa manière sans toujours être sûr d'y parvenir. C'est cela qui me fascine, vivre en situation de danger avec d'autres personnes.

» Il ne s'agit pas pour autant d'une improvisation collective. Le travail s'est effectué par groupes de deux, Rigout avec Kenigsberg, moi avec Tazartès ou Gouri, avec un mannequin qu'il a fabriqué. Chacun a fait ce qui lui passait par la tête, des gestes banals, des activités du quotidien. Mais, à force de les répéter, quelque chose a pu en sortir, venu du fond de nous-mêmes : Kenigsberg a tenté d'extérioser son état de juif et de gros, Tazartès chante d'abord *a capella*, puis avec un micro, enfin en utilisant une bande enregistrée, Gouri joue avec le mannequin qui est son double, Jean-Christophe Paré cherche à se situer dans un univers chorégraphique abstrait, Bernardo Montet apporte la dimension d'une autre culture.

» Et lorsque nous nous sommes retrouvés sur le plateau, toutes ces trajectoires se croisaient, se recoupaient : il a fallu trouver une continuité ; il est vite apparu qu'une scène avait sa place avant une autre. Un mode s'est élaboré mais sans référence à des techniques, à des codes. Ici les danseurs sont des comédiens privés de texte, et les éclairages sont aussi essentiels que les gestes.

» S'il fallait définir *Fin de parcours* je dirais que c'est un opéra, une réalité de spectacle où pendant une heure sept personnes existent dans une situation choisie en commun. Elles ne représentent rien que ce qu'elles sont elles-mêmes. L'intérêt vient du décalage entre les uns et les autres dans ces situations. La distribution n'est pas innocente ; elle est née du désir que ce soit ceux-là qui soient ensemble au même moment.

— Comment faites-vous entrer le spectateur dans votre univers ?

— Par la curiosité d'abord : le rideau s'ouvre, il y a des lumières et quelque chose va se passer comme lorsqu'on va au cinéma. Mais là, en plus des images, il y a la présence vivante sur la scène, lieu de toutes les transgressions, de toutes les violences, de toutes les tendresses. Le public est confronté à ce désir des participants de danser, de chanter, de vivre quelque chose qui n'existe que dans le moment où cela se passe. On n'a pas de temps à perdre aujourd'hui à aller voir des spectacles où il n'y a pas de désir. »

Propos recueillis par MARCELLE MICHEL.

★ Châteauvallon, 15 et 16 juillet, 22 heures. – *Fin de parcours* a été réalisé avec l'aide du ministère de la culture, du Festival de Châteauvallon et de l'équipe technique de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis - Aulnay. Représentations en automne à Aulnay-sous-Bois, puis à La Rochelle.

Les Douzièmes Rencontres d'Arles

(Suite de la première page.)

Le son vient de plus en plus au-dessus des photos, comme pour les voiliers : ainsi, on a pu entendre, en l'espace d'une heure, des timbres de voix aussi différents que ceux d'André Gide commentant les images de son voyage au Congo prises par Marc Allegret, de Bob Dylan choisi par Bernard Plossu (qui a montré, dans un reportage de 1975, un sens très personnel des distances et du cadre (ce qui n'est pas une moindre chose pour un photographe), de Bororos et d'ouvriers polonais, avec des hurlements désespérés et pas si lointains de la demi-finale de football, les hurlements des chats que le football ne désespère pas et les bourdonnements des moustiques.

Cela fait un magma sonore d'une confusion qui lèse complètement les images pour les faire défiler à vide, débranchées de toute conscience. Ne parlons pas du temps mal dosé de part et d'autre d'un entracte buvette-risette, c'est un problème mineur.

Ces rencontres internationales de la photographie, assurément, ont pris un mauvais tournant lors de leur dixième édition : elles ont voulu se faire plus grosses que le bœuf et ont oublié ces lois élémentaires qui font qu'un petit théâtre bondé est plus chaleureux qu'une grande salle à moitié vide. L'espace enchanteur du théâtre antique dilue les photos et les rend toutes un peu abstraites. Un cafouillage devient presque un facteur d'émulation dans un lieu brave (et la cour de l'archevêché, où avaient lieu au début ces projections, l'était), alors qu'il devient rude et pesant dans un lieu hiératique. La critique, aussi, sera forcée de se répéter et de faire alterner des fatigues et des enthousiasmes qui ne sont guère relancés.

Il y a bien eu, l'année dernière, un vent coulis de renouveau, mais il tenait à l'excitation du changement de pouvoir ; il s'est évaporé, il n'est plus qu'un souvenir d'illusions, il n'a en rien changé les racines un peu vétustes qui font de fausses nouvelles pousses.

Pourtant, la *soirée conçue par* Agnès Varda, à laquelle Alain Desvergnes, nouvel animateur de ces rencontres, a eu l'excellente idée de faire appel, a été une réussite, un véritable spectacle « audiovisuel » où le grain de voix direct, malgré, ou grâce à, quelque coquetterie qui le faisait parfois infléchir vers la langueur de Delphine Seyrig, passait merveilleusement. Là, les images n'avaient plus rien d'abstrait ou d'hypnotique. Elles racontaient, depuis le T.N.P. de Jean Vilar dans les années 50 jusqu'à l'album de famille d'une mère devenue grand-mère, l'expérience d'une vie, la traversée d'une Chine ou d'un Cuba par une voyageuse aux yeux généreux. Et s'il y avait, ce soir-là, dans l'assistance, quelques ricanements, ils étaient bien gras et s'étouffaient d'eux-mêmes sous la sincérité de la voix et la *noblesse* de certaines réflexions.

Image fixe, image animée

Il y avait quelque chose de particulièrement mystérieux, qui se faisait comprendre tout seul, d'une façon vivante, et mieux qu'une dissertation théorique, c'était là une frontière floue entre l'image fixe de la photographie et l'image animée de la cinéaste (on a revu avec un grand bonheur des extraits de *Daguerréotypes* et de *L'une chante, l'autre pas*). A travers les repérages, on saisissait pourquoi une image fixe peut passer à l'image animée, ou se voue à rester image fixe, malgré toute velléité d'animation.

Les onze expositions réparties dans la ville sont à 50 % d'une bonne tenue. Le voyageur qui passera par Arles cet été, et qui aura envie de regarder de belles photos sans saturation, ira surtout au musée Reattu, où l'Allemand Willy Zielke, dans les années 30, a repoussé d'un cran dans la rigueur ce mouvement dit de la nouvelle objectivité en photographiant des corps comme des objets scientifiques, et vice versa (jusqu'au 30 septembre), et dans la salle Roger-Cornillon, où Alain Bergala et Gilles Mora ont très judicieusement rassemblé, sur le beau thème de « L'état de voyage », des photos d'Henri Cartier-Bresson, Robert Frank, Danny Lyon et William Klein (jusqu'au 21 août).

La différence entre l'exposition Alexey Brodovitch au musée Reattu (jusqu'au 30 septembre) et la projection qui lui a été consacrée, a bien creusé les écarts entre ces deux modes d'appréhension visuelle. Autant l'exposition, qui sera reprise à la rentrée à Paris dans le cadre du Mois de la photo, peut être riche et confuse en montrant comment le seul regard d'un directeur artistique a pu faire éclore à Harper's Bazaar des styles à la fois aussi semblables et aussi différents que ceux d'Irving Penn, d'Avedon ou d'Hiro, autant la projection, en apportant les précisions sur les maquettes et le jeu entre l'image et les typographies, s'est vite transformée en commémoration funèbre, en messe lancinante.

Mais chacun n'en est pas à son douzième parcours du combattant, et un festival ne doit pas être calculé pour flatter les gens de presse ou attiser leurs polémiques, il doit être fait en premier lieu pour le public. C'est le cas de ces rencontres, qui continuent vraiment à faire la joie d'une assemblée de quatre cents à mille cinq cents personnes, qui peut être arrivée d'Allemagne, des États-Unis et des diverses provinces françaises. Partout, et à toute heure du jour, que ce soit sur la place du Forum ou dans les jardins de l'hôtel Arlatan, des cercles se forment, des tablées carrées ou octogonales s'improvisent, s'ouvrent et se défont, une fois les photos prises, et la parole sur la photo court avec passion.

HERVÉ GUIBERT.

★ RIP : 16, rue des Arènes, 13200 Arles. Catalogue général : 35 francs.

Montpellier, le public et la danse

A mi-parcours de sa deuxième édition, le Festival de danse de Montpellier a déjà atteint ses objectifs de recettes. Le public n'a boudé ni le classique, ni le contemporain. Il a fait notamment un triomphe au travail aérien, plein d'humour et de poésie, du groupe Emile Dubois pour *Ulysse*, dans la chorégraphie de Jean-Claude Gallota.

Le Festival a voulu, cette année, se placer aux sources de la danse, des héritages les plus anciens de l'Asie à l'académisme occidental, pour aboutir aux créations originales de Trisha Brown, de Kilina Crémona ou de Dominique Bagouet.

La persistance des traditions académiques a été démontrée avec *Ris et danceries* (ballets de la cour de Louis XIV), mais aussi le Ballet royal du Danemark, qui présentait des extraits de *Napoli* et de *Fête des fleurs à Genzano*. Ce ballet, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, garde à son répertoire – fait sans doute unique dans le classicisme occidental – la chorégraphie originale du Français Auguste Bournonville.

Le fait probablement le plus notable est, d'une année à l'autre, le changement de public, devenu plus spécialisé, plus gourmand, plus proche du monde de la danse, ce qui n'est pas une surprise pour une ville qui compte le plus fort pourcentage d'écoles de danse de France par rapport à sa population.

Cette évolution est ressentie aussi au niveau de l'organisation, actuellement très lourde en raison de la dispersion des spectacles. Au lieu de tenter des percées tous azimuts avec une quarantaine de représentations, du classique au moderne, du folklore à la recherche, Dominique Bagouet, actuellement directeur artistique, souhaite moins de dispersion dans les efforts et une concentration plus grande avec moins de compagnies et plus de soirées.

Lui-même, tout en ouvrant le prochain festival par une création, deviendrait essentiellement animateur. Aucune décision n'est prise, mais il est certain que le Festival 1983 à Montpellier ne ressemblera pas à ses deux prédécesseurs.

ROGER BECRIAUX.

THÉÂTRE

« Emballage perdu » de Vera Feyder

Deux jeunes femmes partagent un studio. Elles n'ont pas le même caractère, le même âge, les mêmes travaux.

Il arrive qu'elles « se pompent l'air », comme l'on dit. Il arrive, la plupart du temps, qu'une amitié, fraternelle, l'emporte. Alors elles parlent de tout et de rien, se font rire, s'aident l'une l'autre. Et se cachent ou se disent leurs histoires de bonshommes.

Vera Feyder a écrit jusqu'ici des poèmes, beaux et pas particulièrement gais, car cet écrivain belge est restée obsédée par les souffrances de l'occupation et des douleurs d'enfance. Avec *Emballage perdu*, Vera Feyder n'aborde pas seulement le théâtre, mais aussi un certain climat de gaieté.

Pièce donc à deux personnages, sans rien qui pèse ni qui pose, et qui est forcément, à la scène, ce que font les deux actrices.

Sabine Haudepin, fine, acide, rusée, embobine son public dans des ficelles de soie. Plus musclée, plus souveraine, Marthe Keller joue les grandes sœurs costaudes, qui prennent le train quand elles craquent et reviennent bronzées.

Mise en scène de Nelly Borgeaud qui semble avoir été bien comprise par ses deux amies avec qui elle a interprété *Les Trois Sœurs*. – M. C.

★ Théâtre des Mathurins, 21 h.

« ROMANCE OF MEXICO » A AVIGNON

Changements

La première chose à faire en arrivant à Avignon, c'est le tour de la place de l'Horloge, nœud géographique du Festival, annexe du bureau où, quand on est journaliste, on va dire bonjour et prendre ses tickets. Nouveauté : entre les tables de brasserie, deux stands, un pour les livres, un pour l'information avec des tracts et une ardoise où sont notés les passages des parades publicitaires, histoire d'enrayer la concurrence sauvage génératrice de désordres. Mais rien ne fait recette sur la clientèle estivale, écrasée de chaleur et surtout pas le dragueur bronzé, bandeau rouge dans la chevelure hérissée, qui trimbale ses pectoraux culturistes. Il faudra attendre le soir pour que les gens se rassemblent autour des traditionnels flamencos gitans. Les habitudes tiennent bon et, à minuit, la place est jonchée de tracts, comme chaque année.

Si le Festival bouge, c'est à tout petits pas. Quand même, il y a la transformation de la cour d'honneur où le Théâtre du Soleil joue Shakespeare (le Monde du 13 juillet). Les spectateurs devraient se réjouir, ils ne risquent plus de voir les comédiens réduits à l'état de fourmis. Bizarrement, personne n'en parle. La rumeur transporte les considérations sur la chaleur, les échos des plannings permettant de voir en huit jours tous les spectacles et les films et l'éternelle double question : « T'as vu ? T'as aimé ? »

Ariane Mnouchkine et son scénographe Guy-Claude François (avec Rocco Companions, il a fait la nouvelle architecture de la cour) étaient aux débats de France-Culture, qui reprennent après un an d'interruption — ce n'est pas un changement. Ils sont dirigés, c'en est un, par Jean-Pierre Léonardini, critique à l'Humanité. *Il est le seul à avoir abordé le sujet de la cour d'honneur. Dans le public, on a questionné Ariane Mnouchkine sur sa conception de Shakespeare. On l'a attaquée. La voir répondre est un plaisir. On n'a pas parlé de « théâtre populaire », cependant on a entendu les sempiternelles histoires de snobisme, élitisme, sophistication, et on a demandé à Ariane si elle n'avait pas conscience de préparer une société fascisante... Elle en est restée ébahie.*

Pour en revenir aux confrères, un changement : Jean-Pierre Thibaudat, critique et chef du service spectacles à Libération, *est à Avignon en tant qu'auteur, ce qui lui est déjà arrivé en 1978 (« Histoire de dires », à Théâtre ouvert, par Jacques Lassalle), mais à cette époque il n'était pas encore journaliste. Une nouvelle pièce de lui est donnée à la Condition des soies, mise en scène par Daisy Amias,* Romance of Mexico. *C'est l'aventure d'une mère, Maïté Nahyr, et d'une fille, Sophie Loucachevsky, de deux comédiennes qui se servent du théâtre pour affronter leurs violences incestueuses. L'action se passe dans une cuisine et une chambre. La fille enveloppée d'un linceul sanglant est dans la chambre, et la mère dans la cuisine, près d'un bibelot gondole qui amène des clichés vénitiens et l'amour suicidaire d'Othelo et de Desdémone. Elle est parmi des bouteilles de tékila vides qui entraînent les moiteurs exotiques d'une romance mexicaine.*

La mère voyage sur les chemins flous de l'ivresse, rencontre en passant des souvenirs et des masques sans réalité, s'empoigne avec sa solitude et ses manques, manque d'alcool, manque d'amour, manque de théâtre. La fille, elle, a toute la mort devant elle pour ressasser l'inachevé de son existence. Arrachées l'une à l'autre, indissociables, elles s'inventent un théâtre pour se retrouver, se haïr, s'aimer. Le texte est beau et inquiétant. Les deux comédiennes lui donne une force charnelle étrangement tendre. Le courant passe entre Maïté Nahyr et Sophie Loucachevsky, entre la déesse Terre aux gestes souples et la fille brusque au front lisse, quelque chose d'essentiel.

COLETTE GODARD.

★ Jusqu'au 16 juillet, 21 h. 30.

■ **On ne verra pas au Festival d'automne l'opéra de Bob Wilson et Gavin Byars, *Medea*. La production, assurée par le Théâtre de la Fenice à Venise, est reportée à une date ultérieure.**

■ **M. Jean Huberty est réélu président du Syndicat national des directeurs de tournée. Les vice-présidents sont MM. André Delaunay, Claude Giraud, Georges Herbert, Roland Hubert et Jean Robin.**

■ **Le Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle (SYNDEAC) a renouvelé son conseil national : le président en est Claude Malric (directeur du Centre d'action culturelle des Ulis et du Centre expérimental du spectacle), les vice-présidents Jean Danet (Tréteaux de France), Jean-Pierre Vincent (Théâtre national de Strasbourg), Jean-Claude Fall (La manufacture-Théâtre de la Bastille).**

LE MOIS DE LA PHOTO 1982

L'association Paris Audiovisuel, subventionnée par la Ville de Paris, organise cette année pour la deuxième fois un mois de la photo, en novembre. Six sections sont prévues, réparties dans le musées de la ville et une cinquantaine d'autres lieux : *Expositions thématiques et grandes rétrospectives*, autour notamment de Fellini, Duane Michals, Eiko Hosoe, Alexey Brodovitch, l'agence Gamma. On y verra également la collection particulière de l'impératrice Sissi, « Paris du second Empire aux années folles », et les « trésors » de la collection Sam Wagstaff ; *Histoire de la photo et photographie de l'histoire* (quinze expositions) ; *Section internationale*, avec notamment Herbert Bayer, Lee Friedlander ; *Sélection française* : de Jean-Loup Sieff à Claude Batho ; *Tendances actuelles* : Pierre de Fenoyl, Tom Drahos, William Betsch, et neuf autres.

Sous le titre *Confrontations*, sont regroupés divers thèmes (comme les nouvelles technologies, le théâtre, le portrait, le Mundial) et des expériences collectives. Enfin seront organisés des ateliers, des débats, une nuit de la photo et une vente aux enchères.

DEUX DISPARITIONS

Le caricaturiste Jean Sennep

Jean Sennep, le dessinateur-caricaturiste politique, est mort le 9 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Il était redoutable. Un nez, un œil, un tic, les mœurs politiques, rien ne lui échappait dans son grand atelier préféré : la Chambre des députés. Herriot, Blum, Francisque Gay..., la République sous toutes les coutures, il la croqua à belles dents pour des journaux comme l'Echo de Paris, Candide, le Figaro.

De son vrai nom Jean Pennes, qu'il se contenta de retourner (les politiciens retournaient bien leur veste, c'est lui qui l'a dit), Jean Sennep est né à Paris en 1894 et dessina dès le collège. Il commença des études de droit qui furent interrompues par la guerre, où il s'illustra ; ce qui lui valut la Légion d'honneur et la croix de guerre avec trois citations. Après 1918, il collabora au Rire *et au* Sourire, *devint Sennep pour* Candide, la Liberté *et* l'Echo de Paris, *et devint un pilier du Parlement, lançant ses bombes à coups de crayon de 1 centimètre de long. Il publia notamment des albums :* Cartel et Cie, le Livre de comptes de Stavisky, A l'abattoir *(réalisé sur du papier de boucherie), un* Almanach de la IIIe République, Un mois chez les députés *(qui fut saisi dans bien des kiosques, les députés y étaient représentés en prostituées).*

Sennep avait des idées de droite. Il était attiré par l'armée (il avait un frère général, un autre colonel), mais était invité de tous les côtés. Il assimilait volontiers politique et théâtre, les acteurs des deux scènes étant pour lui interchangeables. Il critiquait le régime parlementaire, mais se montra aussi féroce à l'égard du maréchal Pétain. En 1940, il suivit Candide *du côté de Vichy et eut aussi des ennuis avec le gouvernement. S'étant engagé auprès du général de Gaulle, après la guerre il ne violenta pas l'image de celui qui allait dominer la scène politique, préférant marquer la longueur de ses jambes que les défauts de son nez au* Figaro, *où il entra en 1945 pour n'en partir qu'en 1967, cédant la place à Jacques Faizant. S'il a un fils spirituel en matière de dessin et qualité du trait sans bavure, c'est Jean Effel.*

GENEVIÈVE BREERETTE.

L'écrivain yougoslave Mesa Selimovic

Mesa Selimovic, l'un des grands écrivains yougoslaves, est mort, dimanche soir 11 juillet, à Belgrade. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Né en 1910 à Tuzla, en Bosnie, diplômé de philosophie de l'université de Belgrade, Mesa Selimovic est l'auteur d'une œuvre hautement estimée en Yougoslavie. Toutes les grandes distinctions littéraires lui ont été décernées. Ses deux romans les plus célèbres, *le Derviche et la Mort* et *la Forteresse*, ont été traduits en trente langues, notamment en français, aux éditions Gallimard.

Le Derviche et la Mort, publié en 1966, considéré alors comme l'un des romans parmi les plus représentatifs du « dégel » des lettres yougoslaves, illustrait l'incompatibilité entre l'exercice du pouvoir temporel et l'aspiration à une haute spiritualité.

Enseignant à l'université, Mesa Selimovic avait rejoint, en 1941, les partisans de Tito en lutte contre les occupants allemand et italien. Après la guerre, il avait travaillé dans les services culturels de l'État.]

● ***Les chevaux de Marly*, les célèbres groupes de Coysevox et de Coustou qui marquent l'entrée des Tuileries et des Champs-Élysées, place de la Concorde, ont retrouvé l'air libre. Les abris sous lesquels ils ont, durant deux ans, été restaurés, ne défigurent plus le site. Les statues seront portées au Louvre, dans un endroit qui reste à déterminer.**

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Il Tabarro ; i Pagliacci.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 21 h : Antigone.
Comédie de Paris (281-00-11), 18 h 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h : Virage.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 h : la Forêt des bienfaits (dern.).
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Entertaining M. Sloane.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : l'Île des esclaves ; 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Marie Stuart (508-17-80), 21 h : Architruc.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre des 400 Coups (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs - Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Embrasse-moi, idiot ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II., 20 h 30 : Praline et Berlingotte. — 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau.
L'Envol (347-33-06), 19 h : A. Rivage.
Fanal (233-91-17) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sarreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie ; 22 h 30 : B. Schlossberg.
Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça ou les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton. Petite salle, 22 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Casino de Paris (874-26-22), 20 h 45 : Daemonia.
Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.
L'Envol (347-33-06), 20 h 45 : C. Timoteo.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h. : Sexteto Mayor.

Les concerts

Église Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz, P. de Hooghe (Mozart).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales, sol. J. Nirouet, A. Thiel (Vivaldi, Pergolèse).

Les festivals

XIXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

Essaion I, 18 h 30 : l'Île de Tulipatan, 20 h 15 : le Blanc cassé ; 22 h : Il s'appelle peut-être Dupont. — II, 20 h 30 : la Kabbale selon Aboulafia ; 22 h 15 : De quelle falaise dites-vous ?
Place du marché Sainte-Catherine, 20 h 30 : Pochette-surprise.

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR (523-15-10)

21 h : Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Nardini, Haendel, Rossini).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All stars
Dépôt-Vente (637-31-87), 21 h 30 : Rocking Rebels
Dunois (584-72-00), 21 h : Petards.
L'Écume (542-71-16), 22 h : L'Nguyen, J.-L. Pino, G. Polve, D. Becker.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : New Jazz bandar.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.
Slow-Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

En région parisienne

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) 21 h . le Dernier Bourgeois.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 13 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Louise, de A. Gance ; 19 h et 21 h : 30e anniversaire de « Positif » (19 h : Charlie Bubbles, de A. Finney : 21 h : la Chute des feuilles, de O. Iosseliani).

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. Sp.

DRESSE POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3e (742-56-3) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62). H. Sp.

LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).

LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Studio-28, 18e (606-36-07). H. Sp.

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19e (203-02-55). H. Sp.

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMET (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2e (742-60-33).

INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) (*) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LA MEMOIRE FERTILE (Belg.-Palest.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).

ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

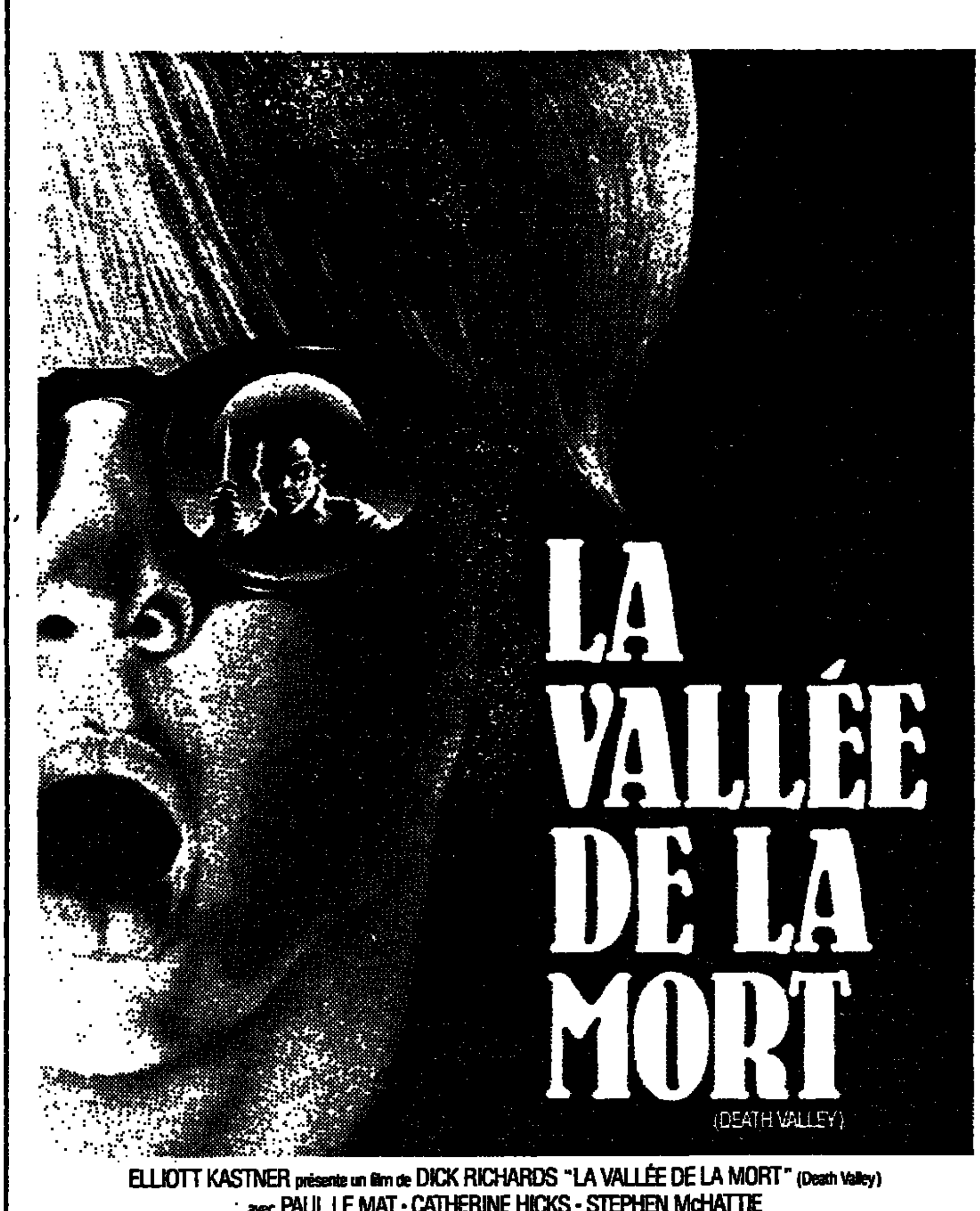
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (354-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (562-56-31).

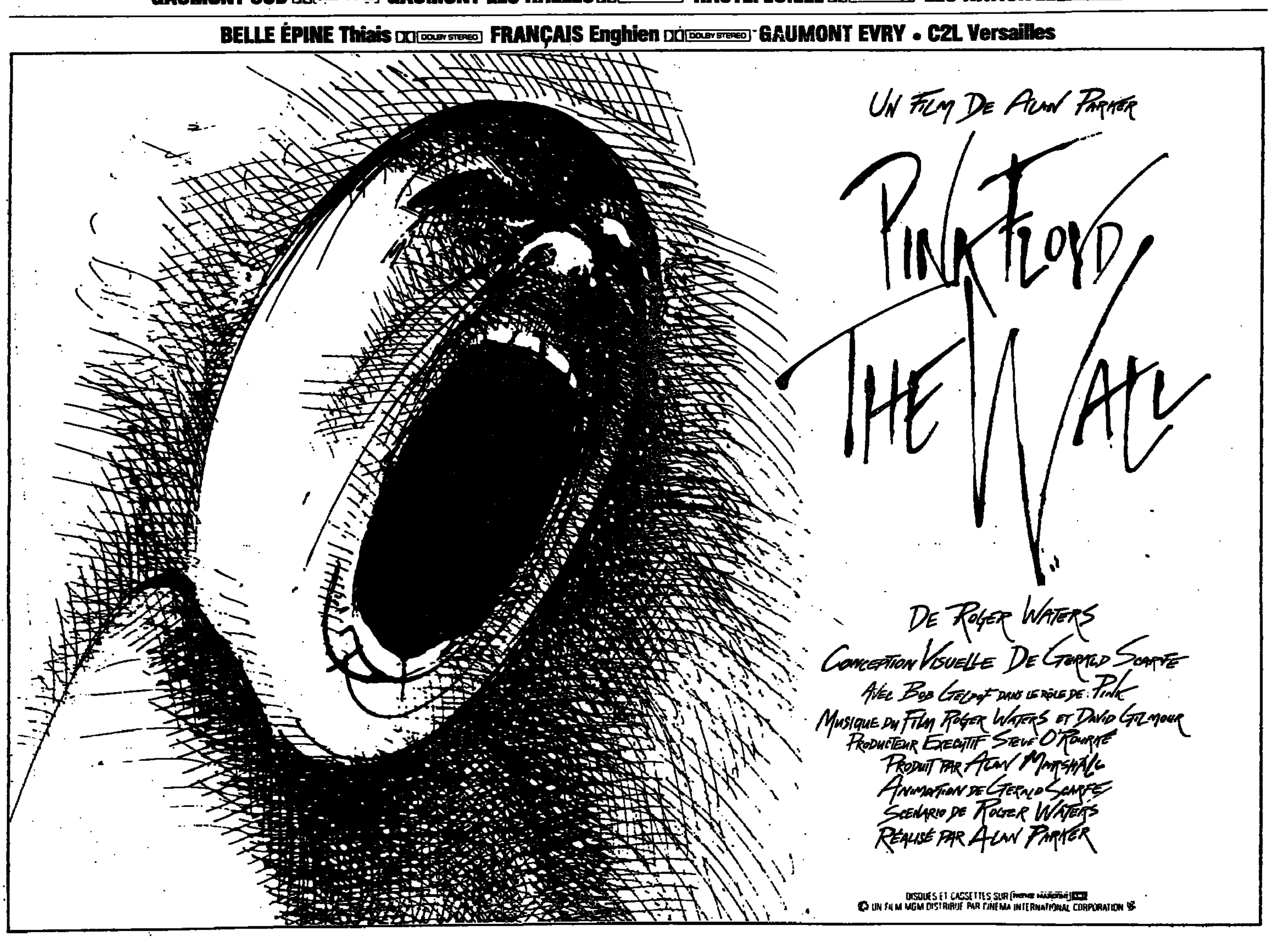
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Capri, 2e (508-11-69).

POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).





SPECTACLES

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES RISQUES DE L'AVENTURE (A, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).

LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE SOLDAT (A, v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59)* ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE TROUPEAU TURC (v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-56-00).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio 28, 16e (606-36-07). H. Sp.

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE, film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PINK FLOYD, THE WALL, film britannique d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (70 mm) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).

LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Sherlock junior.

L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : le Cuirassé Potemkine ; 18 h : Huit et demi ; 20 h 25 : le Septième Sceau ; 22 h : Drôle de drame.

CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) : Kafr Kassem.

MARILYN MONROE (v.o.) : Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Troublez-moi ce soir.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50), Across the pacific.

COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40), Coup de chapeau ; la Rupture ; Docteur Popaul ; Les Noces rouges.

LA VILLE, LIEU DU DRAME (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Bullitt.

BUNUEL-SILBERMANN (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; en alternance : le Charme discret de la bourgeoisie - le Journal d'une femme de chambre - Cet obscur objet du désir - le Fantôme de la liberté - la Voie lactée.

HITCHCOCK *(v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)*, la Maison du docteur Edwardes.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Véra Cruz.

PAUL NEWMAN (v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) : en alternance ; la Toile d'araignée, *Madame Croque-maris*, le Piège, Luke la main froide.

RADIO-TÉLÉVISION

MORT DE M. SIMONETTI ancien secrétaire général du S.U.T.

On apprend la mort, à l'âge de cinquante-cinq ans, de M. Pierre Simonetti, ancien secrétaire général du Syndicat unifié des techniciens de l'O.R.T.F. et de la Fédération syndicale unifiée.

Celui qu'on avait abusivement surnommé « Monsieur grève » avait dû prendre une retraite anticipée pour raison de santé.

[Né le 11 juillet 1927 à Lento (Corse), Pierre Simonetti est technicien d'exploitation à la direction régionale de Marseille de la R.T.F. en 1947. Il devient bientôt l'un des dirigeants du Syndicat unifié des techniciens (autonome), qui pèse d'un poids important au sein de la radiotélévision française.

Devenu secrétaire général de la Fédération syndicale unifiée, lancée en 1962, ce syndicaliste gaulliste est choisi par le gouvernement pour siéger au conseil d'administration de l'O.R.T.F. dès *1964. Après la grande grève de mai-juin* 1968, à laquelle il participe activement, il quitte la scène de l'action syndicale en 1974, au moment où la F.S.U. adhère à la C.F.D.T.]

● *L'Association de presse France-Japon* (14, rue Cimarosa, 75016 Paris) exprime, dans un communiqué, le regret que le projet de réorganisation des émissions de Radio-France Internationale ne fasse aucune mention d'émissions à destination du public japonais.

Elle rappelle que, avant la mise *en sommeil des programmes réalisés* par Radio-France à l'intention des auditeurs étrangers, une émission en langue japonaise de trente minutes était diffusée, chaque semaine, de 1961 à 1974. *« Au moment où le gouvernement rassemble les moyens pour mieux faire entendre « la voix de la France », il paraît indispensable*, estime l'Association, *que soit prévue dans le programme de R.F.I. — comme c'est déjà le cas pour la Chine — une émission régulière à l'intention de l'auditoire japonais. »*

● *Jean-Pierre Elkabbach* pourrait faire sa rentrée sur Europe 1 dès l'automne prochain. L'ancien directeur de l'information d'Antenne 2 pourrait y animer les après-midi, en direct de grandes villes de province, dans le cadre d'une « décentralisation » de l'antenne.

LES CHIFFRES SUR L'AUDIENCE DES CHAINES SERONT PUBLIÉS, annonce M. Fillioud

La « grande muette »

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a annoncé que les sondages du Centre d'études d'opinion (C.E.O.) sur l'audience des chaînes de *radio et de télévision* — tenus jusque-là secrets — seraient régulièrement communiqués au public d'ici trois mois. Un nouveau décret en autorisera prochainement la publication.

Né de la loi du 7 août 1974, le C.E.O. avait à l'origine pour mission unique de fournir à la commission de répartition de la redevance les chiffres d'audience et de qualité permettant de décider une fois par an de la répartition de la redevance *entre les sociétés. Si en matière* d'audience le choix d'un système était relativement simple, il était beaucoup plus difficile d'en établir un pour la qualité. Ce système s'est perfectionné au cours des années.

Le décret du 28 août 1980 et l'article du 1er avril 1981 ont rappelé et précisé ses missions : réaliser des études sur le public des médias audiovisuels destinés en priorité à la commission de répartition de la redevance et aux sociétés de programmes, mais aussi de fournir des études spécifiques pour le compte de tiers. C'est ainsi que le C.E.O. a réalisé des sondages sur les radios décentralisées, sur le succès des émissions consacrées à l'Année du patrimoine, sur le doublage ou le sous-titrage des films, sur le développement du magnétoscope, etc. Il utilise le système « audimat », qui permet de mesurer le fonctionnement d'un récepteur sur une chaîne de télévision et de connaître chaque jour avec précision l'audience des émissions diffusées la veille.

Le C.E.O., service du premier ministre rattaché au service juridique et technique de l'information, était tenu, ainsi que tous ses membres, à la règle de discrétion, ce qui entretenait dans le public l'image d'un organisme mystérieux et incontrôlable. Le C.E.O., c'était la « grande muette ». Les chiffres qui circulaient malgré tout sous le manteau offraient surtout le grand désavantage de ne pouvoir être ni confirmés ni infirmés. Dorénavant, les chiffres seront publics et les choses claires. Mais les chiffres risquent aussi de faire de plus en plus la loi. — C.H.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 12 JUILLET

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, est invité au journal de 19 heures, sur Europe 1.

Mardi 13 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Il était une fois la télé : La caméra explore le temps.
La Terreur et la Vertu : première partie, Danton, réal. S. Lorenzi, avec J. Negroni, J. Ferrière, D. Manuel... (rediff.).
De novembre 1793, après son mariage secret, à sa mort en avril 1794 : la vie de Danton, par un grand réalisateur de télévision.
Une des meilleures émissions de la série « la Caméra explore le temps », d'Alain Decaux et André Castelot, qui fit grand bruit quand un ancien directeur de la télévision décida en 1965 de la supprimer.

22 h 35 Série : Mémoire, Jean Cassou.

23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : Du rififi à Paname.
Film français de D. de La Patellière (1965), avec J. Gabin, N. Tiller, M. Darc, G. Froebe, G. Raft, C. Brook (rediff.).
Un vieux truand dirigeant, de Paris, le trafic international de l'or, voit son empire menacé par un gang. Un agent des services du Trésor américain réussit à se faire embaucher par lui comme garde du corps.
La Série noire française dans ce qu'elle a de plus conventionnel. Situations et personnages usés jusqu'à la corde. Même le numéro de Gabin ne sauve pas ce film de la médiocrité et le l'ennui.

22 h 15 Document : La symphonie du nouveau monde.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Boulevard du rhum.
Film français de R. Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, C. Revill, G. Marchand (rediff.)
Au temps de la prohibition aux États-Unis, un contrebandier de l'alcool parcourt les Antilles pour trouver une star du cinéma muet dont l'image, sur un écran, l'a fasciné.
Comédie d'aventures réalisée avec des moyens importants mais dont les effets cocasses, les morceaux de bravoure, se répètent aux dépens du rythme du récit. Ne pas manquer la rencontre Lino Ventura-Brigitte Bardot.

22 h 35 Journal.

23 h 5 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
No 8 : Les années 20.
Le cinéma des années folles et les débuts des temps difficiles avec « l'Argent », de Marcel L'Herbier, « Les Temps modernes », de Chaplin, etc.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Les Percussions de Strasbourg : Hierophonie V.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Joyce et nous, avec Michel Butor et Jacques Aubert.
21 h 15, Musiques de notre temps : Musique en fête et en vacances.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : « Tannhauser » (extraits), de Wagner ; « Fidelio » (air de Léonore), de Beethoven.
20 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Egmont » (ouverture) ; « Concerto pour piano et orchestre no 3 » ; « Symphonie no 5 », de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. K. Masur, sol. C. Ousset, piano.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; 23 h 35, Jazz club, en direct de Nice.

Mercredi 14 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Revue navale.
(En direct de Toulon.)

10 h 45 Bleuets, marguerites et coquelicots.

11 h 10 Lumières d'Alsace.

11 h 55 La musique est à tout le monde.
Vivaldi - Stravinski avec les orchestres de la musique de la garde républicaine, sous la direction de R. Boutry.

12 h 30 Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.

13 h Journal.

13 h 35 Série : L'homme qui valait trois milliards.

14 h 25 Variétés : Mosaïque.
Réal. B. lion
Annie Cordy.

15 h 25 Cinéma : Le temps des vacances.
Film français de C. Vital (1978). Avec E. Klarwein, N. Deion, D. Ceccaldi, F.-E. Gendron, J.-L. lafont, J. Lefebvre, B. Menez.
Une adolescente tombe amoureuse de son jeune prof de maths. Elle va en vacances en même temps que lui à Djerba. Il s'intéresse un peu trop à sa mère (séparée de son père), mais tout s'arrange.
Mythologie de la jeunesse sentimentale et reconstitution de la famille traditionnelle. Messages publicitaires. Producteur, scénariste et dialoguiste, Marcel Dassault a exprimé ici — le réalisateur n'étant qu'un artisan à son service. — sa conception du film populaire. On la lui laisse.

16 h 45 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.

18 h 15 Série : La malle de Hambourg.
Le gardien de nuit, réal. B. Hecht, avec R. Dorliac, A. Valmy, F. Lambre...

19 h 15 Charly Brown.
« Tu es un champion, Charlie. »

19 h 45 Tour de France cycliste.
(Résumé.)

20 h Journal.

20 h 35 Il était une fois la télé : La caméra explore le temps.
La Terreur et la Vertu : 2e partie, Robespierre ; réal. S. Lorenzi. Avec J. Negroni, D. Manuel, E. Bierry...
Après la figure de Danton, l'incorruptible Robespierre, d'avril 1794 à sa mort. Une reconstitution historique tout à fait dans le style de « l'école des Buttes-Chaumont », documentation solide, décors, costumes. Une des plus fameuses émissions de la série « La caméra explore le temps » d'Alain Decaux, André Castelot et Stellio Lorenzi.

22 h 20 Concert : La Symphonie fantastique.
De Berlioz, par l'Orchestre de Paris à Tokyo. Dir. D. Barenboïm.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 15 Spécial Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Un policier véreux.

14 h Terre des bêtes.
Capture et déportation des animaux sauvages.

14 h 50 Sports.
Tour de France ; Athlétisme : championnat de France des jeunes.

16 h 45 Récré A 2.
Yao : les Pierres sacrées.

17 h 15 Cinéma : Rio Bravo.
Film américain de H. Hawks (1958). Avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson, A. Dickinson, W. Brennan, W. Bond (rediffusion).
Dans une petite ville du Texas, un shérif est aux prises avec une bande de tueurs. En luttant contre eux, il donne à son ancien assistant, déchu par l'alcoolisme, une occasion de retrouver sa dignité.
Film sur l'amitié et l'amour, parabole sur la violence et la peur, humour dans les rapports du shérif avec une joueuse professionnelle. Grand western qui n'a pas pris une ride, réalisé avec rigueur et remarquablement interprété.

19 h 35 Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h Journal.

20 h 35 Spécial 14 juillet.
Dans le parc du château de Chambord, le Cadre Noir de Saumur, la Maison du Roy, le Carrousel motocycliste, la Patrouille de France, la Garde républicaine...

21 h 30 Revue du 14 juillet.
En direct des Champs-Elysées, commentée par Léon Zitrone, le défilé militaire qui a lieu pour la première fois en soirée en présence de M. François Mitterrand, président de la République.

23 h Journal.

23 h 15 Feu d'artifice, tiré du sommet de l'Arc de triomphe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Albert Soboul.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Dessin animé.
Mister Magoo ; à 19 h 30, Ça ira.

19 h 40 Pour les jeunes.
Bricolopédie : La voiture de pompiers ; Rotatac.

19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.

20 h Les jeux de l'été.

20 h 35 Cinéma : les Patates.
Film français de Claude Autant-Lara (1969). Avec Pierre Péret, Henri Virlojeux, Bérengère Dautun, Pascale Roberts, Odette Duc (rediffusion).
D'après le récit de Marcel Aymé, les mésaventures d'un brave garçon qui avait des pommes de terre dans son jardin pendant l'occupation.
Premier rôle cinématographique pour le chanteur Pierre Péret, qui s'en tire tant bien que mal, et échec complet des velléités comiques de la réalisation.

22 h 10 Journal.

22 h 40 L'invité de FR 3 : la Marseillaise.
Réal. J.-M. Royer.
Une trentaine de versions de la Marseillaise, *qui aura bientôt deux cents ans ; de Django Reinhart à Duke Ellington en passant par celle de Serge Gainsbourg.*

23 h 40 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
Une série de C.-J. Philippe (rediffusion).

0 h 45 Prélude à la nuit.
Carrefour mondial de la guitare : Belgique, Japon.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, Avignon : Une nouvelle façon de voir l'actualité tout au long d'une journée consacrée à l'artifice (et à 17 h 30 et 20 h.).
12 h 5, Agora : Qu'est-il arrivé à la France, avec J.-P. Moulins.
12 h 45, Panorama : La vie musicale à Genève.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard.
14 h, Sons : En attendant le 14 juillet.
14 h 5, Un livre, des voix : « Cœurs, passions, caractères », de Jean Giono.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Construire la paix en soi et autour de soi.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon le cinéaste Joris Ivens.
15 h 45, Quatre artistes : Tanguy, Gonzales, Matisse, Laurens.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : La couleur.
18 h 30, Feuilleton : « La Ve planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h, Avignon.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Chansons françaises : Léo Ferré.
12 h 35, Promenade en traîneau, de L. Mozart, par l'orchestre Pro Arte de Munich.
13 h, Histoire de jazzer : East Coast, West Coast.
14 h 4, Musiciens à l'œuvre : l'oreille de la Révolution (l'oreille des blancs) : œuvres de Beethoven, Vranicky, Clementi, Cimarosa.
16 h 30, Repères contemporains.
17 h 2, Les intégrales : Les quatuors à cordes de Haydn.
18 h, Concert (donné au palais du Recteur, le 3-8-81, Festival d'été de Dubrovnik) : « Quatuor à cordes no 14 », de Mozart ; « Quatuor à cordes de Razoumovsky », de Beethoven ; « Quatuor à cordes no 14 », de Bartok, par le Quatuor Bartok.
19 h 38, Jazz ; Où jouent-ils ?
20 h, Équivalences : « Rosace », de J. Langlais.
20 h 30, Concert (saison lyrique, donné le 9-4-82 à Radio-France) : « Une éducation manquée », opérette de Chabrier ; « Docteur Miracle », opéra-comique de Bizet, par le Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. J.-E. Gardiner ; Chef de chant, M. Paubon ; sol. M. Sieyes, A.-M. Rodde, S. Nigoghossian.
22 h, La nuit sur France-Musique : L'Italie, variations romantiques et modernes (œuvres de Respighi, Paganini, Puccini, Rossini, Bussoti).
0 h 5, Le tour du monde : Les cartes sonores de l'été ; le bassin méditerranéen ou le sixième continent.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm col.*	Le mm col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14 10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36 45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



emplois régionaux

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA SARTHE

recherche

pour son Département INFORMATIQUE

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Diplômés de l'Enseignement Supérieur (École d'Ingénieur, M.I.A.G.E. - Maîtrise d'Informatique ou équivalent), ils participeront au développement de logiciels d'application mettant en œuvre des techniques modernes d'analyse-programmation avec télétraitement ; une bonne connaissance de PAC 700 sera appréciée.

RÉF. A.

1 HOMME SYSTÈME

Ingénieur diplômé ou équivalent, après une période de formation à l'un des Systèmes d'Exploitation les plus modernes, il sera chargé de le mettre en œuvre et de conseiller les Services « Études » et « Exploitation » dans son utilisation orientée télétraitement.

La connaissance de VME/B sur I.C.L. avec T.P. serait un atout majeur.

RÉF. B.

Matériel utilisé :

– I.C.L. 2988 (VME/B) 12 méga-octets de mémoire. 4 Milliards d'octets en ligne.

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae, prétentions et photographie en précisant la référence à :

Monsieur le Directeur
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA SARTHE
40, rue Prémartine
31 x 72040 LE MANS CEDEX.

Important groupe français à vocation internationale - secteur grande consommation produits de marque - recherche un

Juriste International

Il s'agit de conseiller la Direction Générale du Groupe dans la préparation et la rédaction de contrats concernant la protection des marques, le réseau de distribution, les prises de participation ou acquisition et le personnel expatrié de nationalité française ou étrangère.

Le candidat idéal est âgé d'au moins 28 ans, diplômé en droit des affaires (Université française ou anglo-saxonne), parle anglais couramment et possède une expérience de ce type d'au moins 3 années dans un cabinet juridique international ou dans une société orientée vers l'exportation de produits de marque.

Rémunération 200 000 F. Poste basé dans une ville agréable du sud de la France. Déplacements internationaux.

Merci d'adresser CV détaillé sous référence BG 137 à notre Conseil,

ims IMS - 3, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.
international management selection

Dessein

SECIM (Groupe Creusot-Loire)

MAUBEUGE (59)

Constructeur de laminoirs et presses hydrauliques - réducteurs - accouplements

recherche

INGÉNIEUR
RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL

Il est à la tête d'une petite équipe de 5 personnes, chargé de rechercher, analyser, négocier puis prendre et suivre des commandes de sous-traitance pour l'usine.

Ce poste convient à un candidat parlant allemand, de formation mécanique complétée par une spécialisation commerciale et possédant une expérience de 5 à 10 ans dans un poste à responsabilité technico-commerciale de vente sur devis.

Adresser dossier de candidature avec photo et rémunération actuelle à : Catherine VINCENT SECIM - Service gestion des Cadres - 107, bd de la Mission-Marchand - 92402 COURBEVOIE, sous réf. CO/M

HAVAS CONTACT

MOYENNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LES EXTRAITS VÉGÉTAUX ET LEURS DÉRIVÉS

recherche

UN INGÉNIEUR CHIMISTE RESPONSABLE PRODUCTION

- Minimum 3 ans expérience fabrication industrie chimique, expérience industrie alimentaire appréciée.
- Il sera directement rattaché à la Direction générale.
- Lieu de travail : région AIX-EN-PROVENCE.

Adress. C.V. dét. man., photo, prét. s/nº 9486, à HAVAS MARSEILLE.

Nous sommes un des plus grands fabricants de sportwear (blousons - parkas - anoraks) nous recherchons pour notre usine de Saint-Malo

UN HOMME

- Capable d'assurer la direction totale étendue au technique.
- Rémunération en fonction des capacités du candidat.

Ecrire ss la référ. 7.523 à télex P.A., 7, place Antonin-Poncet, 69288 LYON cedex 02, qui tr.

Usine industrie lourde (100 personnes) Centre de la France recherche

CHEF DE FABRICATION

Niveau ingénieur.
Expérience similaire exigée.

Ecrire avec prétent., C.V. détaillé, photo d'identité, sous nº T 034704 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Recherchons

1 CHARGÉ de MISSION

apte à participer à la gestion, au suivi de dossiers techniques et à la commercialisation d'équipements à caractère public.

Conviendrait à homme d'action et de terrain, 28 ans minimum. Formation ingénieur type génie civil complétée par formation de gestion. Expérience en entreprise souhaitable. Niveau de rémunération : 120 à 140.000 F par an suivant formation et expérience.

Poste à Valence (Drôme).

Envoyer lettre manuscr. avec C.V. et photo à : HAVAS VALENCE nº 20787.

M.J.C. CHALONS-SUR-MARNE 51. recherche

un animateur (trice)

secteur jeunesse - Ados. Salaire brut début 5.000 F.

Renseignements M.J.C. VALLÉE-SAINT-PIERRE. Rue J.-S.-Bach, 51000 CHALONS-SUR-MARNE. Téléphone : 68-38-24 (26).

Jeunes H.E.C., E.S.S.E.C., Sc-Po, ESC, Sc-Éco...

Nous sommes le premier organisme français d'Études de Marché (650 personnes). Notre compétence, nos méthodes ainsi que la mise en place de produits nouveaux liés à des technologies nouvelles nous amènent à renforcer nos équipes et à recruter plusieurs hommes ou femmes capables d'atteindre avec nous ces objectifs. Nous leur proposons des postes de

Conseil en Marketing

Une première expérience dans le domaine du marketing ou de la distribution sera un atout. Nous nous attacherons aux qualités humaines: goût du conseil, disponibilité aux problèmes des interlocuteurs, autonomie, sens de l'initiative et dynamique dans la recherche de nouveaux clients.

Nous assurons une importante formation complémentaire et pluridisciplinaire pour leur permettre de réussir.

Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Les candidatures sont à adresser accompagnées d'une photo à Monsieur PILLOY
A.C. NIELSEN Company
28, boulevard de Grenelle - 75015 PARIS



HAVAS CONTACT



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

INGÉNIEURS ANTENNE CANADA

Cadres supérieurs et intermédiaires

Notre client, une compagnie canadienne réalisant la conception, la mise au point et la fabrication de systèmes de communication par hyperfréquences, de produits destinés à l'astronautique, l'aérospatiale, la marine au long cours et les chemins de fer, offre des postes stimulants et pleins de défis sur des antennes d'engins spatiaux d'avant-garde pour les années 80 et 90.

La compagnie cherche à s'adjoindre des ingénieurs senior ou intermédiaires, pour la prise en charge de fonctions de surveillance technique et d'encadrement; ils auront à fournir leur expertise en ingénierie d'antenne pour les nombreux projets, études et soumissions en aérospatiale de notre client ainsi que pour le développement technologique.

Les candidats retenus aurons un diplôme d'ingénieur mécanique ou électrique (ou équivalent), de grandes qualités d'analyse et une solide expérience en ingénierie, de préférence dans la conception et le développement d'antennes d'engins spatiaux et de stations radar et/ou terriennes. Une expérience dans l'un ou plusieurs des domaines suivants de la technologie des antennes sera considérée comme un atout certain:

- Antennes hyperfréquences
- Réflecteurs
- Rideaux
- Systèmes de liaison
- Techniques de lignes de transmission TEM
- Composants hyperfréquences

Les candidats pouvant se prévaloir d'une expérience dans la recherche et le développement technologique, le contrôle budgétaire, la planification et le contrôle technique de projets, la formation, les soumissions et l'administration seraient considérés pour des postes de direction.

C'est une occasion très intéressante de contribuer au développement d'un chef de file mondial - une organisation prête à tirer profit des énormes possibilités d'expansion des années 80 et au-delà. Si vous pensez correspondre au type d'individu que nous devrions rencontrer pour le compte de notre client, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae détaillé, en toute confidentialité, pour arranger un entretien préliminaire. Veuillez préciser le numéro de dossier SD255. Nous avons plusieurs postes disponibles dans divers centres nord américains pour des personnes qualifiées en gestion ou en génie dans les domaines de l'aérospatiale ou des télécommunications.

666 ouest, rue Sherbrooke, bureau 506, Montréal, Québec, Canada, H3A 1E7
(514) 288-2787

telaero CONSEILLERS SPÉCIALISTES EN TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AÉROSPATIALE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RECHERCHES MINIÈRES recrute pour l'étranger

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

DÉBUTANT ADMIS

Responsable de l'instrumentation sur les chantiers, il assurera après formation initiale :

- l'installation, la mise en œuvre et la maintenance des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et l'encadrement du personnel technique ;
- la gestion des matériels.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 94973 à : HAVAS 13000 MARSEILLE.

Groupe international rech. pour sa filiale en Afrique un technic. de maintenance informatique niveau BTS ou équivalent, anglais courant indispensable, expérience professionnelle minimum 5 ans avec connaissance mini 6 ans pour contrat environ deux ans. Répondre avec prétentions. Ecr. s/nº 8.742 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

MAGAZINE PROFESSIONNEL cherche

JOURNALISTE

spécialisé ou concepteur rédacteur (trice) pour animer rubrique marketing, comptes rendus campagne, etc., connaissant bien milieux publicitaires. Partiel ou free lance. Ecrire J.-M. FERRONI, 21, imp. Truillo, Paris 11e.

La ville de MAISONS-ALFORT (50.000 hab.), 7 km de Paris, proximité gare, RECHERCHE un ou une

DOCUMENTALISTE

(licencié (e) en droit)
Salaire net mensuel 4.212,58 + avantages sociaux.
Adresser curriculum vitae à : M. le Maire de Maisons-Alfort, 18, av. du Général-de-Gaulle, 94701 MAISONS-ALFORT.

Enseignt par correspondance ch. PROF. ENS. TECHNIQUE pour correction devoirs : Hi-Fi, TV. Adr. C.V. à IFOR Service C.D., 28, rue Pasteur, 92551 Saint-Cloud cedex.

POMPES SIHI

recherchent

un jeune INGÉNIEUR ENSI., INSA

- Dans un premier temps, il participera avec le directeur industriel à l'analyse et à la gestion informatisée de la production.
- Dans un deuxième temps, ses connaissances et sa formation en hydraulique et en engineering lui permettront de s'intégrer à une équipe en continuel progrès technique.

Si ces perspectives de carrière vous intéressent, adressez votre dossier de candidature au : Service du Personnel, B.P. 41, 78193 TRAPPES CEDEX.

ASSOCIATION D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX recherche

1 secrétaire parfaitem. bilingue ALLEMAND/FRANÇAIS avec si possible des connaissances en anglais ou en espagnol. Salaire annuel brut : à partir de 72.000 FF. Envoyer candidature et C.V. à : CVJR/échanges internationaux, 27, rue de La Rochefoucauld, 75009 PARIS.

LE CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY recherche URGENT

1 INFIRMIÈRE D.E.

pour services Urgences et Maison de Cure Médicale. Pour tous renseignements Tél. 907-78-38. Poste 1124.

Pour notre Département Professions Libérales recherchons

JURISTE et FISCALISTE

Pour animation équipe, contacts clientèle 35 ans environ expérience fiscale nécessaire.

Adresser cv et prétent. F.E.C. 217, rue du Fbg-St-Honoré, 75008 PARIS.

COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE recherche

UN (E) ADJOINT (E) DE DIRECTION

plus spécial. chargé (e) de l'organis. administrat. des services vacances et de la pédagogie en centres de vacances, enfants et adolescents.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite avec prétent. à l'adresse suivante : Comité Centr. d'Entr., Tour Manhattan, Cedex 21, 92087 Paris, La Défense 2. Ne pas téléphoner.

CHAINE DE BOUTIQU. INFORMATIQUE

en pleine expansion recherche

SECRÉTAIRE COMMERC.

EXPÉRIMENTÉE
Niveau BTS ou DUT, avec bonne connaissance en comptabilité.

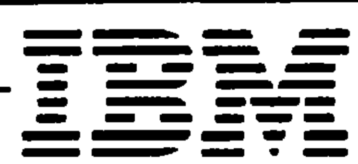
Poste actif et varié, au sein de l'équipe d'animation d'un point de vente. Qualités de contact et dynamismes nécessair. ainsi qu'une bonne notion d'anglais. Envoyer curriculum vitae et photo + prétentions. ORDIRAMA 63, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

SEITU
20, rue de la Michodière
75002 PARIS

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT MICRO-INFORMATIQUE

Exp. 6809 HARD et SOFT
Assembleur 6 809
Env. lettre manuscrite avec C.V. et prét. à Mme CORBET.

Université Communale d'Antony (92160) cherche DIRECTEUR
Stage insertion 16/18 ans.
Adr. lettre candid. + C.V. à : U.C.A. Mairie d'Antony.



DIPLOMES(ES) D'ETUDES SUPERIEURES

(ou terminant leurs études en 1982)
originaires de l'un des pays suivants :

TUNISIE-SENEGAL-COTE D'IVOIRE-CAMEROUN ANTILLES

et dégagés des obligations du Service National.

Des postes de haut niveau sont proposés à de jeunes diplômés de cycles longs universitaires, scientifiques, ou Grandes Ecoles. Après une formation de base d'une année, la Compagnie leur confiera la responsabilité du développement d'une part importante de ses affaires locales, avec le titre d'Ingénieur Commercial ou d'Ingénieur Technico-Commercial. Les candidats devront pouvoir prétendre à une activité de premier plan, alliant, dans un rôle de Conseil auprès des Administrations et des Entreprises, une excellente technicité à des qualités de contact à haut niveau.

Les candidats (es) enverront lettre et CV détaillé à l'une des adresses ci-après, selon leur résidence actuelle :

Agences IBM :
TUNISIE - BP. 349 - TUNIS — SENEGAL - BP 878 - DAKAR — COTE D'IVOIRE - BP.964 - ABIDJAN
CAMEROUN - BP.792 - DOUALA — POINTE A PITRE - BP.192 - 97155 CEDEX.
ou à : Monsieur BOISDON - Division des Opérations Extérieures - 68 à 76, quai de la Rapée 75592 PARIS Cedex 12.

ALLIA

Filiale du groupe Lafarge Coppée, ayant 4 usines en Province, nous souhaitons intégrer au sein du service Comptabilité Générale du siège situé à Paris 16e un

CHEF COMPTABLE

D.E.C.S.,...

Une expérience de 5 à 10 ans de la comptabilité et de la fiscalité est nécessaire pour animer et organiser un service de 5/6 personnes dans les domaines suivants :
- comptabilité générale, bilan, déclarations fiscales
- comptabilités auxiliaires clients et fournisseurs.

Merci d'adresser C.V. et rémunération actuelle à Direction des Affaires Sociales ALLIA DOULTON, 61, rue des Belles-Feuilles, BP 292-16, 75766 PARIS CEDEX 16.

HAVAS CONTACT

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un groupe français aux activités internationales (CA = 2 milliards de francs, croissance 30 %)

Nous recherchons un jeune cadre de formation type ESC + DECS ayant de 3 à 5 ans d'expérience en entreprise et/ou cabinet d'expertise comptable.
Après un passage au siège (banlieue ouest Paris) il se verra confier la responsabilité d'un service administratif et financier d'un de nos établissements sur Paris ou en Province. Notre croissance, notre vocation internationale sont les gages de réelles opportunités de carrière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec salaire actuel et date de vacances à Télex PA sous n° 8089 34, bd Haussmann 75009 Paris qui transmettra

---

THOMSON-CSF

— Vous êtes ingénieur ENSAM ou équivalent
— Vous avez un à trois ans d'expérience
— Vous souhaitez travailler au sein d'une équipe dynamique : dans le groupe THOMSON CSF - Division en pleine expansion spécialisée dans *l'étude, le développement, la fabrication* de composants électroniques professionnels.

Nous vous offrons deux postes de

RESPONSABLE DU SERVICE ORDONNANCEMENT LANCEMENT

— Un à Montreuil pour animer le service déjà en place
— Un à Massy pour mettre sur pied et animer ce service

— Vous êtes tentés ?
— Nous vous attendons.

Envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF
D.C.M. - Service du Personnel
33, avenue Faidherbe 93100 MONTREUIL

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ERIA - ECA AUTOMATION)

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(570 personnes, C.A. 140 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
Banlieue NORD PARIS
recherche

STATISTICIEN-INFORMATICIEN (SCIENTIFIQUE)

- Formation ISUP - MAF + OEA stat. ou équivalent
- Bonne maîtrise de la programmation FORTRAN BASIC.

Domaine d'application recherche pharmaceutique et médicale.
Expérience de 1 à 3 ans.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 41.577
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transm.

BAC + 2 =
UNE CARRIERE BANCAIRE

Nous sommes une très importante banque à vocation internationale (Quartier OPERA).
Débutant ou possédant une première expérience, (dégagé des OM), nous vous proposons un poste de gestionnaire de dossiers de crédit. Des connaissances juridiques et une bonne maîtrise de l'Anglais sont nécessaires pour envisager une carrière qui débutera dans un service jeune où un bon esprit d'équipe est de rigueur.

Vous adresserez votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence 1653 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

RESPONSABLE COMMERCIAL EXPORT

Nous fabriquons une large gamme de produits destinés à la santé publique (industries pharmaceutiques, industries médico-chirurgicales, importateurs).

Nous offrons à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (débutant ou ayant une première expérience professionnelle), la responsabilité du développement de notre activité exportation, notamment sur le marché européen.

MISSION : *Négocier, convaincre nos clients, animer et développer notre réseau de vendeurs.*

Les déplacements en Europe seront fréquents. Une bonne maîtrise de la langue allemande et anglaise est indispensable.

Poste basé à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé + photo + prétentions à notre conseil qui étudie votre candidature en toute discrétion sous réf. M 5 006 à :

SRC
Conseil en Recrutement
57 rue de Richelieu
75002 PARIS

LILLE PARIS LYON

FILIALE GROUPE PETROCHIMIQUE INTERNATIONAL
recherche :

INGENIEUR DE VENTE

Diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce.
Débutant ou possédant quelques années d'expérience.
Une grande disponibilité pour déplacements fréquents et l'aptitude à communiquer en français et en anglais seront exigées.

Ecrire avec CV et photo sous No 41.777 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Cii Honeywell Bull

recrute pour son Centre de Recherches

INGENIEURS ELECTRONICIENS

GRANDES ECOLES, DOCTORAT 3ème CYCLE

Spécialistes en caractérisation des matériaux, connaissances en microscopie électronique. Théorie de recherche : matériaux magnétiques, semi-conducteurs.
Spécialistes en microprocesseurs, réseaux, opto-électronique.
Lieu de travail : Les Clayes-sous-Bois (78).
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 436 M à Cii Honeywell Bull PC OG021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

IMPORTANTE SOCIÉTÉ région CENTRE-EST
(1.280 personnes)
recherche

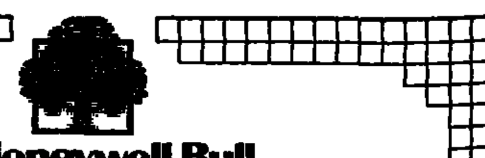
Un responsable des ETUDES et de la MAINTENANCE ELECTRONIQUE et ELECTRIQUE

Pour mener à bien ces missions, auxquelles s'ajoutera le contrôle de la sous-traitance, il sera assisté d'une équipe de 6 cadres (responsables régionaux, responsable études, responsable atelier).

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur (ESE, TELECOM, ENSI...) âgé de 35 ans minimum, alliant le goût de la technique au sens de la gestion et aux qualités relationnelles.

Il aura obligatoirement une première expérience de plusieurs années dans une activité de maintenance. Il aura de très bonnes notions en informatique.

Rémunération :
180.000 + annuels. Voiture de fonction.
Adresser C.V. sous nº 241.080 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.



Cii Honeywell Bull

recherche pour son Service Clientèle d'Assistance Technique un

INGENIEUR COMMERCIAL SERVICES

En relation avec les Ingénieurs du réseau commercial matériel, il négocie, vend un ensemble de prestations dont il assure le suivi en clientèle.
Diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'une Université, il a acquis une expérience commerciale dans le cadre d'une Société de Services et de Conseil en Informatique ou en Entreprise.
Rémunération : salaire fixe plus intéressement.
Deux postes sont à pourvoir :
l'un basé à PARIS (connaissance des secteurs Banque et Assurances appréciée). Réf. 298 M
l'autre basé à STRASBOURG (connaissance de la clientèle des Régions Champagne, Lorraine et Alsace souhaitée). Réf. 299 M
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence choisie à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, av Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Valeo

1er FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
27 000 PERSONNES - C.A. 7 MILLIARDS

recherche pour son activité
Embrayages et Equipements Mécaniques - VERTO - (Saint Ouen 93)

RESPONSABLE B.E.
Machines Spéciales et Matériel d'Essais

Rattaché au Directeur du Département Etude et Développement, vous serez responsable de la conception des machines spéciales unitaires et du matériel d'essais ainsi que de leur environnement technique : machines de contrôle, outillages, chaînes de mesures, matériel informatique technique. Vous définirez les cahiers des charges avec les services techniques utilisateurs. Vous conduirez la réalisation, la mise en place et la maintenance de ces matériels et animerez une équipe expérimentée (un ingénieur et 19 techniciens).

Nous recherchons un Ingénieur Mécanicien ou Electro-Mécanicien ayant au moins 10 années d'expérience et une compétence technique confirmée dans le domaine des machines spéciales et des automatismes.

Des possibilités d'évolution de carrière ultérieure sont ouvertes dans le Groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie sous référence 46394 à VALEO
Service Recrutement I & C - 43 rue Bayen – 75017 PARIS

Importante société d'ingénierie à la Défense, recherche

INGÉNIEUR ORGANISATION

Vous possédez une expérience dans l'ingénierie (aéronautique, spatiale, nucléaire, pétrolière...).
Vous êtes intéressé par l'organisation des équipes d'ingénierie et vous mesurez l'importance de l'assurance de la qualité dans ce domaine.

Nous vous proposons de participer à la mise en œuvre de procédures d'ingénierie nucléaire et à l'amélioration de notre système d'assurance qualité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 74540 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LCT Laboratoire Central de Télécommunications **recherche**

pour les études et développement de calculatrices temps réel à base de microprocesseurs (6800, 68000) destinés à des radars modernes

ingénieurs électroniciens
GRANDES ECOLES

Débutants ou possédant quelques années d'expérience en électronique et micro-informatique.
Bonne connaissance de l'anglais appréciée.
Nationalité française exigée. Avantages sociaux
Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à LCT Boîte Postale 40, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex

---

Très Importante Société d'Informatique Centre PARIS, recherche dans le cadre d'une comptabilité décentralisée

Un(e) Coordinateur Comptable

chargé(e) d'un rôle de contrôle et d'assistance auprès de 5 à 6 groupes assurant la comptabilité d'une ou plusieurs filiales.

Nous demandons :

- un niveau technique élevé,
- une expérience de plusieurs années, (si possible dans une société à multi-filiales),
- l'habitude d'utiliser l'outil informatique pour la saisie et la consultation d'informations.

Nous offrons de réelles et immédiates responsabilités dans une société en pleine expansion.
Salaire de départ 120 000 F annuels et + .
Ecrire avec C.V. à Madame D'ORNANT
FIDAL PARIS - 18 Bis, rue de Villiers
92303 LEVALLOIS PERRET

FIDAL PARIS

représentation demandes

ALLEMAGNE - All. 32 ans, b. prést. Trilingue : all., franç., angl. Expér. en publ. et marketing, recherche représentation pour Bade-Wurtemberg ou filiale à diriger. Écrire à Guenther Heidelbreck, B.P. 750362 D-7000 STUTTGART 75.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possib. d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplômes. Demandez une doc. sur notre revue spécialisée *FRANCE-CARRIÈRES* (C16), B.P. 402-09 Paris.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports cassettes, etc. Tél. : 306-08-88.

automobiles

de 5 à 7 C.V.

Part. vend FORD FIESTA, 1978, 42.000 km. PRIX ARGUS A DÉBATTRE. 751-18-96 ou 751-48-70, RUEIL-MALMAISON.

de 8 à 11 C.V.

Vends GOLF GTI, mai 1980, 46.000 km, gris métall. Glaces teintées, jantes alliage. Pneus P6. Radio stéréo – Booshorv – 4 H.P. 40.000 F à débattre. M. MASSE : 298-87-98, H.B. (4) 426-58-78, apr. 19 h.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE D'ENTREPRISE, 46 ans. Docteur en droit privé, anglais, italien courants, formation et pratique au Common Law et droit continental, droit international des affaires et droit comparé du pétrole, 24 ans expérience professionnelle juridique (négociation et rédaction grands contrats d'ingénierie, litiges et arbitrages commerciaux internationaux.
OFFRE : Services à entreprises, études professionnelles, cabinets d'études techniques (déplacements étranger acceptés). (Section BCO/JCB 239.)

F. CADRE FINANCIER ET ADMINISTRATIF, 39 ans. D.E.S. droit commercial + IAE + stage de gestion personnel, anglais courant, 13 ans expérience gestion d'entreprise PME et sociétés de plus de mille personnes (gestion personnel, contentieux et assurances, comptabilité, trésorerie, secrétariat général...). Habitude contacts haut niveau. Grande disponibilité.
RECHERCHE : Situation à responsabilité, Paris, R.P. (Section BCO/JCB 240.)

CADRE COMMERCIAL. Relations extérieures, homme de contacts internationaux, très introduit tous milieux industriels, financiers, ambassades, ministères, administrations.
DÉSIRE : Apporter son expérience à société dynamique ayant le sens des réalités et recherchant des ouvertures à tous niveaux, secteurs variés. (Section BCO/JCB 241.)

J.F. 26 ans. Diplômée de l'Institut de psychologie (DESS psychologie industrielle) expérience professionnelle un an en entreprise, trois mois en cabinet conseil, actuellement conseillère psychopédagogique et formatrice en milieu social.
RECHERCHE : Emploi stable de psychologue recruteur au sein d'une entreprise ou d'un cabinet conseil. Disponible immédiatement. (Section BCO/JCB 242.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Homme 40 ans.

RÉDACTEUR VIE GRANDE BRANCHE

8 ans d'expér., rech. emploi sédentaire, compagnie ou courtage.

Notions comptabilité et informatique.

Ecr. s/nº 6.330 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sans connaissance Import-Export une aventure. Nég. Internat. 40 ans Peut vous aider à résoudre vos problèmes en particulier. Asie. Achats. Product. vente, contr., réseaux démarches financières. Tél. H. de B. 296-54-90.

J.H. 25 ans Maîtrise Économierech. emploi salarié Paris Tél. 068-55-95.

HEC 27 ans expert-comptable mémorialiste 4 ans exp. cabinet international, cherche poste à responsabilités cabinet vue association.
Ecr. s/nº 2841 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans Technico-commerc. BTS BE, exp. pompe Hydraulique ch. poste Paris ou Banl. Ouest. ultérieurement province. Ecr. s/nº 6333 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 27 ans, 5 ans responsable trésorerie france, dans Sté multinationale, 4 ans de bq. Rech. place TRÉSORERIE ou RESPONSABLE AU SERVICE FINANCIER Région Paris ou Toulouse
Ecrire sous le nº T 034636 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ESPAGNE DIRECTEUR

universitaire, 39 ans
Expér. direction
recherche Sté ou filiale à diriger en Espagne.
Ecr. s/nº 6.295 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Comptable, 30 ans, niveau D.E.C.S. sans expér., ch. place stable. M. AFFIN. 852-58-38.

secrétaires secrétaires

régie presse
recherche pour le service des annonces classées du Journal.

Le Monde

Secrétaire

Elle devra justifier :

- d'un BTS secrétariat
- d'un sens de la logique, de la méthode et de l'organisation
- d'un contact téléphonique agréable
- d'une expérience d'un an minimum

Hors l'activité liée à la fonction elle travaillera quelques jours par mois sur un Terminal en vue de sortir des tableaux statistiques.
- Stage de formation prévu.

Poste à pourvoir mi-août 1982.

Veuillez adr. CV. photo et prétentions s/s réf. 229596 M.
REGIE-PRESSE Service le Monde, 85bis rue Réaumur 75002 Paris
Les convocations auront lieu à partir du 2 août 82

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
2 p., cuisine, salle d'eau, w.-c. ÉTAT NEUF. 1er ét. SOLEIL. Prix : 250.000 F, crédit important POSSIBLE. 637-39-95.

6e arrdt

DANS HOTEL PARTICULIER
Petit studio tt cft, parfait état, calme 100 %. 325-33-08, après 20 h au 326-13-00.

7e arrdt

RUE ST-DOMINIQUE
Dans bel imm., pptaire vd 2 P., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., chauffage. Impeccable, 40 m². 500-54-00

8e arrdt

AV. de FRIEDLAND
Élégant appt, triple réception, cuisine équipée, s. de bains, chambre, balcon. Soleil. 1.500.000 F. 337-51-68.

11e arrdt

60, RUE FOLIE-MÉRICOURT
b. imm., je vds, 1er ét., rue soleil, appt 2 p., cft, 210.000 F, à débattre, 557-70-08.

XIe, Mº SAINT-MAUR, vends direct. très beau 4 p., 87 m², parking, immeuble 78. 725.000 F. 700-33-77.

13e arrdt

STYLE, MAISON 100 m² living, 3 chbres, cuis., 2 bns, 3 W.-C., JARDIN 50 m², CALME, SOLEIL, CHARME. ANCIEN. Tél. : 544-48-44.

15e arrdt

LOURMEL
Imm. récent, gd 2 p., park., balc., 540.000 F. 734-36-17.

16e arrdt

POMPE - 85 m²
Imm. récent, 9e étage. Séjour. 2 chambres, balc., parking. GARBI - 567-22-88.

18e arrdt

18e Arrondt
Rue Ramey, Mº Joffrin, bus Mairie 18e
APPARTEMENTS A RÉNOVER
3 P. 48 m² : 320.000 F TTC
3 P. 65 m² : 500.000 F TTC
Tél. bureau : (42) 27-98-60, Domicile : (42) 22-30-58.

20e arrdt

Pte Bagnolet, gd 2 p., tt cft, 3e ét., asc., 210.000 F cpt + 2.580 F mens., viager appt. libre de suite. Tél. 266-19-00.

Mº TELEGRAPHE, 2 pièces. R. de ch. clair tt équipé, neuf, jardin, petit imm. rénové. 75, rue Pixerecourt, sur place 15 h/19 h 7 jours sur 7 ou 590-86-06.

78-Yvelines

CHATOU 87 m² JARDIN 100 m²
EXCEPTIONNEL, Récent. 3 P. TT CFT. Parking. 685.000 F - 261-51-29.

91 - Essonne

91 PALAISEAU
Appt 3 pièces, cuisine équipée, chauff. ind. gaz, sans charges. 3 mn R.E.R., cave, jardinet. 300.000 F. Tél. : 014-56-44 ou 010-30-61, à partir 18 h.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
Dans petit imm. en rénovation de qualité, reste 2 APPTS SPLENDIDES 6 P. et jardinet. 603-29-51.

Province

VICHY Centre - 03
Un placement en « Or »
Rénovation de prestige.
Du studio au 3 P. Duplex.
Terrasse dans petite résidence de caractère.
Ts les jours, 64, av. Célestins. Tél. (70) 31-76-33.

PORT FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan, Port Barcarès, dans résid. priv., neuf, 65 m², hab. + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec Kitch + 1 ch. + 1 s. de bains + 2 w.-c., entièrement équip. pouvant recevoir 6 pers. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 19 h, 750-21-45, sur place après 16 juillet, 16-68-45-71-85 (appt J.C.).

propriétés

Achèterais vaste propriété de chasse en Sologne. Écr. Havas Orléans nº 201707.

domaines

SOLOGNE
A vdre petits territoires de chasse avec ou sans bâtiments et étangs.
Ecr. Havas Orléans nº 201775.

locaux commerciaux

A MONTREUIL, 85, rue Étienne-Marcel
(métro : CROIX-DE-CHAVAUX)

LA SEMINO réalise des locaux commerciaux (professions libérales). Rez-de-chaussée, immeuble standing (de 5 étages), brut de béton, avec vitrines, prêts à être aménagés.

Renseignements sur place, ou téléphoner : SOREC. 658-00-57.

bureaux bureaux

CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE
GRACE AU RESEAU **ASPAC**
nous vous proposons :
- Siège social et domiciliation (de 150 à 350 Frs par mois)
- Secrétariat, telex, permanence téléphonique
- Tous services aux créateurs

Contactez un de nos bureaux boutiques de gestion
PARIS (1) 293.60.50 ... ASPAC 36, rue de Constantinople 75008 Paris

Locations

PORTE MAILLOT
Centre International de Paris
BURX MODERNES MEUBLÉS (1 mois à 23 mois)
TOUTES PRESTATIONS : messages, photocopies, téléphone, télex.
UFI - 622-10-10
Mme Merlhès.

TOUR PLEYEL 781 et 775 m²
DE BURX SUR 2 NIVEAUX
Cloisonnements, parking, archives, restaurant d'entreprise. Mº dans l'immeuble.
SAF - 622-10-10
Mme Merlhès.

boutiques

ARTS-ET-MÉTIERS
RUE RÉAUMUR - A vendre libre av. murs, bout. 55 m² (30 + 25). Prix : 290.000 F. ÉTAT NEUF. 637-39-95.

immeubles

BOULOGNE

- UN PETIT IMM. 300 m² dont 200 m² LIBRES.
- UN IMMEUBLE PRÈS BOIS, 440 m² dt 250 m² LIBRES.
- UN IMM. 1.000 m² pr. MAIRIE. Bonne aff. 603-29-51.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations meublées offres

Paris

PL. VENDOME. Salon s. à mang., 2 ch., cuis., 2 bains. 12.000 + 900 - 296-40-13

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle, rech. CHBRES, STUDIOS 2-3-4 P. ss fr.
254-62-30

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-10.

PROPRIÉTAIRE. LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

villas

MONTFORT-L'AMAURY, site except., 7 p. Sur 5 500 m² + dépendances. 1.150.000 F. A SAISIR - 451-57-12.

CRESPIERRES, près St-Nom de dom. site except. 7 pces 160 m² + dépend. Terr. 1 250 m² arbor. A déb. Poss. prêt 13,50 % - 451-57-12.

viagers

F. CRUZ 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE-8e.
Prix rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

7e, MÉTRO BAC
Prix total 690.000 F, crédit possible, pas de rente, appt occupé femme 90 ans, 3 p., tout cft, 90 m² avec chambre de service, bel imm. sur rue calme, près Bd St-Germain. CRUZ 266-19-00.

Paris ouest, 80 km, calme, sur 2.200 m², belle maison de camp. rust. en parfait état, 220.000 F + 5.600 F/mois. CRUZ 266-19-00.

2 P. cft, 2e ét. Occupé femme 78 ans. 70.000 F cpt + 500 F. Levallois. Tél. : 266-19-00.

5e arrdt, grand 2 P., 4e ét., asc. 130.000 F + 2.500 F. Occupé fme 80 a. CRUZ : 266-19-00.

Agenda du Monde

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Décoration

PAILLE JAPONAISE
VÉRITABLE 14 F le m²
MOQUETTE SOLDE
Laine de 40 à 70 F le m²
Artisans. Récupérateurs
8-10, impasse Saint-Sébastien, Paris-11e. Téléph. 355-66-60.

Enseignement

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l'ISSAP. Admission av. le bac ou examen d'entrée. Renseign. au : (1) 272-93-04.

INSTITUT DU CHATELET accueille élèves de 4e à Terminales A, B, C, D. Effectif réduit, résultats hebdomadaires. Renseignements au 236-09-12.

SPORTS ÉTUDES JEUNES propose en juillet et août des séjours en Corse, en Grèce, les Cévennes et des séjours linguistiques. Rens. : 272-93-04.

Psychanaliste

PSYCHANALYSTE
Consulte à Paris
sur rendez-vous. – MORTIER.
066-28-67 à part. de 19 h 30.

Artisans

Entreprise tous corps d'État transforme et rénove appartements et villas, cuisine, salle de bains. Sérieuses référ. Tél. : 737-64-54. Ouvert en août.

Plomberie - Carrelage
Chauffage au gaz - Electricité
Maçonnerie intérieure
ÉTS VATIER : 941-36-22.

Sanitaires

PROMOTIONS
CABINE douche complète en couleur 2.200 F.
SANIBROYEUR S.F.A. complet 2.300 F.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e).
Ouvert le samedi, 222-44-44.

Photo

Vds exc. état, agrandisseur Vivitar VI tête couleur, objectif Nikkor 5, 6, compte-pose Philips PDC 0 11/02, margeur 40 X 50, glaceuse Busher, table avec gd tiroir planche-contact + lampes + papier : valeur 6.000 francs, vendu 4.500.
Tél. : Chevalier 858-85-81.

Stages

LA SOURIS VERTE. Toute la laine, poterie, etc. Stages. Rens. : la Ferme du Falga, 82400 MONTJOI.

Vacances

Tourisme

Loisirs

MAIGRIR EN BRONZANT
perdez 10 kilos en 15 jours au milieu des dunes.
6.500 F tt compris. 287-19-43.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

En T-shirt

Les T-shirts pour hommes se suivent mais ne se ressemblent pas. Dans les grands magasins, chez les spécialistes ou les soldeurs il faut savoir les choisir. Attention aux modèles à une seule couture sur le côté, souvent dans les premiers prix, importés d'Extrême-Orient. On est sûr qu'il se déformeront dès les premiers lavages et qu'ils s'entortilleront tortiller ensuite autour du corps. Désagréables à porter en *unis*, pis encore s'ils sont ornés d'un dessin ou d'une inscription en transfert.

Les polos sont une forme plus *élaborée de chemisette d'été*, qu'on trouve parmi les nouveautés sportives chez *Nino Cerruti* (27, rue Royale, 8e, tél. : 265-68-72) qui « sponsorise » les tennismen J. Connors et Mats Willander. Il vient d'ouvrir un rayon à leur attention. Des polos de coton, à partir de 310 F, sont à coordonner aux survêtements en mélange de coton (850 F) et aux shorts (250 F). Les débardeurs, pulls et cardigans sont travaillés dans le même esprit et complétés de chaussettes, bobs, bandeaux, etc.

Chez *Marks & Spencer*, les hommes viennent chercher les vestes de safari en polyester et coton, aux rayures verticales affinant la silhouette (à partir de 139 F). Les polos acryliques sont *traités de la même façon* (99 F), tandis que les « interlocks » le sont à l'horizontale. Les cotons unis sont proposés à 89 F et les ras du cou bicolores à 45 F, 35-37, boulevard Haussmann ; Lyon-la-Part-Dieu ; Reims, 55-63, rue de Vesles et Strasbourg, place Kléber.

Après la chemisette, le pantalon. On sait que *Monsieur de Fursac* habille, hors du stade, la valeureuse équipe de France du Mundial. Désormais, les pantalons lavables en gabardine de coton et polyester, ornés d'un amusant logo tricolore aux jambes croisées, sont facilement accessibles, avec leurs pinces de taille à l'italienne, tournées vers l'extérieur. Ils existent en marine, bordeaux, bleu dur et chaudron, à porter éventuellement avec une ceinture tressée élastique assortie. 240 F et à partir de 80 F, dans les boutiques *Gérard Sools* de Paris et de la périphérie ; *Edson*, 49, boulevard Saint-Michel (326-75-95) ; *Vêtements Yann*, Vélizy 2 et Ulis 2.

En dernière minute, *Arcus*, principal fournisseur de la coopérative de la marine nationale, nous propose ses mocassins d'été tricolores à semelle antidérapante, adoptés par la plupart des grands navigateurs. Les peausseries subissent un traitement imperméabilisant qui garde toute sa souplesse au cuir. Ces chaussures sont entièrement cousues à la main, avec lacets de cuir au chrome, la voûte plantaire *étant enrobée de peau de mouton* pour en assurer le confort. Elles existent aussi en unis et en bicolores en conformations unisexe. 336 F, chez *Brummell* au Printemps ; *Gills*, 86, rue de Rennes ; *Geraci*, 20, rue Meynadier, 06400 Cannes ; *Bessec*, 2, place Croix-du-Fief, 22400 Saint-Malo.

NATHALIE MONT-SERVAN.

SERVICE NATIONAL

Recensement de la classe 1984

Le ministère de la défense communique :

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1964 sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 31 juillet 1982. Cette démarche peut être effectuée par les intéressés eux-mêmes ou par leur représentant légal.

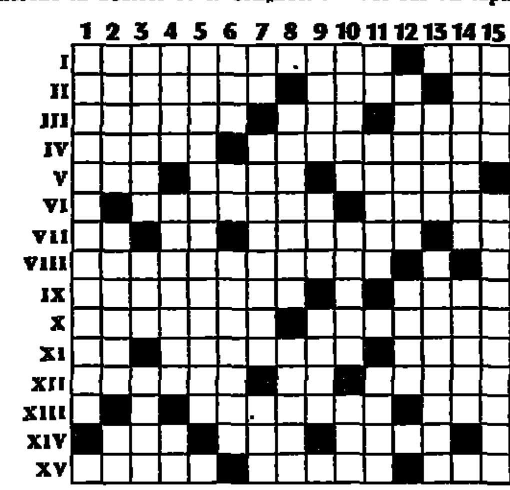
Une brochure relative notamment au choix de la date d'appel et indiquant les adresses des bureaux du service national, où peuvent être demandés tous les renseignements de *détail sur le service national*, est donnée dans les mairies au moment du recensement.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3231

HORIZONTALEMENT

I. Devrait, logiquement, être membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Façon pratique d'accommoder les restes. – II. Milieu contre-indiqué pour qui recherche la Société ou la solitude. Dé l'or sur un tapis vert. Note. – III. Tranche d'hiver disparue dans le domaine de Léthé. Commande la répétition au théâtre. Les amateurs d'incunables lui vouent un profond ressentiment. – IV. Région lunaire. Les semeurs qui récoltent la tempête. – V. Endroit tout indiqué pour la culture maraîchère. Lumineuse, elle mérite d'être suivie ; noire, mieux vaut la chasser. Agitateur grec. – VI. Se livre à un travail artistique ou à une action mercantile. Les porcs le sont au sens propre, si l'on peut dire, et les pécores au figuré. – VII. Ordre de mise en route. Forme d'avoir. Blanchit avant de noircir. Participe passé. – VIII. Sorte de bombardier servi par des ailes indépendantes et repliables. – IX. Assurance tous risques. Au bal, il intrigue ; dans les bois, il inquiète. – X. Bordeaux pour Mauriac ou Thonon pour Bordeaux. Ses barreaux sont de nature à réjouir un détenu. – XI. Terme de mépris. Plus elle brille, plus elle a des chances de devenir étoile. Dénote un manque total d'affection. – XII. Arrêter ou acquitter. En rade. Quand ils vous dépassent, on est incapable de les suivre. – XIII. Ne gaspille pas ce qu'elle jette, au contraire. Les premières pièces que connut Ionesco. – XIV. Pour lui, le son n'est pas une question d'oreille. Sort des perles salées. On peut y être séduit par un joli tendron. – XV. Se graisse parfois au contact des huiles. Abri. Chevalier ayant tourné la page, dans tous les sens du terme.



VERTICALEMENT

1. On y chasse le « canard » aussi bien en hautbois qu'en plein chant. – 2. Même trempé, il reste toujours très sec. Résolution soudaine. Fleuve côtier. – 3. Les chèvres et les grues font partie de ses systèmes. On ne le vend jamais quand il est très cher. On peut le trouver en suède, même à Paris. – 4. Préfecture haut perchée. Long ruban. Copulative. – 5. Ne sont pas toujours satisfaites quand on leur présente l'addition. – 6. Général à qui Charles VIII dut le salut. Pour un oui ou pour un non. Portent indifféremment la robe ou le veston. – 7. Note. Fumer énormément à la manière des quinteux invétérés. Modifia son environnement. – 8. Fait entrer quelque chose en tête à quelqu'un qui s'est laissé endormir. Sortes de dadas trotteurs. – 9. Le fait d'avoir une chambre ne l'empêche pas d'être sur le pavé. Point. Nón apprêté. – 10. Ne peut faire que de la mauvaise graine quand elle est folle. On peut la relever tout en la laissant sur le sol. Il a son esprit comme l'esprit a le sien. – 11. Participe passé. Petite folie. Une chose particulièrement souhaitable. – 12. Réunions organisées ou assemblées désorganisées. Atteignit dans l'être ou dans son avoir. – 13. Présente la particularité de travailler en se reposant. Oiseau qui s'élève. – 14. Pour y entrer, il faut être hors de soi. Dommage obligeant à tenter une action au palais. – 15. Air vif du côté d'Aigues-Mortes. Arrête le feu ou répand la lumière.

Solution du problème n° 3230

Horizontalement

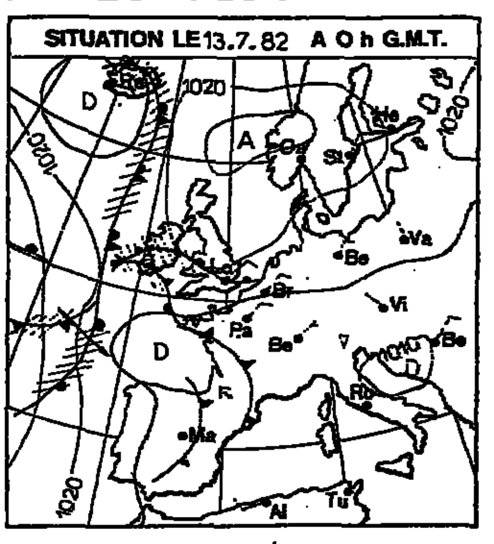
I. Vinaigre. – II. Isard. Eté. – III. Renté. Loi. – IV. Gris. Lacs. – V. Ios. Out. – VI. Nîmes. Ion. – VII. Isère. Ors. – VIII. Signet. – IX. Emmèles. – X. Au. LN. Ni. – XI. Il. Tesson.

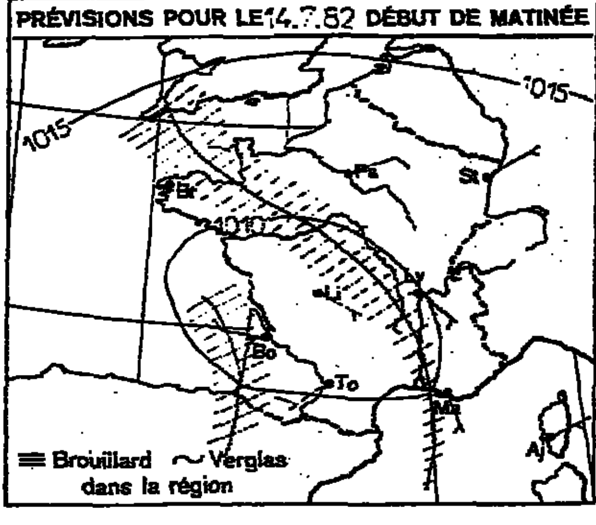
Verticalement

1. Virginité. – 2. Iséreis. Mal. – 3. Nanisme. Mu. – 4. Arts. Erse. – 5. Ide. Oseille. – 6. Lu. Gens. – 7. Relations. – 8. Etoc. Ore. Nô. – 9. Eisenstein.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 juillet à 0 heure et le mercredi 14 juillet à 24 heures :

La France demeure sous l'influence de basses pressions et l'air chaud et humide qui recouvre la moitié sud-ouest de notre pays ne se décalera que très lentement vers le Nord-Est.

Mercredi, le temps restera bien ensoleillé et chaud du Nord et de la Picardie aux Vosges, les températures évolueront entre 30 et 35 degrés.

De la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées et au Languedoc, le temps sera lourd, avec un ciel chargé. On observera des ondées et, par place, des orages. En cours de journée, ces orages deviendront plus fréquents, plus forts et gagneront le Bassin parisien, la Bourgogne et le Jura. Les températures diurnes varieront entre 26 et 30 degrés, une légère baisse se fera sentir sur l'Ouest, avec des maxima de 22 à 24 degrés.

Jeudi, sur l'ensemble du pays, le temps sera plus frais et variable. Éclaircies et passages nuageux alterneront. Toutefois, ces derniers seront plus fréquents dans le Nord et près des côtes de la Manche. En cours de journée, quelques averses à caractère orageux pourront encore se produire mais elles devraient rester isolées. Les vents de secteur ouest seront faibles à modérés.

Vendredi et samedi verront le rétablissement du beau temps. On pourra noter toutefois des brumes matinales et quelques passages nuageux près de la Manche. Mais, dans l'ensemble, ces journées seront bien ensoleillées, avec des températures voisines des normales saisonnières. Les vents resteront de dominante ouest mais seront faibles.

Le mardi 13 juillet 1982, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 010,7 millibars, soit 758,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 juillet) : Ajaccio, 29 et 18 degrés ; Biarritz, 19 et 17 ; Bordeaux, 25 et 16 ; Bourges, 31 et 18 ; Brest, 23 et 14 ; Caen, 20 et 17 ; Cherbourg, 17 et 15 ; Clermont-Ferrand, 31 et 16 ; Dijon, 33 et 20 ; Grenoble, 33 et 18 ; Lille, 28 et 17 ; Lyon, 33 et 16 ; Marseille-Marignane, 33 et 23 ; Nancy, 30 et 17 ; Nantes, 24 et 16 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 24 ; Paris-Le Bourget, 33 et 19 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 33 et 23 ; Rennes, 23 et 17 ; Strasbourg, 31 et 18 ; Tours, 27 et 17 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 25 ; Amsterdam, 27 et 17 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 27 et 17 ; Bonn, 31 et 15 ; Bruxelles, 29 et 15 ; Le Caire, 32 et 20 ; îles Canaries, 25 et 15 ; Copenhague, 26 et 15 ; Dakar, 31 et 25 ; Djerba, 41 et 26 ; Genève, 31 et 16 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 19 et 15 ; Luxembourg, 31 et 18 ; Madrid, 30 et 13 ; Moscou, 28 et 17 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 27 et 20 ; Palma-de-Majorque, 31 et 21 ; Rome, 29 et 20 ; Stockholm, 27 et 15 ; Tozeur, 43 et 32 ; Tunis, 36 et 20.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 12 et mardi 13 juillet :

DES LOIS

- Relative aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes ;
- Relative aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes ;
- Relative aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale.

DES DÉCRETS

- Portant convocation des électeurs pour l'élection du député à l'Assemblée nationale de la deuxième circonscription (est) du territoire de la Polynésie française ;
- Modifiant le décret du 28 juillet 1975 portant règlement de discipline générale des armées.

UNE CIRCULAIRE

- Relative à l'application des décrets du 10 mai 1982 relatifs aux pouvoirs des commissaires de la République et des commissaires de la République de région, à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements et dans les régions et aux décisions de l'Etat en matière d'investissements publics.

BREF

FÊTES

EN CORNOUAILLE. – Le Festival de Cornouaille sera organisé à Quimper du 20 au 25 juillet. Défilés, expositions, concours...

★ 1 bis, rue de Pont-l'Abbé, B.P. 77, 29103 Quimper, Cedex, tél. : (98) 55-53-53.

VIVRE A PARIS

LIBRAIRIE-CAFÉ. – Une nouvelle *librairie-café spécialisée en littérature* anglo-américaine ouvre ses portes à Paris le 15 juillet.

★ Village Voice, 6, rue Princesse, 75006 Paris, tél. : 633-36-47.

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 JUILLET

« De la place Louis-XV à la place de la Concorde », 11 heures, 23, rue de Sévigné, Mme Leclercq.

« L'abjuration de Henri IV à Saint-Denis », *15 heures, devant la basilique*, Mme Bouquet des Chaux.

« La mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Montmartre », 15 heures, devant l'église Saint-Pierre, Mme Leclercq (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« De l'hôtel de Beauvais à celui de la Brinvilliers », *15 heures, métro* Saint-Paul (Art et aspects de Paris).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h 30, 29, rue Rivoli (L'Art pour tous).

« L'île Saint-Louis », 15 h 15, 4, rue des Célestins, Mme Barbier.

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, Mme Ragueneau.

« Les Invalides », 15 heures, métro Latour-Maubourg, Mme Moutard (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 23, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, métro Louvre, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« L'île Saint-Louis », 10 h 30, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« La mosquée », 15 heures, devant l'entrée, M. Jaslet.

« Le Pont-Neuf et son environnement », 15 heures, Pont-Neuf, statue Henri-IV (Paris autrefois).

« La mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite.

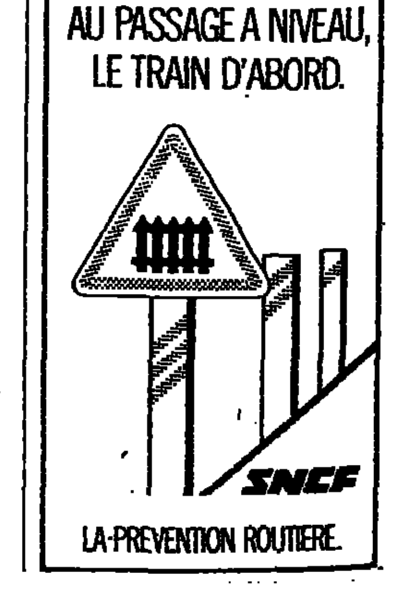
« La Place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins rue du Cherche-Midi », 14 h 30, métro Vaneau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Jardins, caves de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon, (le Vieux Paris).

« De l'atelier de Delacroix à son dernier grand décor à Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Germain (Visages de Paris).



SOCIAL

DANS LES ARDENNES

Des sidérurgistes de la Chiers mettent le feu au château de Buchères propriété de la Société des aciers spéciaux

Une centaine de sidérurgistes de la Chiers ont mis le feu, lundi 12 juillet, au château de Buchères, situé à Vireux-Molhain (Ardennes), où est logée la direction générale de la Société des aciers spéciaux de la Chiers (SASC), une sous-filiale d'Usinor employant neuf cents salariés et qui doit fermer ses portes d'ici à 1983.

Le château de Buchères, demeure de trois étages du début du siècle, où était logé, jusqu'au mois dernier, le directeur général de la Société des aciers spéciaux de la Chiers, M. Marcel Lenne, est situé dans un parc d'un hectare. Il appartient à la SASC, qui cherchait à le vendre (3 millions de francs) depuis deux ans, indique-t-on de bonne source.

Les sidérurgistes, soutenus par l'intersyndicale (C.F.D.T., F.O., C.G.C.) de l'entreprise, entendaient ainsi protester contre l'annulation de la réunion de conciliation prévue lundi après-midi à Revin (Ardennes) avec la direction générale et des représentants de la préfecture.

Cette réunion, au cours de laquelle les salariés de la Chiers espéraient obtenir des garanties sur le plan de reclassement des ouvriers, avait été décidée samedi 10 juillet, à l'issue d'une séquestration de trois jours des cadres de l'entreprise, dont le directeur général, M. Marcel Lenne.

De son côté, la préfecture précise que la réunion de Revin a été annulée parce qu'une centaine de sidérurgistes manifestaient devant la mairie de cette ville.

Pour sa part, M. Jacques Sourdille, président (R.P.R.) du conseil général des Ardennes, a *« totalement réprouvé »*, l'incendie du château de Buchères, mais il a estimé que l'on avait *« ouvert le champ aux provocations »* en ne disant pas la vérité aux sidérurgistes de la Chiers.

M. Jules Jean, maire (P.C.) de Longwy et conseiller général de Meurthe-et-Moselle, a écrit à M. Mitterrand pour lui exprimer l'*« émotion et l'inquiétude »* de sa ville après l'annonce du plan d'investissement d'Usinor. Ce plan entraînerait la suppression de plus de deux mille emplois dans la sidérurgie de Longwy dans les trois années à venir, rappelle-t-il, mais *« aucune perspective concrète de création d'emplois nouveaux n'est actuellement envisagée »*.

Selon lui, *« les plans actuels d'Usinor ne correspondent ni à l'intérêt de notre région ni à l'intérêt national »*. Il s'inquiète également de l'avenir des mines de fer, soulignant que *« à terme, c'est l'indépendance du pays et la survie de toute la sidérurgie lorraine qui se trouvent compromises »*.

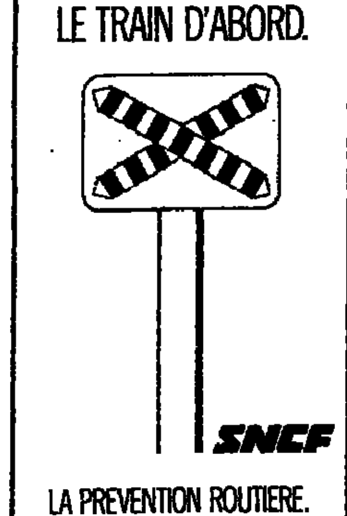
Dans le même temps, on apprenait à Metz, de la bouche du préfet, commissaire de la République de la région lorraine, M. Henri Gevrey, qu'une enveloppe de 500 millions de francs, répartis équitablement entre les deux groupes sidérurgiques Usinor et Sacilor, sera affectée, à compter de 1983, aux bassins sidérurgiques de Lorraine, du Nord-Pas-de-Calais et des Ardennes. Ces crédits de politique industrielle seront échelonnés sur trois ans, a-t-il été précisé, et les fonds seront distribués par des filiales décentralisées des deux sociétés. Usinor prévoit d'ores et déjà d'en créer trois, soit une par région.

ÉNERGIE

LES PRIX DU PÉTROLE ONT LÉGÈREMENT FLÉCHI SUR LES MARCHÉS LIBRES

Les compagnies pétrolières occidentales ont réagi prudemment à la suspension de la conférence extraordinaire des ministres de l'OPEP, survenue dimanche 11 juillet. Aucun affolement n'était perceptible lundi 12 juillet sur le marché libre de Rotterdam où les prix ont cependant légèrement fléchi à 31,50 dollars le baril pour la qualité *« arabe léger »* dont le prix officiel est de 34 dollars. A Londres, où le gazole a fléchi de 4 dollars la tonne, les opérateurs estiment généralement que l'Arabie Saoudite va baisser de 1 ou de 2 dollars par baril le prix de son brut.

A Wall Street, aux Etats-Unis, les valeurs pétrolières se sont aussi légèrement tassées.



« UN MÉTIER POUR RÉUSSIR »

M. Marcel Rigout lance une campagne pour l'insertion professionnelle de 100 000 jeunes

« *Un métier pour réussir* » : tel est le thème de la campagne que lance actuellement M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, en vue de mettre en place, à partir de la rentrée de septembre, un plan pour l'insertion de 100 000 jeunes sur le marché de l'emploi.

L'objectif est ambitieux : le programme établi sur la base de l'ordonnance du 26 mars 1982 devrait faire en sorte qu'en 1985 tous les jeunes entre 16 et 18 ans aient acquis une formation sanctionnée par un diplôme. C'est loin d'être le cas à l'heure actuelle, a fait observer lundi 12 juillet M. Rigout. Sur les quelque 2 millions de chômeurs, plus d'un quart, soit 540 000 jeunes âgés de dix-huit à vingt et un ans est sans travail, dont plus de 60 % dépourvus de toute qualification professionnelle.

M. Rigout a annoncé que, dès le mois de septembre, les lycées d'enseignement professionnel pourront accueillir 20 000 élèves de plus que l'année précédente. Mais il s'agira surtout de mieux coordonner les efforts entre la formation, l'emploi et les technologies modernes.

Pour former les jeunes sans emploi, M. Rigout compte sur l'ensemble des partenaires sociaux et sur les collectivités locales. Les mairies serviront tout naturellement de centres d'accueil, assurant la liaison avec les organismes existants, tels que l'Agence nationale pour l'emploi ou l'Association pour la formation permanente des adultes. Mais il s'agit surtout, selon M. Rigout, de mettre en place une formation *« qualifiante »*, au besoin par la réinsertion des jeunes ayant quitté l'enseignement : non pas une rescolarisation classique, mais un système de formations alternées – de six mois à deux ans – combinant des stages théoriques et des stages pratiques en entreprise.

Lors des récentes négociations au C.N.P.F., les syndicats ouvriers avaient demandé que soit annulée l'obligation faite aux employeurs de verser directement au Trésor 0,2 % de leur contribution obligatoire (1,1 % de la masse salariale) destinée à financer l'emploi des jeunes. M. Rigout n'a pas voulu donner de réponse sur ce point, mais il a réclamé *« une mobilisation de toutes les forces concernées »*. D'ores et déjà, on observe une concession au patronat : l'utilisation de la contribution des employeurs à la formation professionnelle dans le cadre des conventions pluri-annuelles va passer de trois ans à deux ans maximum.

REMONTÉE DU DOLLAR

A la faveur d'une remontée des taux d'intérêt sur le marché des eurodollars, le dollar a regagné en partie ou en totalité le terrain perdu la veille. A Francfort il était coté à nouveau 2,4825 DM contre 2,46 la veille, tandis qu'à Paris il valait 6,90 F contre 6,84. Il en ressortait un cours du DM à Paris de 2,78 F et le cours central à 2,8396 F). Le prix de l'or après son bond de la veille subissait un léger recul pour s'établir aux alentours de 338 dollars l'once (contre 343 dollars lundi après-midi).

C'est lundi que s'est tenu à Bâle la réunion des gouverneurs de banques centrales en présence de M. Paul Volker, président du Système de réserve fédéral américain et, fait encore plus inhabituel, du directeur général du Fonds monétaire international, M. Jacques Delarosière. Il semble bien que l'un des thèmes abordés ait été l'inquiétante multiplication des faillites dans le système bancaire que dans le secteur industriel dans les pays les plus variés.

Devant la montée du péril, le discours des instances financières internationales se modifiaient quelque peu. Si elles continuent de prêcher la prudence, elles multiplient désormais leurs appels pour éviter l'interruption du flot des crédits qui pourrait avoir des conséquences dramatiques. C'est ainsi que M. Jacques Delarosière aurait plaidé en faveur d'une continuation de l'octroi de crédits aux États en difficulté. Un groupe de banques est en train de mettre sur pied, à titre d'application de ce principe, un crédit de 200 millions de dollars à la Hongrie. La situation du Mexique, qui vient d'effectuer un nouveau tirage sur une ligne de crédit ouverte par le Système fédéral américain, est un autre sujet de préoccupation pour les milieux financiers internationaux.

● *Le directeur de la briqueterie Lafarge, de Monsempron-Libos (Lot-et-Garonne), était toujours retenu*, mardi matin 13 juillet, après vingt-quatre heures, par les salariés de l'entreprise qui s'opposent à un plan de restructuration comportant quatre-vingt-dix licenciements. Les deux cent trente salariés de l'usine veulent négocier avec la direction générale de Lafarge réfractaires, auquel appartient l'usine de Monsembron-Libos, ou avec les pouvoirs publics.

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES : CLOTURE DES LISTES A LA FIN DU MOIS DE JUILLET

Les élections prud'homales – environ quatorze mille conseillers – fixées au 8 décembre, concernent quelque quatorze millions de salariés et leurs deux millions trois cent mille employeurs. Avant le 31 juillet, les entreprises devront avoir remis à la mairie du lieu de l'établissement les formulaires d'inscription de leur personnel pour les listes électorales. Il y a cinq sections distinctes : industrie, commerce, agriculture, activités diverses et encadrement.

Cette formalité est strictement obligatoire pour les employeurs (des sanctions pénales sont prévues en cas de refus), qui devront en outre s'inscrire eux-mêmes sur des formulaires spécifiques. S'ils ne disposent pas des documents nécessaires, ils pourront s'en procurer dans les mairies ou dans les directions départementales du travail.

Les listes doivent être tenues à la disposition du personnel de chaque établissement quinze jours avant leur envoi. Tout salarié doit pouvoir les consulter pour contrôler l'exactitude des renseignements qui le concernent.

Quant aux demandeurs d'emploi, ils doivent s'inscrire eux-mêmes auprès de la mairie de leur lieu de domicile.

Tous les employeurs et salariés des établissements publics, industriels et commerciaux employés dans des conditions de droit privé doivent s'inscrire. Les fonctionnaires ne sont pas concernés par cette consultation (ils ont recours à des organismes paritaires pour résoudre leurs litiges avec l'administration), mais les salariés de toutes les entreprises nationalisées le sont.

ÉTRANGER

DEVANT LES MINISTRES DES FINANCES DES DIX

M. Delors présente un programme européen de relance des investissements

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Favoriser la relance de l'investissement et pratiquer une politique commerciale commune plus déterminée, tels sont, selon M. Delors, les deux points sur lesquels la Communauté devrait choisir de progresser au cours des prochains mois. Le renforcement de la politique commerciale commune est nécessaire en raison de l' « agression caractérisée » des Etats-Unis. Celle-ci, selon le ministre de l'économie et des finances, choque tous les pays de la C.E.E. *« Si aucun progrès n'est réalisé dans les relations avec les Etats-Unis, je suis personnellement partisan, comme M. Thorn, le président de la Commission, que la Communauté ne participe pas à la session ministérielle du GATT qui est prévue pour novembre. A quoi servirait-il en effet d'approfondir les règles du jeu si celles qui existent déjà ne sont pas respectées »*, a commenté M. Delors.

Mais, lors de la réunion des ministres des finances, qui s'est tenue lundi à Bruxelles, le ministre français a surtout insisté sur les actions à entreprendre pour relancer l'investissement. Le conseil européen a invité les ministres des finances des Dix à préparer des propositions concrètes sur ce thème. Elles devraient être arrêtées à la session d'octobre. M. Delors, dont l'analyse rejoint largement celle qui est faite par la Commission européenne, constate qu'il existe deux obstacles principaux à la reprise de l'investissement en Europe : d'une part la récession économique (elle dure depuis deux ans ; le marché n'est donc pas porteur, si bien que les entreprises n'ont guère de propension à investir) ; d'autre part, la différence de rentabilité entre l'investissement productif et le placement sur le marché des capitaux. On retrouve ici, note M. Delors, le problème des taux d'intérêts réels pratiqués par les Etats-Unis et qui donne le ton au reste du monde occidental.

Outre le phénomène des interventions des instruments financiers communautaires conçus pour favoriser l'investissement, tel le NIC (le nouvel instrument communautaire) (1), M. Delors propose un programme européen de relance des investissements en quatre points :

– *Définir des normes communautaires*. L'absence de ces normes constitue pour le ministre français de l'économie et des finances l'obstacle non tarifaire essentiel à la réalisation complète du Marché commun.

– *Favoriser la coopération industrielle entre les entreprises des Dix. « Il existe des terrains solides pour la coopération industrielle au niveau européen*, note M. Delors. *Pour l'instant, la coopération vise à éviter la surenchère des aides dans les secteurs en difficulté comme la sidérurgie ou les chantiers navals. Il faut aller plus loin »*.

Le ministre a proposé à ses collègues que deux grands dossiers soient retenus comme terrain d'essai : celui des nouvelles techniques de l'information qui réunit les télécommunications, l'informatique et la microélectronique, et celui de l'automobile où, dans le contexte d'une concurrence internationale toujours plus vive, les économies d'échelles sont encore nécessaires.

– *Dégager des crédits dans le budget de la Communauté*, afin de pouvoir octroyer des bonifications d'intérêts aux entreprises qui investissent. Ce serait une manière de contrer la politique de taux d'intérêts élevés.

– *Favoriser les petites et moyennes entreprises* (P.M.E.), en ne se limitant pas à leur rôle classique, en veillant à leur accorder une place dans le développement des nouvelles technologies.

Au cours du tour de table qui a eu lieu lundi, M. Schulman, le secrétaire d'État allemand aux finances, s'est apparemment montré sceptique quant aux possibilités effectives dans le climat actuel d'inciter les industriels à investir. M. Delors a répliqué que, précisément, la volonté politique, si elle était maniée avec détermination par les Dix, serait de nature à changer ce climat.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) NIC : le Nouvel instrument communautaire, ou encore « facilité Ortoli ». Il s'agit de la possibilité donnée à la Commission, dans la limite pour l'instant de 2 milliards d'ÉCU, d'emprunter sur le marché des capitaux pour reprêter les crédits ainsi rassemblés, à des entreprises désirant investir. La France demande que, conformément aux orientations approuvées par le conseil européen de Londres, en novembre 1981, le plafond soit porté à trois milliards d'ÉCU.



AFFAIRES

LA RÉFORME DES CAISSES D'ÉPARGNE
Un régime juridique vieux de cent trente ans

Le projet de loi portant réforme du statut des caisses d'épargne ordinaires (*le réseau de l'Ecureuil*, pour le différencier de celui de la Caisse nationale d'épargne, géré par les P.T.T.) devait commencer à être examiné par l'Assemblée nationale ce mardi 13 juillet. Il est issu des propositions de « démocratisation » élaborées ces dernières années par le parti socialiste, dont le chef de file en la matière est M. Dominique Taddéi, député P.S. du Vaucluse, vice-président de la *commission des finances de l'Assemblée nationale* et président de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations. La semaine dernière, M. Claude Pellat, président, depuis le début de 1979, de l'Union nationale des caisses d'épargne (UNCEF), qui présentait au conseil de cette union une motion hostile au projet de loi, a été mis en minorité et a dû démissionner.

« *Le groupe restreint qui dirige les caisses d'épargne n'a que trop duré* », déclarait le 4 novembre 1981 à Avignon M. Taddéi. Il posait ainsi officiellement le problème de la modification des statuts des caisses d'épargne, restés figés depuis cent trente ans dans un régime juridique très imprécis, notamment en ce qui concerne la nature même des caisses, et passablement sclérosé en ce qui concerne les conseils d'administration. *A l'heure actuelle, et depuis 1854*, les administrateurs, dont les fonctions sont bénévoles, sont purement et simplement cooptés parmi les notables locaux, cadres supérieurs, professions libérales (notaires, le plus souvent), patrons de l'industrie et du commerce, indéfiniment rééligibles.

Ce mode de désignation, qui présentait de réels avantages à l'origine, car il donnait aux conseils des caisses les indispensables garanties de compétence et d'honorabilité, est *devenu désuet. La composition des* conseils ne reflète plus suffisamment celle des forces vives de la nation, sans oublier le risque de vieillissement, bien qu'un effort récent ait été entrepris pour limiter ce risque. L'âge limite est de soixante-quinze ans ; *la moitié des administrateurs* n'ont pas plus de soixante-huit ans, et l'âge moyen est compris entre cinquante-cinq et soixante ans pour les conseils de quatre cent soixante-douze caisses.

Deux nouvelles catégories d'administrateur

On n'en retient pas moins que ce mode de désignation, tout en ayant permis à de nombreux citoyens dévoués d'assurer une gestion fort convenable, a parfois des conséquences assez regrettables : népotisme des administrateurs ou des présidents de caisse, à qui il arrive de faire entrer des parents ou des amis dans le personnel des caisses, pratiques parfois peu orthodoxes en matière de travaux, etc.

La société française est très en retard par rapport à ses homologues européennes, notamment *l'Allemagne fédérale*, où les représentants des provinces ou des villes siègent aux conseils des Sparkassen. Conscients de ces défauts, les dirigeants des caisses, par la voix de M. Pellat, avaient déjà proposé des *aménagements, à savoir faire entrer* dans les conseils deux nouvelles catégories d'administrateurs : les représentants des déposants, élus par de grands électeurs, eux-mêmes tirés au sort parmi les déposants, comme cela se pratique en Espagne depuis 1977.

Le conseil consultatif est composé de membres élus pour six ans, âgés de seize à soixante-dix ans, au scrutin uninominal à un tour à partir de candidatures individuelles de déposants ayant ouvert un compte depuis *six mois au moins*. Le conseil de surveillance est composé, pour un quart, par des membres choisis par les élus municipaux du ressort juridique de la caisse, pour un quart par les représentants des salariés en activité dans la caisse, et pour une moitié des sièges plus un par les représentants des déposants soit élus par les conseils consultatifs, soit choisis par les autres conseillers pour compléter la réprésentation des épargnants.

Deuxième volet du projet de loi du P.S., la réforme de l'organisation elle-même du réseau, fortement inspirée des idées contenues dans le rapport de M. Gilbert Ancian, directeur général du groupe régional d'épargne et de prévoyance de Méditerranée. A cet effet, dans chacune des régions, les caisses d'épargne et de prévoyance sont tenues de créer, à parité de capital, avec les caisses de dépôts des sociétés régionales de financement (SOREFI), établissements de crédit chargés d'assurer l'ensemble des services d'intérêt commun.

Un troisième volet est constitué par le Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance (CENCEP), chef du réseau, et son agent financier, dont le capital est détenu *à 50 % par les caisses, à 15 % par les* SOREFI et à 35 % par la Caisse des dépôts. Le CENCEP est chargé de représenter collectivement les caisses, de prendre toutes mesures nécessaires à l'organisation, au bon fonctionnement et au développe*ment du réseau et, enfin, d'exercer* un contrôle administratif. On aperçoit dans ce projet de loi le souci de donner aux quatre cent soixante dix-huit caisses (très inégales entre elles : certaines très grosses comme Paris, les Bouches-du-Rhône ou Nice, certaines très petites) une structure plus cohérente et plus décentralisée, à l'image des mutualistes, Crédit agricole, Crédit mutuel, avec leurs échelons régionaux et nationaux.

Pour les caisses d'épargne, le seul *ennui est que, jusqu'à présent, le vé*ritable fédérateur a été la Caisse des dépôts et consignations, qui recueille la plus grande part des fonds déposés, et que toute décentralisation va se heurter à ce problème. Problème qui a toujours été délicat : le *Trésor a, pour les caisses d'épargne*, les yeux de Chimène, notamment pour financer les collectivités locales et, éventuellement, le déficit du budget national. Un autre ennui est que les déposants des caisses sont loin d'avoir l'*affectio societatis* des *mutualistes, qui sont sociétaires à* part entière. L'ampleur de la réforme motivera, sans doute, un certain nombre d'amendements lors des débats parlementaires, et la discussion ne manquera pas de mettre en relief tel ou tel aspect de cette ré*forme*, beaucoup plus facile à voter qu'à mettre en œuvre.

FRANÇOIS RENARD.

Moraliser les petites annonces ?...

C'en est fait de l'appartement « tout confort » qui a les toilettes sur le palier. On ne pourra, désormais, plus laisser libre coursà son imagination et proposer un château en Espagne en forme de soupente à peine aménagée. Le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.), complétant son lexique entrepris en 1974, vient de donner une signification précise à certains termes employés dans les petites annonces. L'année 1948 demeure l'année charnière : construit avant, le local est « ancien », après, il est « récent ». Et si l'immeuble est qualifié de « neuf », c'est qu'il n'a jamais été habité.

De plus, un « cabinet de toilette » doit comporter... au moins un lavabo. Quant au « confort », le B.V.P. se contente des normes de l'INSEE : un W.C., une salle d'eau (et ce peut être une douche et non une *baignoire), un coin-cuisine*, le chauffage central.

Il reste aux propriétaires, aux locataires, voire aux acquéreurs tout comme aux agents immobiliers, à se pénétrer du sens de ce vocabulaire pourtant courant et à l'utiliser avec discernement. Peut-être le B.V.P. parviendra-t-il, à force de vigilance, à en imposer le respect...

LE S.N.P.M.I. VEUT DISCUTER AVEC LE GOUVERNEMENT

Les petits patrons « mettent leurs armes au vestiaire pour discuter ». Après la semaine d'actions menée tant à Paris qu'en province, M. Jacques Teissières, président délégué du Syndicat national des petites et moyennes industries (S.N.P.M.I.), a dressé, lundi 12 juillet, le bilan de ces manifestations, qui devaient s'achever le jour même.

« *Nous sommes satisfaits à un double titre*, a remarqué M. Teissières ; *les manifestations se sont déroulées dans l'ordre, et un élan de solidarité spontané avec les autres catégories socio-professionnelles est apparu sur le terrain.* » Si les mesures d'assouplissement apportées au blocage des prix par M. Jacques Delors sont jugées encore « *insuffisantes* », le S.N.P.M.I. entend néanmoins entamer des négociations avec le gouvernement. Une réunion des partenaires sociaux doit avoir lieu le 15 juillet à Matignon. Les petits patrons se retrouveront, d'autre part, le 13 septembre pour un meeting national à la porte de Pantin.

Pas de règlement judiciaire pour la société Liné

De notre correspondant

Amiens. — Dans un arrêt rendu le 12 juillet, la cour d'appel d'Amiens a annulé le jugement en date du 1er juillet du tribunal de grande instance de Péronne (Somme). Le tribunal avait considéré que les dettes exigibles à court terme (104 millions de francs) ne pouvaient être couvertes par la réalisation de l'actif disponible (65 millions) et que les frais financiers avaient atteint plus de 14 % du chiffre d'affaires. Pour en déduire que les finances de la société pouvaient être considérées comme irrémédiablement compromises.

A l'inverse, les magistrats de la cour d'appel se sont fondés sur la convention du 9 avril 1982 (un prêt participatif de 90 millions consenti par le Crédit national) pour déclarer « *que ce plan permettrait d'augurer, dans un proche avenir, un redressement financier de Liné, qui ne pouvait donc être considéré comme un état de cessation de paiement* ».

Le procureur général, M. Dorwling-Carter, a été sans nul doute le meilleur défenseur de la société Liné. « *Représentant de l'intérêt général* », il a déploré que la cour ait à examiner un jugement qui présentait des anomalies. Sur la forme, il a estimé hors de propos, dans une affaire d'une telle gravité, l'ironie de certains passages du jugement, dont il a souligné la fragilité sur le fond en l'absence de critères définissant la cessation de paiement.

M. Ç.

RÉGIONS

Les comités économiques et sociaux avant la réforme

Conséquence de la réforme de décentralisation : les comités économiques et sociaux, assemblées consultatives des régions, vont voir leur composition profondément *modifiée* et seront mis en place, dans leur nouvelle manière, à l'automne prochain. C'est l'heure des bilans, l'occasion de s'interroger sur ce que sont les responsables de ces assemblées peu connues et de soulever quelques-unes des difficultés que l'on devra surmonter pour donner aux élus locaux les moyens de leurs nouveaux pouvoirs.

Rhône-Alpes : morne bilan

Lyon. — Dans la région Rhône-Alpes, deuxième région économique française après l'Ile-de-France, l'activité du comité économique et social entre 1974 et 1982 a été analysée, il y a quelque jours, par les conseillers sortants dont peu sont assurés de trouver un siège. Les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. ont boudé cette journée-bilan au cours de laquelle les débats ont singulièrement manqué de relief.

De notre correspondant régional

On disait l'institution menacée. Elle sera conservée « *avec des attributions à peine différentes* » — selon l'expression de M. Charles Montreuil, industriel savoyard, président du C.E.S. Rhône-Alpes depuis son installation, en 1974, — mais avec une représentation sensiblement modifiée. Les salariés et les entreprises devraient être représentés d'une façon paritaire. Les quelque 30 % de sièges restants seront attribués au secteur associatif. Autant dire que le « déséquilibre » en faveur du patronat, constamment dénoncé par les syndicats ouvriers, sera éliminé. Mais la minceur des pouvoirs dévolus à cette assemblée de réflexion incite à demeurer prudent pour l'avenir.

Le dernier rendez-vous du C.E.S. Rhône-Alpes s'est limité à la présentation monocorde des rapports d'activité des neuf commissions statutaires. Aucun débat, pas une seule interruption, trois heures de lecture d'un dossier minutieux qui proposait un « bilan » de huit années d'activité. La C.F.D.T. avait, au préalable, annoncé son intention de boycotter cette dernière manifestation publique. La C.G.T., qui était revenue à la charge en début de séance pour réclamer à son tour un débat, n'a pas été entendue : ses représentants ont quitté la salle dès le début de la lecture des rapports.

Il n'est pas sûr que les absents ont eu tort... L'évocation répétitive de « la qualité des travaux » de l'assemblée ne pouvait convaincre à elle seule de son utilité. Le C.E.S. Rhône-Alpes a surtout valu par le sérieux et l'assiduité de son président — deux qualités reconnues par tous — et par les apports de sa commission « *développement économique* » présidée par M. Paul Dominjon. C'est ainsi que le Fonds régional pour l'emploi, mis en place par l'établissement public régional, a vu son rôle se renforcer d'année en année. Le conseil régional reprenant en cela une proposition présentée par le C.E.S. a d'ailleurs admis que le tiers du budget de l'E.P.R. devrait, d'ici à 1985, être consacré au Fonds régional pour l'emploi, aux actions économiques du secteur agricole et aux opérations en matière de tourisme.

D'autres initiatives sont à porter au crédit conjoint du C.E.S. et du conseil régional : Journées d'études sur le textile et la machine-outil, efforts pour la formation professionnelle, préoccupations pour éviter le saupoudrage des crédits en matière économique. En huit ans, 200 millions de francs ont été réservés aux actions économiques mais, a souligné M. Dominjon, « *il apparait souhaitable de se préoccuper de l'efficacité de toutes les opérations qui ont été votées* ». Ce qui implique, selon lui, « *de disposer d'informations sur leur suivi* ».

Le patron de Rhin-Rhône

M. Michel Arbault, un des cinq conseillers C.F.D.T., a relevé d'autres anomalies dans le fonctionnement du C.E.S. Ainsi, le fait que la commission *ad hoc* chargée d'étudier le dossier Rhin-Rhône ait pu être présidé par M. Daniel Doustin, le patron de la Compagnie nationale du Rhône, un organisme officiellement investi pour la réalisation — dont on n'ose plus avancer de date — du projet. En outre ! il a dénoncé avec ses collègues le manque de moyens matériels alloués aux conseillers : pas de secrétariat, pas de téléphone. D'où la sensation éprouvée par les syndicalistes de n'avoir fait que du « *coup par coup* » sans « *vue globale* » de la région.

De son côté, la C.G.T. a avancé, hors séance, quelques idées concrètes : valorisation des ressources naturelles régionales, actions pour les loisirs et le tourisme populaire, efforts de recherche et d'innovation. Sera-t-elle mieux entendue par un conseil régional qui est resté de tendance modérée après les aléas électoraux des dernières cantonales ? Si, sur le fond, de lourds problèmes sociaux qui se posent à Rhône-Alpes (25 000 chômeurs en 1974, 150 000 en 1982) ne peuvent être résolus que par référence aux contextes politiques et économiques nationaux, voire internationaux, on est pour le moins en droit d'espérer une modification de la forme des débats des assemblées régionales.

Le préfet — commissaire — de région, M. Olivier Philip a, comme invité du C.E.S., été plus nuancé dans ses appréciations : « *Vous avez eu*, a-t-il dit aux conseillers, *une très grande influence dans les politiques sectorielles. Et vus avez notamment innové en matière de logement et de tourisme (...). Le conseil régional a suivi avec attention vos travaux et vos avis dans le domaine de l'intervention économique.* » Il avait commencé son intervention en soulignant « *l'influence certaine quoique difficile à identifier du C.E.S. sur la marche de la région* ». On ne pouvait plus habilement parler....

CLAUDE REGENT.

M. PIERRE TROUSSET A BLOIS
Un président « par hasard »

De notre correspondante

Blois. — On le dit arriviste : il se défend d'être ambitieux. On l'accuse d'être un homme de droite, voire réactionnaire : il avoue qu'il flirterait volontiers avec la social-démocratie et que, longtemps, aux yeux des patrons, il a été tenu pour « *un rouge* ».

Arrivé en Loir-et-Cher en 1964, « *par hasard* », pour devenir directeur de l'entreprise de travaux publics « Veuve Gaétan Brun », après avoir quitté volontairement et Paris et une place d'ingénieur à l'Esso-Standard, M. Pierre Trousset a effectué dans la région du Centre, un parcours sans faute : d;abord président de la jeune Chambre Economique, puis des patrons de Loir-et-Cher, aujourd'hui président de la chambre de commerde et d'industrie, du comité d'*action économique* de Loir-et-Cher et du comité économique et social (E.S.) de la région Centre, il est l'un des hommes les plus en vue.

Mais au parcours parfait de celui qui est devenu cinq fois président « *par hasard* », répète-t-il, il ne manque que la dimension politique. S'il a soutenu activement — on le lui a vivement reproché — la candidature de M. Giscard d'Estaing en mai 1981 (certaines personnes affirment l'avoir vu coller des affiches dans son petit village de Chitenay, au sud de Blois), il n'a pas fait le saut : lorsque M. Pierre Sudreau, maire de Blois et député, a décidé en juin 1981 de ne pas être candidat aux élections législatives, M. Trousset a refusé le titre de « dauphin » que le député sortant lui proposait. Il n'a pas été candidat.

Giscardien sans l'être, patron qui ne sort pas de l'habituel moule patronal, M. Pierre Trousset hésite aujourd'hui entre l'inquiétude face à une situation économique qu'il voit se dégrader de plus en plus, et une certaine confiance face à certaines réformes.

Parce qu'il a, dès juillet 1981, applaudi à l'idée de la décentralisation ; parce qu'il a, dans son entreprise (devenue l'entreprise Jean Lefevre, 1 200 salariés) signé un contrat de solidarité pour 84 emplois ; parce qu'on le voit deviser aimablement avec le Commissaire de la République de Loir-et-Cher dans les cocktails mondains de la Préfecture, ses bons ennemis — (il n'en manque pas) — ont dit qu'il avait « *retourné sa veste* ».

L'intéressé se récrie : certes, il ne sera pas un opposant systématique parce qu'il « *respecte la légitimité du pouvoir* » et qu'il se plaît à souligner que la démocratie s'est trouvée renforcée en France en 1981 puisque nos institutions ont permis l'alternance.

Mais il ne manque pas de déplorer la « précipitation » avec laquelle le gouvernement met en œuvre le programme socialiste : « *Une politique sociale*, explique-t-il, *ne peut réussir que dans le cadre économique. Or, notre économie n'est pas armée pour prendre sa place dans la reprise mondiale qui interviendra à partir de 1983.* »

D'accord avec la politique fiscale

Il est d'accord avec le gouvernement sur les contrats de solidarité, et il en a donné la preuve, même s'il estime aujourd'hui qu'il ne faut pas aller trop loin dans ce domaine. Il est d'accord avec la politique fiscale : s'il paie beaucoup d'impôts et estime cela normal, il ne manque pas de glisser au passage qu'il a vécu à *Saint-Ouen dans un deux pièces* sns confort, et à Orléans dans une H.L.M., avant de connaître l'aisance qui est la sienne aujourd'hui.

En revanche, M. Pierre Trousset, quand il laisse parler le président du comité économique et social de la région Centre, ne cache pas sa déception : la décentralisation est selon lui une réforme manquée. Favorable à l'élection au suffrage universel des conseillers régionaux, il pense qu'il était nécessaire de maintenir le rôle des représentants socio-économiques : « *Réduire le rôle des comités économiques et sociaux*, dit-il, *ne va pas dans le sens d'une véritable expression des régions.* »

Jusqu'où ira donc cet homme *qui affirme n'avoir jamais songé* à laisser une trace derrière lui, mais qui tente d'infléchir la politique municipale menée par l'équipe de M. Pierre Sudreau ; qui finance par la voie de la Chambre de Commerce et d'Industrie la *radio locale lancée par* le maire de Blois ; qui est partout et donne l'impression de vouloir toucher à tout ?

Il le dit et le répète : il n'est pas ambitieux. Mais qui sait, le hasard qui a déjà si bien fait les *choses pourrait bien, un jour ou* l'autre, le faire grimper plus haut encore. Après tout, M. Pierre Trousset n'a que cinquante ans, et la plupart des notables en place en ont déjà dix de plus.

BÉATRICE HOUCHARD.

AUTOMOBILE

● *Sir Michael Edwardes*, qui doit quitter la présidence de British Leyland à la fin de l'année, va prendre la tête du groupe Telecommunications Mercury. Récemment créé, Mercury est un consortium qui a obtenu du gouvernement britannique le droit d'entrer en concurrence avec la firme publique British Telecom dans le domaine des télécommunications. Sir Michael Edwardes, d'origine sud-africaine, est président de la grande firme automobile nationalisée britannique depuis cinq ans.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



A l'issue de la récente émission de 3 516 030 actions nouvelles, le capital social de la Société IMETAL est porté à F 586 005 000, divisé en 11 720 100 actions de F 50 de valeur nominale.

L'Entreprise de Recherches et d'Activités Pétrolières — ERAP, — ayant souscrit 3 508 188 actions nouvelles, se trouve désormais détenir 29,93 % du capital d'IMETAL.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 juillet

Nouvelle avance

Poursuivant sur sa lancée, le marché parisien s'est encore adjugé plus de 1 % après les 1,3 % engrangés la veille et de nombreux titres ont pris le train en marche. Près de 2,5 % de hausse en deux séances, le phénomène est suffisamment important pour que quelques spécialistes n'hésitent plus à commenter cette amorce de « hausse d'été », même si on se refuse encore à lui appliquer ce vocable.

L'étroitesse du marché contribue nettement à accentuer les écarts, dira-t-on une fois de plus, au moins autant que les quelque 10 à 11 millards de francs de liquités (coupons d'obligations indemnitaires et dividendes) en mal de placement, mais il reste que le sentiment est beaucoup moins morose depuis quelques jours sous les colonnes. Bien installé au-dessus de la barre des 800, Wall Street parait décidé à accentuer sa prise et Paris suit avec le plus grand intérêt ce rétablissement de la première place mondiale.

Moteurs-Leroy dont la filiale, les pompes Guimard, vient de remporter un contrat à Malte (le Monde *du 13 juillet) gagne plus de 6 % et Thomson-C.S.F., très affecté jusqu'à présent par les problèmes de ses activités téléphoniques, s'adjuge un gain comparable, précédé par Kléber (+ 8 %). Paris-France, Locafrance, Euromarché sont également en progrès tandis que C.F.D.E. figure parmi les plus fortes baisses (− 6 %).*

L'or s'est négocié à 339 dollars l'once à Londres, le lingot gagnant 300 francs, à 74 000 francs, la napoléon abandonnant 6 francs, à 595 francs.

Toujours décidée à renforcer sa position dans Jacques Borel International (J.B.I.) dont elle détient 15,41 % (compte tenu des obligations convertibles), Sodexho vient de lancer une O.P.A. destinée à concurrencer l'O.P.E. de Novotel, et visant les 34,60 % de J.B.I. qui lui permettraient d'en détenir la majorité absolue.

NEW-YORK

Fort volume d'affaires

Le marché new-yorkais a poursuivi lundi son mouvement de hausse amorcé en fin de semaine précédente et l'indice Dow-Jones des valeurs industrielles a mis 10,75 points à son actif pour s'établir à 824,87, le volume d'affaires atteignant le chiffre de 74,69 millions d'actions contre 65,87 millions le vendredi précédent.

Cette séance a été l'une des plus animées que Wall Street ait connues depuis bien longtemps et le chiffre d'affaires réalisé constitue le cinquième montant total le plus élevé dans l'histoire du Big Board.

Cet élément est jugé particulièrement encourageant par la communauté financière où l'on a enregistré avec une grande satisfaction la contraction de 3,7 milliards de dollars de la masse monétaire pour la semaine du 24 au 30 juin dernier telle qu'elle ressort des dernières statistiques établies par la Réserve fédérale.

Les boursiers new-yorkais ont également voulu marquer leur confiance à l'égard d'une décélération de la pression des taux aux Etats-Unis qui trouve sa confirmation dans la décision de la Marine Midland et de la Continental Illinois d'abaisser de 15 1/2 % à 14 % et de 15 1/2 % à 14 3/4 % respectivement le taux quelles consentent aux courtiers. De son côté, la Southwest Bank de Saint-Louis — une petite banque, — il est vrai, mais qui est souvent à l'origine de mouvements d'ensemble — a décidé d'abaisser d'un demi-point son « prime rate » pour le ramener à 16 %.

VALEURS	Cours du 9 juillet	Cours du 12 juillet
Alcoa	24 3/4	24 3/8
A.T.T.	51 1/2	53 1/4
Boeing	16 1/4	17
Chase Manhattan Bank	36 5/8	37 1/4
Du Pont de Nemours	33 3/8	33 1/8
Eastman Kodak	73 3/4	75 1/4
Exxon	28 7/8	28 3/8
Ford	23 1/8	23 3/4
General Electric	66	67 1/2
General Foods	37 3/4	38 1/4
General Motors	44 7/8	46 1/2
Goodyear	24 3/4	25 5/8
I.B.M.	62 3/8	63 1/2
I.T.T.	23 5/8	24
Mobil Oil	21 3/4	21 3/8
Pfizer	54 1/4	58 1/2
Schlumberger	38 3/4	36 5/8
Texaco	28 5/8	28 1/8
U.A.L. Inc.	18 1/4	18 3/4
Union Carbide	43 1/4	44
U.S. Steel	18 1/2	18 5/8
Westinghouse	26 1/2	27
Xerox Corp.	31 1/2	32 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ALSTHOM ATLANTIQUE. — Le groupe vient de prendre une participation de 51 % dans la société Vibrachoc, considérée comme le « numéro un » dans les techniques d'amortissement des chocs et des vibrations, de l'acoustique et de la visualisation, ses activités étant essentiellement tournées vers l'aéronautique, l'armement, l'électronique et le nucléaire. De leur côté, la Banque nationale de Paris et le Crédit lyonnais ont pris chacun une participation de 24,5 % dans cette société.

Fondée en 1953, Vibrachoc, dont le siège est à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 200 millions de francs et emploie cinq cent cinquante personnes en France et à l'étranger.

Aux termes de cette opération, M. Roger-Patrice Pelat, président-directeur général et actionnaire majoritaire jusqu'à présent de la société Vibrachoc, quittera ses fonctions. Pour Alsthom-Atlantique, ajoute le communiqué, cette prise de participation doit lui permettre de développer son implantation internationale et ses activités exportatrices.

JAEGER. — Pour renforcer son fonds de roulement et financer son programme d'investissements, la société augmente son capital de 73,94 millions de francs pour le porter à 156,11 millions par émission au pair de 739 485 actions de 100 F nominal (9 pour 10).

IMETAL. — Afin de permettre à la société de mener à bonne fin son augmentation de capital, l'ERAP a souscrit 3 508 188 actions nouvelles et devient ainsi actionnaire à 29,9 %. L'ERAP, rappelons-le, s'était portée garante de l'opération financière.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	9 juillet	12 juillet
Valeurs françaises	99,5	100,4
Valeurs étrangères	107,6	110,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 juillet	12 juillet
Indice général	97,53	98,0

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 juillet	13 juillet
1 dollar (en yens)	252,95	255,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 JUILLET

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 841	....	6 780	7 130
Allemagne (100 DM)	277 950	....	269	283
Belgique (100 F)	14 601	....	12 900	14
Pays Bas (100 fl.)	252 100	....	245	257
Danemark (100 krd)	80 430	....	77	83
Norvège (100 k)	107 830	....	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 883	....	11 500	12 300
Grèce (100 drachmes)	9 875	....	10	12 500
Italie (1 000 lires)	4 970	....	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	326 700	....	315	333
Suède (100 krs)	112 050	....	107	114
Autriche (100 sch)	39 610	....	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 168	....	0 605	6 500
Portugal (100 esc.)	8 130	....	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 385	....	5 250	5 510
Japon (100 yens)	2 703	....	2 610	2 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/7
Or fin (kilo en barre)	73500	74300
Or fin (en lingot)	73700	74000
Pièce française (20 fr)	601	595
Pièce française (10 fr)	445	.....
Pièce suisse (20 fr)	510	502
Pièce latine (20 fr)	478	490
Souverain	582	586
Pièce de 20 dollars	2640	2630
Pièce de 10 dollars	1330	1350
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3195	3165
Pièce de 10 florins	493	501

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Amnesty International* a demandé au gouvernement de Managua de revoir les cas de « plus de 3 000 personnes condamnées après la révolution de 1979 pour crimes commis sous l'ancien régime ». L'organisation demande aussi la suppression de la loi d'ordre public qui permet la détention des prisonniers d'opinion.

A B C D F G H

APRÈS LA MISSION SPATIALE FRANCO-SOVIÉTIQUE

Jean-Loup Chrétien et Patrick Baudry devaient être reçus par M. Mitterrand

C'est dans la tribune officielle, en costume de ville, que Jean-Loup Chrétien, le premier Français à avoir volé dans l'espace, et Patrick Baudry, qui, comme lui, a suivi l'entraînement *des cosmonautes à la Cité des Etoiles*, devaient assister, à Paris, au défilé du 14 juillet. Auparavant, ils auront été reçus, en fin de matinée, à l'Elysée par le président de la République. Ils devaient aussi être reçus par le premier ministre. Le ministre de la recherche *et de l'industrie*, M. Chevènement, sous la tutelle duquel est placé le Centre national d'études spatiales, qui a préparé le vol franco-soviétique, devait les accueillir, en fin d'après-midi, ce mardi 13 juillet.

Journée chargée donc pour les deux cosmonautes français, qui ont cependant accepté de répondre à quelques-unes de nos questions, livrant tour à tour divers aspects de leurs conceptions communes.

Les cosmonautes français souhaitent être associés à un vol habité de longue durée

« Jean-Loup Chrétien, un vol de huit jours dans l'espace vient de s'achever. Si un deuxième vol devait avoir lieu avec les Soviétiques, quelle durée devrait-il avoir, selon vous ? Pour quelles raisons ?

— Si un deuxième vol devait avoir lieu avec les Soviétiques, il serait très intéressant que ce soit un vol long, d'une durée de deux mois ou plus. En effet, ce premier vol de huit jours et l'entraînement qu'il a demandé nous ont permis non seulement de réaliser des expériences scientifiques de très haute tenue, mais également d'acquérir une très bonne idée des problèmes liés aux vols spatiaux humains et de leurs solutions. Nous savons que les vols longs ont des contraintes différentes et que les expériences qu'ils permettent de réaliser, notamment dans le domaine médical, sont d'un intérêt encore plus grand, l'adaptation physiologique se poursuivant pendant plus d'un mois et demi. Il serait donc très intéressant de profiter de l'expérience des Soviétiques dans ce domaine et d'acquérir ainsi en très peu de temps une connaissance assez complète de ces deux types de vol.

— Quels seraient les conseils que vous donneriez aux scientifiques qui conçoivent les expériences que vous avez mises en œuvre ? Si la mission que vous venez d'effectuer était à recommencer, quels changements majeurs demanderiez-vous ? Si vous faisiez partie des équipes concevant les futurs vaisseaux habités français ou européens, quelles seraient les recommandations à vos yeux les plus importantes que, fort de votre expérience, vous pourriez faire ?

— Il serait de mauvais ton de donner des conseils à qui que ce soit par voie de presse avant d'avoir tiré toutes les conclusions et les informations de ce vol avec ses responsables. Nous n'entrerons donc pas dans les détails et nous nous contenterons de dégager seulement deux principes qui nous semblent importants pour l'élaboration d'un vol spatial habité :

» ● Envisager tous les problèmes avec une grande humilité et ne pas hésiter à se remettre en cause à chaque pas en avant.

» ● Un vol habité n'est pas seulement un ensemble de paramètres techniques mais également de paramètres humains. Ceux-ci ne sont pas obligatoirement plus complexes mais ils demandent un recul plus grand.

— Patrick Baudry, les perspectives d'un vol avec les Américains vous paraissent-elles possibles ? Dans l'affirmative, compte tenu de l'expérience accumulée avec la mission franco-soviétique, quel rôle souhaiteriez-vous qu'un astronaute français joue dans la navette spatiale américaine ?

— Oui, notamment s'ils mettent en œuvre leur station spatiale permanente — SOC (Space Operations Center) — qui est nécessaire pour que la navette spatiale soit totalement intégrée dans un système prenant toute sa signification comme instrument scientifique. Il serait de toute façon très intéressant de pouvoir également profiter de l'expérience des Américains dans le domaine des vols habités pour la conception de nos propres systèmes français ou européens.

» Le rôle que nous aimerions jouer à bord de la navette est, évidemment, celui de pilote. Mais nous nous rendons compte que cela est illusoire, la conduite de la machine étant, par principe, surtout chez nos collègues d'outre-Atlantique, de la responsabilité exclusive des « propriétaires ». Plus raisonnablement, nous aimerions donc avoir un poste de « mission specialist », qui permet de participer non seulement à la réalisation des expériences mais également à l'organisation et à la conduite du vol.

— La France étudie actuellement des véhicules destinés à effectuer dans le courant des années 90 des vols habités dans l'espace : vaisseau Solaris, analogue à la capsule Soyouz, et mini-navette spatiale Hermès. De quelle manière pourriez-vous aider le CNES à mieux définir ces projets ?

— L'élaboration d'un véhicule spatial habité doit prendre en compte deux sortes de problèmes : ceux, purement techniques, liés au vaisseau et à la plate-forme, qui doit permettre de réaliser les expériences prévues en orbite, et ceux liés au fait que des hommes doivent non seulement survivre dans l'espace (sécurité lors de la mise en orbite, du vol et du retour) mais aussi pouvoir y travailler dans les meilleures conditions (contraintes liées au véhicule et relations avec les appareillages et le système de commande).

» Il nous semble que, pour ce qui est de la deuxième catégorie de problèmes, notre expérience de cosmonautes et de pilotes d'essai pourra aider le CNES à progresser plus rapidement et plus efficacement.

» Nous souhaiterions la création d'un embryon de corps de cosmonautes, ce qui permettrait d'être en relations avec tous les responsables d'un vol spatial habité (organismes scientifiques et industriels). N'être en relations qu'avec l'une de ces parties limiterait inévitablement notre action et notre disponibilité vis-à-vis des autres groupes. De plus, il importe de garder une grande flexibilité à l'heure où les futurs vols et les futurs programmes sont en cours de définition.

» Il nous apparaît enfin qu'il faut faire de la formation continue, car ce métier évolue vite : qu'il nous faut être disponibles, car le cosmonaute au cours de son vol est la synthèse (même imparfaite) de tout, qu'il nous faut garder, Jean-Loup et moi, même après ce vol, notre interchangeabilité pour de telles opérations. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● *L'Union soviétique a lancé*, samedi 10 juillet, en direction de la station orbitale Saliout-7, un nouveau vaisseau spatial de ravitaillement, Progress-14, qui devrait permettre à l'équipage actuel de la station de reconstituer les réserves dans lesquelles il avait largement puisé pour assurer le bon déroulement du récent vol franco-soviétique.

POUR ÉVITER UNE FORTE HAUSSE EN AOUT

Le gouvernement devrait renoncer à l'application intégrale de la formule de fixation des prix des produits pétroliers

Les prix des produits pétroliers ont augmenté ce 13 juillet de 7 centimes par litre. Cela porte le prix du litre de super, à Paris, à 4,42 F, de l'essence ordinaire à 4,11 F, le litre de gazole coûtera 3,37 F et celui du fuel domestique 2,42 F. Ce mouvement, qui résulte de l'application partielle de la formule de fixation des prix, a été retardé de vingt-quatre heures pour éviter la fermeture de stations-service au cours du dernier week-end.

Le gouvernement, cependant, envisage d'allonger la période transitoire de mise en application de cette formule et donc de continuer de plafonner les hausses. L'entrée en vigueur intégrale de ce mécanisme de fixation des prix, prévue initialement pour le 12 août, entraînerait des augmentations de prix (de 15 à 25 centimes par litre) politiquement difficilement explicables en période de blocage des prix et des salaires. Toutefois, les principaux dirigeants de l'industrie pétrolière ont rencontré M. Mauroy le 12 juillet pour souligner que la non-répercussion du prix du dollar sur leurs coûts avait accru leur déficit de 1,7 milliard de francs en juin et de 2 milliards en juillet.

Il y a peu, M. Chalandon, recevant M. Hervé le ministre délégué chargé de l'énergie, pour la signature chez Elf-Aquitaine d'un contrat de solidarité, le félicitait d'avoir enfin mis au point un mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers clair, complet et public. Comme le soulignait M. Hervé lui-même dans un article intitulé « *Une politique pétrolière cohérente* » (*le Monde* du 23 avril)

Le blocage des prix et des salaires est venu amoindrir les bonnes intentions. Moins de deux mois après l'entrée en vigueur partielle de la formule, celle-ci devait être modifiée pour faire prendre en charge par les compagnies un point supplémentaire de T.V.A. Et nul ne croit plus à la répercussion intégrale de la valorisation du dollar sur les prix des produits pétroliers le 12 août. Cela entraînerait, il est vrai, une hausse de l'ordre de 25 centimes par litre sur l'essence ordinaire et le super et de 15 centimes pour le gazole et le fuel. « *Comment voulez-vous que politiquement on explique le renchérissement des produits pétroliers en pleine période de blocage* », dit-on dans les ministères intéressés. Voilà en effet de quoi se mettre à dos les routiers, les agriculteurs, les automobilistes et l'ensemble des ménages qui font, en septembre, rentrer du fuel pour l'hiver.

Dès le 24 juin, M. Halbeher, responsable adjoint de la section économique du comité central du P.C., écrivait dans *l'Humanité* : « *Il faut bloquer les prix des produits pétroliers pendant tout l'été (...) Bien entendu, cela nécessite de suspendre le mécanisme actuel de formation des prix qui favorise la constitution d'importants profits spéculatifs.* » Et la C.G.T. estimant que la formule de prix n'était « *pas bonne* » proposait, elle aussi, quelques jours plus tard, de « *bloquer les tarifs de l'énergie* ».

Un comité interministériel devra donc trancher prochainement entre trois solutions :

● Soit l'application pleine et entière, comme prévu, de la formule le 12 août ;

● Soit la poursuite, pendant la durée du blocage des prix et des salaires, d'une période transitoire au cours de laquelle les hausses continueront d'être plafonnées à 7 centimes par litre ; chaque mois.

● Soit enfin une voie intermédiaire qui verrait une augmentation modérée du fuel domestique et du gazole — les produits les plus « *sensibles* » — et un renchérissement en août et septembre de 10 à 15 centimes par litre sur le super et l'essence. Les prix seraient ainsi mis au niveau en deux mois dans ce dernier cas et en trois mois dans la seconde hypothèse. Dans le meilleur des cas pour la profession pétrolière il lui en coûtera 500 millions de francs (pour le point de T.V.A. non répercuté), dans le pire 1,7 milliard de francs.

En dehors de l'opportunité politique, il existe des arguments dans un sens comme dans l'autre.

La pleine répercussion des variations du dollar peut être justifiée par la situation du raffinage, dont M. Hervé reconnaissait récemment la gravité : « *Eprouvé financièrement par 13 milliards de pertes économiques en 1981, succédant à plusieurs exercices déficitaires, voyant son débouché se réduire au rythme de 10 % par an.* »

En revanche, il n'est pas douteux que pour les groupes pétroliers la balance dollar est positive globalement. Si complexe que soit l'évaluation de l'effet dollar, on peut dire que pour Elf-Aquitaine, par exemple, il représente en amont sur les productions de pétrole et de gaz, pour une hausse de 10 % de la devise américaine, un effet positif de l'ordre de 1,5 milliard de francs. De même, pour le soufre et le nickel dont la vente se fait en dollars, cela représente un gain supplémentaire de l'ordre de 50 millions de francs. Un bonus toutefois presque entièrement « mangé » par l'accroissement des charges financières et par les pertes du raffinage.

Mais, au-delà de ces arguments, il en est un qui plaide pour la poursuite de la mise en œuvre de la formule, comme prévu, c'est celui de la crédibilité du gouvernement. Dès lors que l'on reconnaît la crise du raffinage et l'évolution du dollar, il serait de mauvaise politique économique de commencer à manipuler une formule moins de deux mois après son entrée en vigueur

BRUNO DETHOMAS.

Le numéro du « Monde » daté 13 juillet 1982 a été tiré à 510 329 exemplaires.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le projet modifiant le mode de scrutin aux élections municipales a été adopté

Le cas de Marseille sera traité ultérieurement en même temps que celui de Paris

Le conseil des ministres, réuni mardi matin 13 juillet au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, a adopté le projet de loi modifiant les règles d'élection des conseillers municipaux. Cette réforme permettra de représenter les minorités dans les villes de trente mille habitants et plus dont elles étaient exclues jusqu'à présent en raison du système des listes bloquées. Elle permettra également de mieux représenter ces minorités dans les autres communes où elles n'étaient qu'indirectement et souvent faiblement prises en considération à la faveur du panachage et du vote préférentiel. En outre, cette réforme vise à dégager dans chaque commune une majorité réelle, « *condition indispensable à la gestion* », et à donner une plus grande unité au mode de scrutin. Celui-ci sera désormais le même pour toutes les communes de plus de cinq mille habitants, la distinction entre communes de plus et moins de trente mille habitants étant supprimée.

Les conseillers municipaux seront désormais élus au scrutin de liste à deux tours selon un système mixte : un scrutin de type majoritaire permettant à la liste arrivée en tête d'obtenir la majorité absolue des sièges ; et un scrutin de type proportionnel permettant la représentation des autres listes (*le Monde* du 13 juillet).

En revanche, le conseil des ministres a retiré de l'avant-projet de loi toutes les dispositions relatives à la ville de Marseille. Cet avant-projet prévoyait en effet un nouveau découpage électoral de Marseille, se traduisant notamment par une réduction (*de huit à quatre*) du nombre des secteurs électoraux dans cette ville. Le statut et donc le système électoral applicable à Marseille sera traité en même temps que le cas du statut de Paris. Ces deux cas feront l'objet d'un projet de loi commun qui sera soumis au Parlement à l'automne. Le statut de la commune de Lyon qui, à la différence de Paris et de Marseille, est incluse dans une communauté urbaine, fera l'objet d'un examen particulier dans le cadre de la décentralisation des grandes villes. Enfin, le projet supprime la faculté ouverte aux Français de l'étranger de s'inscrire dans la ville de plus de 30 000 habitants de leur choix.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du 13 juillet a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

RÉGION GUYANE :
M. Claude Silberzahn, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane en remplacement de M. Maxime Gonzalvo.

HAUTES-ALPES :
M. Michel Blangy, sous-préfet, directeur adjoint du cabinet du commissaire de la région Ile-de-France, commissaire de la République du département de Paris, est nommé préfet, commissaire de la République du département des Hautes-Alpes en remplacement de M. Désiré Carli.

CREUSE :
M. Jean Bucret, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Creuse, en remplacement de M. Guy Pigoullié.

GARD :
M. Guy Pigoullié, préfet, commissaire de la République du département de la Creuse, est nommé commissaire de la République du département du Gard, en remplacement de M. Jean-Claude Quyollet.

SEINE-ET-MARNE :
M. Pierre Verbrugghe, directeur des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, est nommé préfet, commissaire de la République du département de Seine-et-Marne, en remplacement de M. Jean Brachard.

INDRE :
M. Jean-Louis Dufeigneux, secrétaire général de la préfecture du Morbihan, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Indre, en remplacement de M. Jacques Seval.

OISE :
M. Jean-Claude Cuyollet, préfet, commissaire de la République du département du Gard, est nommé commissaire de la République du département de l'Oise en remplacement de M. André Collot.

● *M. Désiré Carli*, préfet, commissaire de la République du département des Hautes-Alpes, est nommé préfet hors-cadre.

● *M. André Collot*, préfet, commissaire de la République du département de l'Oise, est nommé préfet hors-cadre.

● *M. Maxime Gonzalvo*, préfet, commissaire de la République de la région Guyane, commissaire de la République du département de la Guyane, est nommé préfet hors-cadre.

● *M. Jacques Seval*, préfet, commissaire de la République du département de l'Indre, est nommé préfet hors-cadre pour exercer les fonctions de conseiller technique au cabinet du premier ministre.

● *M. Georges Fragny*, sous-préfet, conseiller technique au cabinet du premier ministre, est nommé préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, en remplacement de M. Bargeton, admis à la retraite.

Selon la F.N.S.E.A.

LES AGRICULTEURS ONT MANIFESTÉ DANS 72 DÉPARTEMENTS

Déçus par les résultats de la conférence annuelle, quelques centaines d'agriculteurs, membres de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A., ont manifesté lundi 12 juillet et mardi 13 juillet dans la matinée. Des démonstrations de mécontentement auraient eu lieu dans soixante-douze départements selon la F.N.S.E.A. Celle-ci réunit vendredi 16 juillet son conseil d'administration à Privas (Ardèche) « *pour analyser le contenu de la conférence annuelle et décider des actions à mener dans les prochaines semaines* ».

Pour sa part, la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du Crédit agricole estime que « *la conférence annuelle n'a pas été saisie comme l'occasion de rechercher de façon concertée la stratégie et les mesures adaptées à l'agriculture dans une situation de crise générale dont le premier ministre souligne la gravité ; elle n'a pas davantage défini les modalités de sortie de la phase de blocage actuellement en vigueur* ».

● *Cinq personnes* ont été tuées et dix autres blessées, dont quatre grièvement, lors de la collision ferroviaire survenue mardi matin 13 juillet, en gare de Aalter, entre Bruges et Gand, selon un bilan de la Société nationale des chemins de fer belges (S.N.C.B.).

● *Deux plongeurs du groupe d'intervention sous la mer* (GISMER), basé à Toulon, sont morts, lundi 12 juillet, des suites d'un accident de décompression au cours d'une mission dans le golfe de Gascogne.